VOL. XXXIV—No 13 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 19 JUILLET 1946 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE ALBERT, Sask.

Elections à l'Exécutif de l'Association d'Education

Le jeudi 11 juillet avaient lieu les élections des officiers de l'Association d'Education du Manitoba. Son Honneur le juge L.-P. Roy fut élu président, M. le Dr P.-E. LaFlèche, vice-président M. Charland Prud'homme, trésorier, M. J.-A. Marion, président du Comité d'Enquête, M. le Dr J.-C. Fournier, président du Comité de Fonctionnement Scolaire et représentant du Comité Permanent de la Survivance française, et M. W. Raymond, président du Comité d'Organisation.

Mlle Yolande Gendron a été choisie comme secrétaire pour un autre terme.



M. le Dr P.-E. La Flèche



M. Charland Prud'homme



M. le chevalier J.-A. Marion



M. le Dr J.-C. Fournier



M. W. Raymond

Succès sans précédent du congrès de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan

Plus de trois cents délégués assistaient à la séance d'ouverture. S. Exc. Mgr P. Monahan proteste contre certaines nominations faites par le gouvernement dans le ministère de l'Education.

REGINA — Le lundi dernier 8 juillet, plus de trois cents délégués, membres de l'A.C.F.C., de l'A.C.E.C. et de l'Association des Commissaires d'Ecoles catholiques étaient réunis dans la salle de l'Auditorium de la cathédrale du Saint-Rosaire pour la séance conjointe des diverses associations susdites. Ces orgamismes avaient convoqué leurs représentants en Congrès dans la capitale de la Saskatchewan.

Leurs Excellences Mgr P.J. Monahan, archevêque de Régina, Mgr P. Pocock, évêque de Saskatoon, ainsi que Dom Gertken, abbé mitré de Muenster, rehaussaient de leur présence la séance d'ouverture. M. l'abbé L. Lussier, curé de Ponteix, remplaçait S. Exc. Mgr J. Lemieux, qui devait parler à la première séance mais qui en fut empêché par des circonstances incontrôlables. Parmi les distingués visiteurs ou invités d'honneur, l'on remarquait: Son Honneur le maire de Régina, M. McNall, M. Matthew Amon, président de la Commission scolaire des écoles séparées de la ville, et une délégation très représentative de la province de Québec.

La séance initiale était sous la présidence conjointe de MM. E.M. Hall, de Saskatoon, de Louis Demay, de St-Brieux, et du Dr Laurent Roy, de Régina. M. Hall souhaita la bienvenue à tous les délégués. Dans son allocution, l'orateur fit ressortir l'importance du ralliement des forces catholiques. Il demanda à ses auditeurs de travailler durant les sessions à la solution des problèmes qui confrontent l'éducation. Il fit un court exposé des divers systèmes d'éducation de certains pays d'Europe, où des dictateurs se sont emparé des écoles pour former la jeunesse selon leurs idées et la déchristianiser. Pour prévenir ici, en notre province, la perte de nos écoles et pour conserver les droits des parents, nous devons nous unir et nous organiser pour la lutte. Nous avons des problèmes qui nous sont communs, et c'est d'un commun effort que nous devons y chercher la meilleure solution.

Le Canada, pays bilingue

M. Hall parla ensuite en français. Il souhaita la bienvenue à tous les congressistes de langue française. "Le Canada, dit-il, est composé de plusieurs races. Si nous voulons avoir l'union, nous devons respecter les droits de chacune et ne jamais perdre de vue que notre pays est bilingue. C'est un fait accompli et que l'on ne peut méconnaître. Nous de-

(Suite à la septième page)

On prie pour le Cardinal à Mexico

MEXICO — S. Exc. Mgr Luis-Maria Martinez, archevêque de Mexico, a demandé aux fidèles de prier pour le rétablissement de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, qui fut le délégué papal au Mexique au cours de la célébration du centenaire du couronnement de la Vierge de la Guadeloupe, le 12 octobre dernier. "J'ai appris avec un vif regret que Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, qui assista aux fêtes de la Guadeloupe comme légat du Saint-Siège, est gravement malade. Je demande à tous les catholiques de ferventes prières pour le rétablissement de Son Eminence, qui a donné la preuve de son amour pour notre pays".

S. Exc. Mgr Cody invite les Can. français à s'établir dans la Colombie

VICTORIA — Les délégués du Québec et de l'Ontario ont assisté mardi soir à une réunion des Canadiens français de Victoria. L'invité d'honneur était S. Exc. Mgr John C. Cody, évêque de Victoria.

S. Exc. Mgr Cody a lancé une invitation spéciale aux Canadiens français du reste du Canada, à venir s'établir dans la province de Colombie, sur les bords du Pacifique. "La province de Colombie, a dit Mgr l'Evêque, est une province vide encore. Vous n'avez, vous, les Canadiens français qu'à y venir".

Elu président de l'Association d'Education



Son Honneur le juge L.-P. Roy, de St-Boniface, fut élu président de l'Association d'Education à la première assemblée du nouvel exécutif, jeudi dernier. Le nouveau président faisait partie du Comité de Vigilance en 1916 d'où est sortie l'Association d'Education. Il fut également membre du premier exécutif de l'Association d'Education.

Victoria s'oppose à une fête catholique publique

VICTORIA — Le conseil municipal de Victoria a donné instruction au maire de convoquer une conférence des ministres de toutes les églises, à l'exception de l'Eglise catholique, pour leur demander si les rues de la ville devraient servir à une procession du Très Saint Sacrement à l'occasion des prochaines fêtes catholiques de centenaire.

Le maire P. George a aussi reçu l'ordre de consulter des avocats pour savoir si le conseil municipal a le droit légal d'empêcher une telle procession. Une discussion s'est prolongée pendant deux heures sur ce sujet à la suite de la lecture d'une lettre de protestation de la part d'un ministre protestant, président de la ligue protestante de Victoria.

La lettre du ministre protestant pose quatre objections à la procession du Très Saint Sacrement:

1.—Il dit que l'usage des parcs pour célébrer une messe pontificale peut être offensant pour les églises protestantes et que les cérémonies religieuses devraient être limitées aux édifices des Eglises intéressées.

2.—Il s'oppose péremptoirement à l'usage des rues pour la procession du Très Saint Sacrement.

3.—Il proteste contre l'emploi de l'expression "banquet civique centenaire" pour les prochaines célébrations catholiques.

4.—Il critique la décision du maire d'adresser la parole avec

(Suite à la deuxième page)

LE DROIT DE VETO

NEW-YORK — Le Dr Herbert-V. Evatt, ministre australien des affaires étrangères, a qualifié mardi le droit de veto au conseil de sécurité des Nations-Unies de "non démocratique et d'injuste", et a déclaré qu'il ne doit "pas y avoir de veto" à la conférence de la paix à Paris.

Conseils du Pape à un groupe de journalistes

VATICAN — Le pape Pie XII a déclaré, la semaine dernière, à un groupe de journalistes américains que le premier postulat de la liberté de la presse, c'est "l'accès à la vérité."

"Combien de fois l'expérience n'a-t-elle pas démontré, à la longue, qu'on ne sert jamais le bien en déformant la vérité," a dit le Saint-Père. Il a continué ainsi: "Le monde ne sortira pas du marasme de la souffrance et de l'injustice humaines dans lequel il souffre et agonise, tant que le soupçon, la méfiance et les honteuses ambitions cacheront la vérité aux yeux de ceux qui ont le droit de la connaître pour le bien de tous."

Le pape a appuyé sur la responsabilité de la presse. Il a dit que "la liberté de la presse a des limites, comme toutes les autres libertés, comme celles d'agir, de parler et de penser.

"Elle ne permet pas à un homme d'imprimer ce qui est mal, ce qui est reconnu comme faux, ce qui peut tendre à miner ou à détruire les fibres morales ou religieuses des individus, de même que la paix et l'harmonie des nations.

"Elle doit protéger l'homme contre les liens des intérêts matériels et égoïstes, alors qu'il accomplit l'oeuvre louable d'exposer la vérité et de défendre le droit et la justice.

"Certainement, le premier postulat d'une telle liberté, c'est l'accès à la vérité."

Le pape a déclaré que le "commun du peuple" a ses "droits en cette matière."

"Vous, messieurs de la presse, vous avez une vocation honorable, d'importance vitale pour la société," a ajouté Pie XII.

LE PARTI COMMUNISTE CANADIEN ÉTAIT PRÊT À LIVRER LE CANADA À LA RUSSIE

La Guépéou possède une puissante organisation au Canada. Le parti communiste canadien est au service de Moscou. Pas un seul Canadien français parmi les traîtres.

OTTAWA — Le premier ministre Mackenzie King a déposé lundi à la Chambre des communes le fameux rapport de la commission Taschereau-Kellock qui a enquêté sur l'espionnage soviétique au Canada. Ce rapport constitue un véritable réquisitoire contre le parti communiste canadien.

Le rapport de la commission Tachereau-Kellock est un volume de 733 pages et il constitue un dévoilement complet de toute l'oeuvre accomplie au Canada par les communistes dans tous les domaines qui les intéressent, avec leurs méthodes d'action, de propagande et d'espionnage.

La commission mentionne d'abord qu'elle a siégé continuellement du 13 février au 18 avril, les jours de semaine, et que, par la suite, elle a continué d'entendre des témoins à mesure qu'ils étaient disponibles jusqu'au 27 juin 1946, alors qu'elle tint sa dernière audience. Elle a entendu 116 témoins, dont plusieurs durent être rappelés plus d'une fois. Elle a aussi examiné environ un millier de pièces à conviction et des témoignages couvrant plus de 6,000 pages.

Ce fut en 1942 que les Russes réformèrent leur service de renseignements au Canada et qu'ils établirent leur réseau d'espionnage militaire. Le premier chef fut Sergei N. Koudriavtzev, dont le titre officiel était celui de premier secrétaire de la légation, maintenant devenue ambassade. En juin 1943, le colonel Nicolai Zabotin, attaché militaire de l'ambassade, prit la direction du réseau. Rappelé à Moscou en décembre dernier, Zabotin y aurait trouvé la mort dans des circonstances mystérieuses, mais le rapport dit simplement que Zabotin "ne semble pas être revenu" de son voyage à Moscou.

En plus du système d'espionnage dirigé par Zabotin, dit le rapport, il semble que plusieurs autres systèmes clandestins parallèles existaient au Canada et fonctionnaient sous la direction des membres de l'ambassade soviétique. Il appert que ces systèmes parallèles avaient et ont peut-être encore leurs propres agents clandestins au Canada. Le système militaire est le seul dont les agissements ont pu être révélés par Igor Gouzenko, qui en était le commis du chiffre et qui ne savait rien des autres réseaux.

Il ne fait aucun doute, déclare

[Suite à la onzième page]

M. Thomas Chapais est décédé lundi matin

ST-DENIS, Qué.—Le sénateur sir Thomas Chapais, leader du gouvernement au Conseil législatif de Québec, est décédé lundi matin à sa résidence natale de St-Denis de Kamouraska. Il était âgé de 88 ans.

Sir Thomas, le doyen des membres de l'assemblée législative, et aussi sénateur à Ottawa, était tombé malade il y a quelques jours à sa résidence d'été ici, et sa mort est survenue de bonne heure lundi matin.

Ancien professeur d'histoire à l'Université Laval de Québec, auteur de plusieurs ouvrages sur les origines du Canada, collaborateur à plusieurs revues, sir Thomas était le leader du gouvernement à la Chambre haute de Québec, en 1896, et lorsque M. Duplessis est arrivé au pouvoir en 1936, il avait choisi ce vétéran parlementaire comme leader au conseil législatif, et comme ministre sans portefeuille.

Ancien président de la Société Royale du Canada et de la Société historique du Canada, sir Thomas avait été appelé au Sénat canadien le 31 décembre 1919.

Sir Thomas était bien connu comme écrivain, par son Histoire du Canada en 3 volumes (1919-1933); et par ses autres ouvrages: **Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France** (1904), et **Le Marquis de Montcalm** (1911).

A la Législature québécoise, sir Thomas représentait la division des Laurentides.

Mihailovic "condamné" par un tribunal "yougoslave"

BELGRADE—Un tribunal militaire yougoslave a trouvé le général Draja Mihailovic "coupable" de crime de guerre et l'a condamné à mourir face au peloton d'exécution.

Mihailovic a été trouvé "coupable" sur tous les chefs d'accusations portées contre lui. Il était accusé de collaboration avec les forces d'occupation nazies, de trahison et d'autres formes de crimes de guerre.

Le verdict condamnant Mihailovic a été rendu exactement cinq semaines après l'ouverture du procès, dans l'auditorium d'une Académie militaire située dans les banlieues de Belgrade.

Mihailovic et 23 co-défendeurs furent jugés devant un tribunal militaire composé de trois officiers du maréchal Tito, chef des partisans yougoslaves. Mihailovic a été exécuté mercredi matin.

RIMOUSKI — Récemment, S. Exc. Mgr Eugène Parent, évêque auxiliaire de Rimouski, a conféré l'onction sacerdotale à son frère, M. l'abbé Léonard Parent.

Chronique fédérale

Les députés de langue française font ajourner la question du drapeau

Ils s'opposent énergiquement à ce que l'Union Jack figure sur le drapeau du Canada. Le comité ne demande pas l'adoption de son rapport.

Par Etienne PARENT
Spécial à La Liberté et le Patriote

OTTAWA — La semaine dernière a été la semaine du drapeau. La crise a éclaté mercredi lorsque le gouvernement King a décidé de faire adopter le "Red Ensign" comme drapeau officiel du Canada en dépit de l'opposition de la députation de langue française. Elle s'est dénouée — selon toutes les apparences — vendredi soir lorsque le gouvernement s'est résigné à enterrer la question pour cette session au moins.

Ce fut la première crise politique à Ottawa depuis la crise de la conscription à l'automne 1944. Elle n'a sans doute pas revêtu la même gravité parce que le sort du gouvernement n'était pas en jeu et que les esprits n'étaient pas aussi montés. Elle n'en a pas moins causé du branlebas dans le parti libéral.

Il y avait déjà plusieurs semaines que les députés libéraux québecois réussissaient par leurs démarches et leurs pressions à faire retarder la décision du comité parlementaire du drapeau. Quarante-neuf députés ministériels de langue française avaient signé, il y a environ deux mois, une requête où ils formulaient leur opposition à l'inclusion de l'"Union Jack" sur le drapeau canadien et demandaient de remettre toute la question à une autre session. Ils avaient même obtenu la signature d'une douzaine de députés de langue anglaise. Ils avaient fait hésiter le cabinet, mais le premier ministre King et la majorité de ses collègues avaient fini par décider de trancher la question une fois

[Suite à la onzième page]

Le mal vénérien augmente chez les soldats américains

FRANCFORT, Allemagne — L'armée des Etats-Unis a révélé que le taux des maladies vénériennes parmi les troupes cantonnées en Europe est probablement le plus élevé dans l'histoire militaire américaine. Un médecin rapporte que plus de la moitié des soldats ont été atteints de cette maladie au cours d'une année.

La maladie continue de se propager en dépit des mesures disciplinaires prises par le général Joseph-T. McNarney, le commandant en Europe.

Certaines recommapdations d'ordre disciplinaire ont été transmises à Washington, mais il est peu probable que le Congrès les appuie.

PARIS — Le général Jacques-Philippe Leclerc, héros de la campagne du désert de l'Afrique française et de la libération de Paris et de Strasbourg, a été nommé inspecteur général des armées françaises en Afrique du Nord.

AVIS

Notre atelier sera fermé à partir du vendredi soir 26 juillet jusqu'au mardi matin 6 août, afin de permettre aux employés de prendre un congé.

"LA LIBERTE ET LE PATRIOTE" ne sera donc pas publié le vendredi 2 août.

Au Manitoba




M. le chanoine E. Lorgnier, curé de Notre-Dame de Boulogne, dans le diocèse d'Arras, France, prêchera à toutes les messes à la cathédrale, le dimanche 21 juillet. Il parlera également à Radio-Saint-Boniface. On lira avec intérêt l'interview que nous publions en deuxième page au sujet du chanoine Lorgnier.

Les lauréats du concours de l'Association d'Education

Classification

CLASSE A: Toute classe (non école) comprenant un ou deux grades. (Programme de l'A.E.C.F.M.).
CLASSE B: Toute classe (non école) comprenant trois ou quatre écoles.
CLASSE C: Toute école ayant plus de quatre grades.
Le grade XII est dans la classe A quelle que soit l'école.
Il n'y a que deux classes (A et B) au grade XI.

GRADE XII

Bourse de $100.00 offerte par:
La Banque Canadienne Nationale ... $50.00
La Société St-Jean-Baptiste de Montréal ... $50.00
CLASSE "A"
Roseline de Moissac, école Dubuc, St-Adolphe ... 92%
Bourse de $50.00 offerte par l'A.E.C.F.M.
CLASSE "A"
Alice Parent, couvent de St-Norbert ... 86%
Prix de Rédaction offert par le Cercle La Vérendrye—$5.00
CLASSE "A"
Marie-Paule Arbez, école Dubuc, St-Adolphe ... 83%

GRADE XI

Prix de concours offerts par:
Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de Québec ... $25.00
L'Association d'Education des C. F. du Manitoba ... $25.00
CLASSE "A"
Lucille Lachance, Institut Collégial St-Joseph ... 92%
CLASSE "B"
Georgette Lafortune, école St-Joachim, La Broquerie ... 87%
Prix de Rédaction offerts par le Secrétariat de la Province de Québec
CLASSE "A"
Thérèse Bourdon, Institut Collégial St-Joseph ... 90%
CLASSE "B"
Jacqueline Gosselin, couvent de St-Malo ... 84%

GRADE X

Prix de concours offerts par:
L'Union Nationale Française ... $10.00
La Société des Artisans Canadiens-français ... $10.00
Le Comité Permanent de la Survivance Française ... $10.00
CLASSE "A"
Dolorès Radford, Institut Collégial St-Joseph ... 92%
CLASSE "B"
Aline Trudel, couvent de St-Malo ... 83%
CLASSE "C"
Georges Damphousse, école St-Joseph, St-Joseph ... 82%
Prix de Rédaction offerts par le Secrétariat de la Province de Québec
CLASSE "A"
Alma Desrosiers, école Ste-Anne de l'Eglise, Ste-Anne ... 92%
CLASSE "B"
Henriette Colliou, école St-Laurent ... 88%
CLASSE "C"
Rita Vermette, école Decorby, St-Lazare ... 84%

GRADE IX

Prix de concours offerts par l'A.E.C.F.M.
CLASSE "A"
Monique Monette, école Ste-Anne de l'Eglise, Ste-Anne ... 88%
CLASSE "B"
Lucille Grignard, école du Sacré-Coeur, Winnipeg ... 87%
CLASSE "C"
Jacqueline Dufault, école Coquart, Ile-de-Chênes ... 84%
Prix de Rédaction offerts par M. Pierre Courtines, Queen's College
CLASSE "A"
Dora D'Avignon, Institut Collégial St-Joseph ... 100%
CLASSE "B"
Eloïse Gagnon, école St-Joachim, La Broquerie ... 100%
CLASSE "C"
Lilianne Bérard, école St-Joseph, St-Joseph ... 96%

GRADE VIII

Prix de concours offerts par la Fédération des Femmes C.-f.
CLASSE "A"
Thérèse Jolicoeur, Institut Collégial St-Joseph ... 98%
CLASSE "B"
Carmelle Bouchard, école Inverness, Letellier ... 96%
CLASSE "C"
Carmelle Bérard, école St-Jean-Baptiste Ouest ... 93%
Prix de Rédaction offerts par le Secrétariat de la Province de Québec
CLASSE "A"
Alice Senez, Institut Collégial St-Joseph ... 100%
CLASSE "B"
Noëlla Bouvier, école Allard, St-Georges ... 100%
CLASSE "C"
Ferdinande André, école Grenier, St-Labre ... 95%
Prix d'Histoire du Canada ($2.50) offerts par le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb
CLASSE "A"
Denis Lafrenière, Institut Collégial Provencher, St-Bon. ... 100%
CLASSE "B"
Cécile Jacob, école Ste-Rose du Lac ... 100%
CLASSE "C"
Thérèse Martine, école Grande Clairière ... 100%

GRADE VII

Prix de concours offerts par la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface
CLASSE "A"
Grazielle Desbiens, école Ste-Anne de l'Eglise, Ste-Anne ... 96%
CLASSE "B"
Flora Gareau, école du Sacré-Coeur, Winnipeg ... 88%
CLASSE "C"
Marcel Barnabé, école St-Pie, Letellier ... 89%
Prix de Rédaction offerts par l'A.E.C.F.M.
CLASSE "A"
Yvette Bernier, Institut Collégial St-Joseph ... 95%
CLASSE "B"
Virginie Larocque, école Inverness, Letellier ... 85%
CLASSE "C"
Aline Legal, école Dugas, Ste-Geneviève ... 85%
Prix d'Histoire du Canada ($2.50) offerts par le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb
CLASSE "A"
Annette Désautels, école St-Jean-Baptiste ... 100%
CLASSE "B"
Odile Beaupré, école St-Joachim, La Broquerie ... 100%
CLASSE "C"
Yvonne Badiou, école St-Adélard, N.-D. de Lourdes ... 100%

GRADE VI

Prix de concours offerts par l'Association des Instituteurs de langue française
CLASSE "A"
Louise Préfontaine, couvent de St-Pierre-Jolys ... 96%
CLASSE "B"
Jeannine Bernier, école du Sacré-Coeur, Winnipeg ... 87%
CLASSE "C"
Germaine Lachapelle, école St-Jean, Haywood ... 94%
Prix de Rédaction offerts par l'A.E.C.F.M.
CLASSE "A"
Jocelyn Radford, Institut Collégial St-Joseph, St-Bon. ... 94%
CLASSE "B"
Daniel Molgat, école Ste-Rose du Lac ... 94%
CLASSE "C"
Annette Desrosiers, école Ste-Anne Ouest, Ste-Anne ... 87%
Prix d'Histoire du Canada ($2.50) offerts par le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb
CLASSE "A"
Berthe Désautels, école Ste-Anne de l'Eglise, Ste-Anne ... 100%
CLASSE "B"
Denise Rémillard, couvent de St-Malo ... 100%
CLASSE "C"
Cécile Chevalier, école St-Alphonse ... 100%

GRADE V

Prix de concours offerts par l'A.E.C.F.M.
CLASSE "A"
Céline Tougas, école Ste-Anne de l'Eglise, Ste-Anne ... 99%
CLASSE "B"
Lucille Nault, école Richer, Thibaultville ... 96%
CLASSE "C"
Jeanne Boulanger, école Grande Clairière ... 97%

(Suite à la deuxième page)

Pour faire aimer le Pape par les enfants

Par Jeanne GRISE-ALLARD

Sur la cheminée du salon, dans un beau cadre doré à deux volets, trônent les portraits de mon père et de ma mère. Bien en lumière, dans une autre pièce, nous avons placé une photo de la famille paternelle. Ainsi, les petits peuvent souvent penser à leurs grands-parents, les saluer et leur sourire sur ces images qui leur sont familières.

On a beau mettre à l'étalage des peinture modernes, des cadres artistiques, tout un jeu de décorations murales et de bibelots pouvant satisfaire tous les goûts et tous les caprices, il n'y a certainement pas un seul foyer où l'on ne garde le culte des chers absents. Il nous fait plaisir de voir leur image devant laquelle on brûle chaque jour un peu de cet encens du souvenir.

Sur un autre plan, il faut agir de même.

Je n'y pensais pas avant que Daniel grandisse et me demande un jour, en apercevant pour la première fois un portrait de Sa Sainteté le Pape Pie XII: "Qu'est-ce que c'est, ce monsieur-là?"

Il m'a fallu expliquer pourquoi ce "papa" avait des broderies d'or sur sa robe, un drôle de chapeau si haut, et pourquoi il tenait sa main avec deux doigts levés ... Sa petite imagination d'enfant de quatre ans était toute en éveil. L'image, qu'il comprenait maintenant, devenait précieuse pour lui. Il la montrait à ses frères qui partageaient son émerveillement.

Alors j'ai compris que c'était un devoir, pour nous, catholiques, de donner une place d'honneur au foyer à notre chef spirituel.

Les politiciens sont fiers d'étaler leurs convictions et d'encadrer d'une somptueuse moulure l'image de leur chef. Un peu partout, on voit les portraits des hommes du jour, des acteurs, des actrices de cinéma, des vedettes du sport ... Que faisons-nous pour faire connaître le chef suprême de notre Eglise?

La question naïve de mon petit bonhomme m'a fait réfléchir à tout cela.

Pour faire aimer à mes enfants Notre Saint-Père le Pape, je placerai d'abord sa photo dans ma maison. Ensuite, je leur parlerai souvent de ce grand personnage habillé tout en blanc. J'achèterai un livre avec des images du pape pour que la leçon se grave davantage. J'expliquerai à leurs petites intelligences, avec des mots très simples, la grande mission sur terre de ce Père spirituel. Je prendrai l'habitude, dans mes conversations, de souligner avec respect et considérations les gestes que pose le Souverain Pontife, afin de créer dans ces cerveaux neufs une grande estime pour le successeur de Pierre.

NOTICE

In the matter of the Estate of Ulric Phaneuf, late of the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, barber, deceased.

All claims against the above estate must be sent to the undersigned at 136 Kitson St., Norwood, Manitoba, on or before the 8th day of August A.D. 1946.

Dated in St. Boniface, Manitoba, this 2nd day of July A.D. 1946.

(Signed) Camilla PHANEUF,
Executrix.

Les lauréats du concours de l'Association d'Education

(Suite de la première page)

Prix de Rédaction offerts par l'A.E.C.F.M.

Georgette Robidoux, couvent de St-Pierre-Jolys 100%

CLASSE "B"

Adrienne Gauthier, couvent de St-Malo 80%

CLASSE "C"

Simonne Bernard, école Dandurand, Haywood 94%

Prix d'Histoire du Canada ($2.50) offert par le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb

Réjane Brick, école Cardinal, N.-D. de Lourdes 100%

GRADE IV

Prix de concours offerts par l'Association des Commissaires de langue française

CLASSE "A"

Gabrielle Préfontaine, couvent de St-Pierre-Jolys 99%

CLASSE "B"

Blandine de Moissac, école St-Claude, St-Claude 95%

CLASSE "C"

Lucille Grenier, école Grenier, St-Labre 94%

Prix de Rédaction offerts par l'Association des Commissaires de langue française

CLASSE "A"

Stella Bernardin, école Elie, Elie 87%

CLASSE "B"

Céline Tremblay, école du Précieux-Sang, St-Vital 100%

CLASSE "C"

Roger Payette, école Faure, St-Lupicin 100%

COURS DE COMMERCE

Prix de concours offert par l'A.E.C.F.M.

Denyse Robitaille, Institut Collégial St-Joseph 92%

Pèlerinage américain à Ste-Anne de Beaupré

BOSTON — On a fixé les projets définitifs d'un pèlerinage que 1,500 fidèles de l'archidiocèse de Boston entreprendront le 26 de ce mois à Ste-Anne-de-Beaupré, apprend-on. Le groupe sera sous la gouverne de S. Exc. Mgr Richard J. Cushing.

Un groupe partira le 22 juillet et les autres quitteront Boston le lendemain. On a expliqué que les pèlerins auraient été beaucoup plus nombreux n'eût été la disette de logements à Québec.

Moins d'impôts en Australie

CANBERRA — Le premier ministre Chifley a annoncé des réductions des impôts australiens sur les revenus qui se montent à environ $60,000,000. Elles représentent une diminution d'une moyenne de 11 p. cent dans l'ensemble des impôts sur les revenus et des contributions aux services sociaux.

Les réductions sont entrées en vigueur le 1er juillet, qui est le commencement de la nouvelle année fiscale.

Victoria s'oppose à une fête catholique publique

(Suite de la première page)

Son Eminence le cardinal McGuigan et le premier ministre, l'hon. John Hart.

Le ministre protestant a demandé au maire s'il avait l'intention de parler comme simple citoyen ou comme maire de la ville; dans ce cas, dit-il, je puis affirmer qu'il ne représentera pas des milliers de protestants.

L'échevin I. Williams dit qu'il appuie les protestations du ministre et qu'il s'oppose fortement à la procession eucharistique dans les rues de la ville. "Je crois en la liberté de parole, d'action et de religion, dit-il, mais nous ne sommes pas encore annexés à la province de Québec, et je ne voudrais pas voir exister ici les mêmes conditions que dans la province de Québec."

Le maire a répondu simplement qu'il ne refuse jamais une invitation à une réunion à laquelle il peut assister.

MILAN — 70,000 personnes ont manifesté récemment contre l'internationalisation de Trieste et les frontières fixées entre Italie et la Yougoslavie par la conférence des ministres des affaires étrangères. Les orateurs ont insisté sur la résolution italienne de ne signer aucun traité de paix "injuste".

Radio-Saint-Boniface

Du 20 au 26 juillet 1946.

CKSB
(1250 kics)
Heure avancée

SAMEDI 20 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Intermède musical
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Chronique sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Concert promenade
7.30—Meli Melo
7.45—Au Music Hall
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Laray Adler
8.30—Rendez-vous romanesque
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 21 JUIL.
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Dans un tour de valse
6.00—A l'Opéra
6.30—Poèmes et orgue
6.45—Louise Roy
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède.
7.15—Récital de piano:
7.15—Lorraine Boivin
7.30—Programme spécial dédié aux Belges
8.00—Heure religieuse
8.30—Les virtuoses
8.50—Nouvelles, température, l'heure
9.00—Fin des émissions

LUNDI 22 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Intermède musical
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.35—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—Amérique latine
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.30—Talents de chez nous
8.45—Réminiscences
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

MARDI 23 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Orgue religieux
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—Musique du bon vieux temps
11.00—Blanche Marcoux
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rendez-vous romanesque
7.45—Réminiscences
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.30—Fernand Tellier
8.45—Rapports collines parlementaires
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 24 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Orgue religieux
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—En badinant avec nos voisins
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Coffret musical
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—Réminiscense
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.45—Amérique latine
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.30—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

JEUDI 25 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Orgue religieux
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—Musique du bon vieux temps
11.00—Elie-Anne Girard
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—Programme des Terrains de jeux
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Fernand Tellier ou piano
7.45—Réminiscences
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.30—Del Genthon et son orchestre
8.45—Musique hawaïenne
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 26 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Orgue religieux
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise température Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—Amérique latine
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.30—Talents de chez nous
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

La première sainte des Etats-Unis

VATICAN — Les Etats-Unis ont maintenant leur première sainte à la suite de la canonisation, dimanche le 7 juillet, de Mère François-Xavier Cabrini, au cours de l'une des plus impressionnantes cérémonies de l'Eglise catholique.

Sa Sainteté le pape Pie XII a proclamé la sainteté de Mère Cabrini en la basilique St-Pierre. La cérémonie de canonisation a duré quatre heures et demie. Le Souverain Pontife a révélé que le jour de la fête et de vénération de Sainte Françoise Cabrini avait été fixé au 22 décembre, soit le jour de la mort de la sainte, à Chicago, en 1917. Environ 30,000 personnes — des cardinaux, des membres des corps diplomatiques de Rome et du Vatican et des laïques — ont assisté à l'historique cérémonie qui a débuté à 8 heures dimanche matin.

Munificence des cérémonies

Une fanfare de trompettes d'argent s'est fait entendre pour annoncer dans la basilique la canonisation de Mère Cabrini. Puis, les grosses cloches de bronze du temple ont transmis la nouvelle aux quatre coins de Rome, pendant que les carillons des 500 églises de Rome sonnaient à toute volée et que Sa Sainteté chantait le Te Deum. Alors que la foule quittait la basilique, un petit avion plongea en direction de la place St-Pierre. Rendu à une altitude de 200 pieds, le pilote laissa choir sur les fidèles des images représentant la sainte et portant des inscriptions sacrées. Des prêtres, des enfants, des soldats américains et de hauts personnages de la vie civile se sont disputé des images.

La cérémonie de canonisation a débuté quand les membres de la Sacrée Congrégation des Rites et autres prélats, auxquels s'étaient joints les cardinaux de Rome, se réunirent dans une salle près de la Chapelle Sixtine pour se former en procession.

Sa Sainteté Pie XII

Le Pape, vêtu de blanc et portant la tiare d'or, arriva dans la chapelle, s'agenouilla et entonna l'Ave Maria. Puis, il prit place sur la Gestatoria, tenant à la main une chandelle peinte à la main et enveloppée dans un mouchoir de soie. A 8 heures exactement, la procession pontificale entrait dans la basilique. De longues files de moines augustins, capucins et dominicains, vêtus de brun, de noir et de blanc, portaient des bannières et des croix. On remarquait aussi des chanoines, portant des bannières, des chandelles et des croix, le clergé séculier et régulier, des séminaristes et des curés, des prêtres des collèges pontificaux et des basiliques de Rome.

Alors que la Garde Palatine jouait une marche triomphale, à 8 h. 40, le Souverain Pontife fit son entrée dans la basilique. Il souriait et bénissait paternellement les fidèles. Dix minutes plus tard, le Pape atteignait le trône d'or. Mgr Frances Brennon, de Shenandoah, en Pennsylvanie, portait une croix papale dans la procession. On remarquait aussi dans le défilé, S. Exc. Mgr Bernard Sheil, évêque auxiliaire de Chicago.

La canonisation

La cérémonie au cours de laquelle l'Eglise a, à travers les âges, canonisé ses saints, commença à l'autel principal par l'acte d'obédience des évêques, des archevêques et des cardinaux, qui se prosternèrent devant le trône pour baiser le pied, le genou et la main du Pape. Puis, l'un des promoteurs de la cause de Mère Cabrini s'approcha du trône et pria le Saint-Père de proclamer la sainteté de la religieuse américaine. Après avoir demandé l'aide divine, le Souverain Pontife — ami personnel de Mère Cabrini — se leva et déclara en latin:

"En l'honneur de la Sainte Trinité indivisible pour l'exaltation de la foi catholique et pour l'expansion de la religion chrétienne, avec l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des saints apôtres Pierre et Paul et avec notre propre autorité; après mûres délibérations, après avoir imploré l'aide divine et entendu le jugement de nos vénérables Frères, les cardinaux de la sainte Eglise romaine, les patriarches, archevêques et évêques présents en cette cité, Nous décrétons la création d'une sainte et Nous inscrivons au catalogue des saints la Révérende Mère béatifiée Françoise-Xavier Cabrini, établissant que sa mémoire doit être célébrée dans l'Eglise universelle tous les ans et avec une pieuse dévotion, soit le 22 décembre, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen."

Biographie

Mère Cabrini est née à San Angelo-di-Lodi, en Italie, le 15 juillet 1850. C'était la plus jeune de 13 soeurs. A l'âge de 39 ans, elle débarquait à New-York et commençait l'oeuvre admirable qui lui vaut aujourd'hui le privilège de monter sur les autels. Elle fonda l'ordre des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus. Elle se dépensa sans répit. Elle ouvrit des écoles, des hôpitaux et des collèges à New-York, à Chicago, à la Nouvelle-Orléans, à Seattle, à Denver et à Philadelphie, et, plus tard, en Amérique du Sud, en Espagne, en France, en Italie et en Angleterre.

Le Chanoine Lorgnier

(Suite de la troisième page)

"tués au mercredi saint 1942 pendant qu'ils préparaient avec leur "vicaire, les cérémonies du jour "de Pâques, de ces religieuses dé-"capitées par la chute sur leur "couvent d'un avion et toute sa "charge de bombes... Il y a pour-"tant d'autres sujets de tristesse. "C'est l'avenir moral de ces po-"pulations abandonnées pendant "cinq longues années; il nous faut "reprendre en mains l'éducation "chrétienne, et parfois tout sim-"plement l'éducation humaine, de "toute notre jeunesse. Et c'est pour "cela aussi que je viens demander "de l'aide aux catholiques popula-"tions du Canada. Mais, d'autres "influences s'efforcent d'arracher "ces petits au Christ de leur bap-"tême; ces influences sont ser-"vies par des puissances financiè-"res dont, hélas, les possibilités "catholiques n'approchent pas. "Pour eux aussi, pour ces chers "petits enfants de France, je suis "venu tendre la main, car à quoi "servirait la restauration maté-"rielle si le capital spirituel si "étroitement lié à nos tristes rui-"nes devait périr lui aussi à tout "jamais.

Jamais je ne trouverai les paroles qu'il faudrait pour magnifier la générosité du Canada. L'accueil qui m'a été fait est de ceux qui jamais ne pourront être oubliés. Que ce soit à Québec, à Montréal, à Rimouski, à Valleyfield, à Ottawa à Amos, à Toronto, où j'ai déjà eu l'honneur de parler, je ne puis vous dire à quel point j'ai été ému du grand coeur de vos populations. Aussi je vous assure que là-bas, dans nos ruines, chaque soir, à la prière, "devant d'humbles mois de Marie, "de petites mains d'enfants se joi-"gnent pour demander au bon "Dieu de bénir leurs grands bien-"faiteurs du lointain Canada, "qu'ils sentent si près de leur "coeur.

"De St-Boniface, j'irai à Ed-"monton, où je demeurerai deux "mois; ensuite à Vancouver et "Victoria, et je reviendrai par "Calgary, Gravelbourg, pour y "voir la cathédrale élevée par un "prêtre de Boulogne, Mgr Mail-"lard; de là, je passerai à Winni-"peg pour revenir à Montréal. "Une des raisons de ma grande "randonnée dans l'ouest est que "notre région d'Arras a envoyé il "il y a une cinquantaine d'années "de très nombreux colons dans le "Manitoba, l'Alberta et la Colom-"bie-canadienne. J'ai promis à "leurs familles de France d'aller "les visiter. Grâce au si bienveil-"lant accueil de S. Exc. Mgr Ca-"bana, votre si aimé archevêque-"coadjuteur, je prêcherai le di-"manche 21 juillet aux messes à "la cathédrale de St-Boniface en "faveur de notre immense détres-"se, le dimanche 28 aux messes de "la paroisse de **Notre-Dame de "Lourdes** et le dimanche 28 dans "la soirée je donnerai une confé-"rence sur "**La France Martyre "veut revivre; et elle revivra**" à "St-Claude.

Un grand merci pour l'hospitalité que voudra bien me donner votre journal et pour l'aide efficace que vous m'apporterez aussi.

M. le chanoine Lorgnier recevra avec reconnaissance au presbytère de la cathédrale où il demeurera du 19 au 25 juillet les offrandes de personnes qui ne pourraient être présentes aux messes le 21 à la cathédrale.

ABC LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE ABC

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Les vacances

Depuis quelques semaines déjà nos étudiants sont de retour au foyer familial. Le congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba nous a empêché de souligner cet événement plus tôt. Il ne semble pas trop tard cependant pour écrire, en marge de ce fait, quelques considérations d'ordre pratique.

Si les vacances sont nécessaires, elles sont loin cependant de produire chez ceux qui en jouissent les mêmes résultats salutaires.

Les uns en effet retrouvent au foyer une vie paisible et laborieuse. Les parents de ceux-ci, conscients de leurs responsabilités, s'efforcent de rétablir dans le cadre de l'atmosphère familiale ceux de leurs enfants qui furent privés des joies de la famille durant un séjour prolongé au pensionnat.

Les autres y sont l'objet d'attentions exagérées de la part des parents. Sous prétexte de faire jouir ces enfants d'un repos dont ils ont besoin, on leur permettra toutes les libertés.

Il est regrettable que les parents ne saisissent pas davantage les conséquences qui peuvent découler du séjour de leur enfant au foyer. Les vacances décident souvent de l'avenir d'un étudiant. Que de jeunes gens sur lesquels les éducateurs avaient fondé les plus riches espoirs reviennent à leurs études apathiques, rêveurs, désabusés, quand ce n'est pas vicieux. Il est donc important que les parents se convainquent de la gravité de leurs devoirs à l'endroit de leur enfant pendant la période des vacances.

Un danger commun à tous les parents c'est de "gâter" leur enfant revenu au foyer après une longue absence. On confond facilement affection avec liberté, bonté avec faiblesse. On voit parfois des parents témoigner toutes sortes d'égards à leur enfant en vacance. Souvent celui-ci finira par croire que ces attentions lui sont dues. A moins qu'il n'en soit averti à temps, il deviendra inconsciemment un égoïste, et ce sont les parents qui en seront les responsables involontaires. La bonté et la délicatesse d'un père et d'une mère à l'égard d'un enfant doivent toujours être guidées par la raison.

Il arrive que des parents pourvoient avec une générosité de mauvais aloi leur enfant de sommes d'argent à dépenser qui dépassent leurs moyens financiers. Au lieu de donner trop libéralement à leur enfant ils devraient plutôt s'appliquer à lui faire comprendre combien il a été privilégié de passer une année dans une maison d'enseignement.

La vie religieuse de l'enfant doit être tout spécialement l'objet d'une surveillance continuelle. Les parents lui donneront tout d'abord l'exemple d'une vie chrétienne entière, franche et féconde. Ils lui enseigneront à se distraire, sans se distraire de Dieu. La prière du matin et du soir, l'assistance à la messe d'obligation et la communion du dimanche devraient entrer dans le programme de vacances d'un étudiant. Il appartient aux parents de voir à ce que ces devoirs soient remplis. Tel l'écolier vit pendant les vacances, tel il se comportera plus tard.

Le passage de la vie régulière d'une maison d'enseignement à la vie libre des vacances comporte des dangers que tous les parents soucieux d'aider leur enfant s'efforceront d'atténuer. L'oisiveté est le pire ennemi de l'adolescent. Aussi faut-il imposer à celui-ci une certaine dose de travaux manuels. Ceux-ci donneront au corps l'exercice physique dont il a besoin et enseigneront à l'enfant une expérience dont il bénéficiera toute sa vie.

Chez plusieurs étudiants le travail intellectuel finit avec l'année scolaire. C'est là une attitude regrettable dont les professeurs de nos institutions secondaires surtout connaissent les désastreux effets.

A son retour au collège ou au couvent, des semaines entières doivent être consacrées à remettre l'étudiant dans le cadre. Il serait facile d'empêcher que cette situation ne se produise, si, discrètement, les parents suggéraient à leurs enfants la lecture de quelques livres sérieux ou de journaux rédigés pour eux.

Il reste enfin la part des jeux et des distractions: quoique moins importante que celle de la vie religieuse et de la vie intellectuelle, elle ne doit pas cependant être négligée. Les jeunes d'aujourd'hui ne vivent plus comme au temps de leurs parents où les amusements et les sorties étaient inconnus. Aux parents d'accorder, avec la prudence nécessaire, certaines distractions.

Les résultats du concours français

Nous publions en première page de ce numéro la liste des lauréats du concours français qui fut tenu au mois de mai dernier, sous les auspices de l'Association d'Education. On remarquera que quelques paroisses sont particulièrement à l'honneur. Une école ne saurait mériter deux ou trois prix provinciaux sans que les institutrices ne s'imposent de lourds sacrifices pour l'enseignement du français. Le programme scolaire officiel est déjà surchargé. Dans les écoles où les nôtres sont en majorité, les institutrices n'hésitent pas à ajouter au programme du Département, l'enseignement du français. Nous nous empressons d'offrir à tous les lauréats et à leurs instituteurs nos plus vives félicitations. L liste complète de tous les élèves qui ont participé au concours paraîtra dans le numéro du 9 août. Le retard dans la publication de ces résultats est attribuable au grand nombre de copies à corriger. Instituteurs et institutrices s'imposent ce travail surérogatoire sans recevoir aucune rétribution en retour.

Si le nombre des concurrents augmente chaque année, il arrive malheureusement que dans quelques districts scolaires plusieurs élèves ne participent pas au concours. Des institutrices jugent bon d'éliminer les candidats qui n'apporteront aucune gloire à leur école. Il appartient aux commissaires et au cercle local de déjouer, à l'avenir, cette manoeuvre contraire au but même du concours et préjudiciable aux enfants.

Deux nouvelles ambassades sont créées

WASHINGTON — La Maison Blanche a annoncé que la légation américaine en Australie et la légation australienne à Washington ont été élevées au rang d'ambassades.

Le prix du papier à journal

Pour la deuxième fois en moins de trois mois le prix du papier à journal vient d'être augmenté. La dernière hausse est de $6.80 la tonne. Elle est entrée en vigueur le 11 juillet. Elle fait suite à l'augmentation de $9.00 appliquée le 1er mai 1946. Le prix du papier à journal se trouve donc porté à $69.80 la tonne. Avant la guerre il n'était que de $50.00 la tonne. Depuis 1937 le prix du papier à journal a augmenté de $27.50, soit dans une proportion de 64 pourcent.

Plusieurs hebdomadaires et quotidiens se sont vus dans l'obligation d'augmenter le prix de l'abonnement afin de compenser pour les hausses de prix du papier. **"La Liberté et le Patriote"** ne veut pas recourir à cette mesure, au moins pour le moment. Afin de lui permettre de surmonter cette difficulté passagère, la direction de notre journal invite tous les lecteurs de **"La Liberté et le Patriote"** à renouveler sans tarder leur abonnement, et à confier à ses ateliers leurs travaux d'impression. La coopération de tous ceux qu'intéresse la cause du journal français nous est nécessaire, si nous voulons maintenir le prix de l'abonnement au taux actuel.

Deux témoignages sur les Juifs

Les Juifs possèdent de puissants moyens de propagande. Ils savent habilement soulever l'opinion publique dès qu'ils sont l'objet de traitements moins généreux de la part des gouvernants. Mais une fois qu'ils ont eux-mêmes saisi les rennes du gouvernement, ils changent d'attitude et n'hésitent pas à devenir à leur tour des persécuteurs.

Deux témoignages récents méritent d'être retenus: l'un vient du premier ministre anglais, M. Clement Attlee. Parlant à la Chambre des Communes récemment, le chef du parti travailliste anglais a déclaré: "Les Juifs en Palestine ont adopté quelques-unes des pires méthodes de leurs oppresseurs". L'autre a été émis par S.E. le cardinal August Hlond, primat de l'Eglise catholique en Pologne. "Certains Juifs, déclara, il y a quelques jours l'adversaire acharné du nazisme que fut le cardinal Hlond, qui détiennent des postes de commande dans le gouvernement polonais, s'efforcent d'inaugurer une forme de gouvernement dont la majorité ne veut pas." En d'autres mots, là comme ailleurs, les Juifs n'hésitent pas à se faire les instruments pour instaurer le pire régime d'oppression qui soit: le communisme.

Quand, à l'avenir, les Juifs crieront à la persécution, nous serons moins prompts à nous émouvoir sur leur sort.

Nos orangistes

Les orangistes du Manitoba ont profité de la célébration du 14 juillet pour proclamer de nouveau leur haine de la religion catholique et de la langue française. Il n'y a rien de nouveau en cela. Aussi nous ne nous donnerions pas même la peine de souligner le fait s'il ne révélait pas chez une partie considérable de la population anglo-saxon du pays un état d'esprit pernicieux qui ne peut que retarder l'avènement du règne de la bonne entente au Canada. On dit bien que les Orangistes ne représentent qu'une infime minorité de la population et que leurs vues ne sont pas partagées par la majorité des Anglo-Canadiens, mais cependant les lois vexatoires dont la minorité est victime dans les provinces à majorité anglaise sont d'inspiration orangiste. Si les Orangistes ne représentent pas les vues de la majorité des Anglais, pourquoi donne-t-on suite à leurs réclamations?

Avant leur "grotesque" parade, les Orangistes ont donc cru opportun d'adopter trois résolutions:

I) Exhorter énergiquement le gouvernement fédéral à rejeter une proposition à l'effet d'envoyer un ambassadeur canadien auprès du Vatican.

II) Renouveler leur désapprobation de l'attitude du gouvernement fédéral qui permet l'usage du français bien au-delà des limitations qu'impose l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord, surtout dans la publication des documents et à Radio-Canada.

III) Réaffirmer leur détermination de garder l'Union Jack comme drapeau national.

Les Anglo-Saxons, on le voit, ont encore beaucoup à faire s'ils veulent réellement détruire les ridicules préjugés qui ont cours chez plusieurs d'entre eux.

DU CIMENT POLONAIS

La Pologne a exporté 100,000 tonnes de ciment dans l'Union soviétique au cours de six mois.

POUR LES PHILATÉLISTES



A L'OCCASION de l'inauguration d'un service aérien direct entre Montréal et Chicago, via Ottawa, Toronto et London, quatre cachets spéciaux ont été émis par le bureau de poste pour commémorer la première envolée qui a eu lieu le 1er juillet dernier. Les cachets qui sont des sceaux spéciaux marquant le progrès réalisé dans l'histoire du courrier aérien sont pour Montréal à Chicago, Ottawa à Chicago, Toronto à Chicago et London à Chicago et des mesures ont été prises par le bureau de poste pour remettre aux philatélistes des enveloppes portant l'inscription officielle "premier vol". Des milliers de requêtes venant de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis ont été reçues aux bureaux de poste de Montréal, Ottawa, Toronto et London dès que la nouvelle fut connue. On voit ici M. J. R. Crochetière, directeur intérimaire du service postal pour le district de Montréal, apposant le cachet sur l'une des milliers de requêtes qui ont été reçues à son bureau. Ce nouveau service d'Air-Canada accélérera considérablement l'échange du courrier entre l'est et le centre du Canada et Chicago, la porte d'entrée du "middle west". Dans le médaillon, à droite, le cachet Montréal-Chicago.

Billet du vendredi

Au temps de Jeanne Mance

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Dans l'histoire de Ville-Marie, le nom de Jeanne Mance ne se sépare point de celui de Paul Chomedey de Maisonneuve, son fondateur. Elle fut du premier groupe de colons qui s'attachèrent à sa fortune. Dès 1642, on la trouve à Ville-Marie, où elle construit bientôt l'hôpital Saint-Joseph, l'Hôtel-Dieu d'aujourd'hui. C'était une construction de bois modeste, de soixante pieds de longueur, sur 24 de largeur. Il se trouvait à l'endroit qui forme, de nos jours, l'angle nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice. Il ne tarda pas à être trop étroit, car les Iroquois ne cessaient de harceler colons et soldats de la ville naissante, faisant parmi eux de nombreux blessés. Jeanne avait 36 ans quand elle arriva à Montréal. Ame d'élite, pieuse, dévouée, elle s'était consacrée à Dieu dès l'âge de sept ans. Mais elle ne savait quelle forme donner à ses aspirations. Elle songea un moment à entrer en religion, mais ne se sentait pas la vocation. Ayant lu les **Relations** du Père P. Le Jeune, le désir lui vint de partir pour le Canada, sans être fixée cependant sur le rôle qu'elle y jouerait. Elle se rendit d'abord à Paris, où elle s'ouvrit à maintes personnes de son projet. Les unes l'approuvèrent, les autres tentèrent de la décourager. Le Père Rapin, Récollet, la mit finalement en relations avec Mme Claude de Bullion, femme très riche et très charitable, veuve du surintendant général des Finances de France. Celle-ci la manda à son hôtel de la rue Plâtrière, où les deux femmes causèrent longuement. Au cours d'une de ses visites, Mme de Bullion lui demanda si elle ne serait pas bien aise de prendre soin d'un hôpital en Nouvelle-France?

★

Frêle et de santé délicate, Jeanne n'avait pas songé à cette forme de dévouement. Elle se demanda si ses forces physiques le lui permettraient? Mme de Bullion lui révéla alors qu'elle projetait de fonder un hôpital dans la colonie à l'exemple de la duchesse d'Aiguillon, à qui l'on devait l'oeuvre des Hospitalières de Québec. Et, d'une chose à l'autre, elle pria Jeanne de se charger de l'administration du futur établissement, lui promettant les fonds nécessaires. Elle ajouta cependant que sa charité devait rester secrète. Non seulement demandait-elle à Mlle Mance de ne la nommer à personne, mais elle lui recommanda d'adresser aux soins du Père Rapin les lettres qu'elle lui écrirait plus tard. Elle lui remit aussi une riche miniature d'elle-même, dans une boîte ornée de pierreries Peu après, Jeanne faisait la connaissance de M. de la Dauversière, qui rêvait depuis longtemps d'une fondation chrétienne dans l'île de Montréal, alors à peine connue de nom, puis de M. de Maisonneuve, anxieux de partir pour le nouveau monde, "sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le roi dans la profession des armes". Il fut entendu que Mlle Mance s'associerait au groupe de M. de Maisonneuve, pour l'aider à mener à bien son travail de colonisation et d'évangélisation au Canada. Elle s'embarqua bientôt à bord d'un navire en partance de La Rochelle, en compagnie du Père Laplace, d'une douzaine d'hommes et de trois femmes. On était en 1641. Dès le 8 août, Mlle Mance mettait le pied à Québec. Douze jours plus tard, M. de Maisonneuve arrivait à son tour, sur un voilier qui, battu des tempêtes, avait dû regagner la France à trois reprises, avant de prendre vraiment la mer.

★

Cette histoire de Jeanne Mance, l'une des plus glorieuses de notre passé, notre compatriote Pierre Benoit la raconte dans **La Vie inspirée de Jeanne Mance**, ouvrage d'abord publié en 1934, que l'on réédite à Montréal. (1) Jeanne naquit vers 1606, fille de Pierre Mance, procureur du roi, et d'Anne-Catherine Emonnot. Avec ses onze frères et soeurs, elle passa sa jeunesse à Langres, petite ville des bords de la Loire. Quand ses parents apprirent son intention de s'exiler au Canada, ils essayèrent en vain de l'en dissuader. Mais elle opposa à tous les arguments contre son projet, à tous les reproches, une fermeté voisine de l'entêtement. Rendue au Canada, elle y vécut son premier hiver non loin de Québec. Le 8 mai 1642, M. de Maisonneuve et les siens prenaient place dans des barques construites au cours des mois précédents, à destination de Montréal. Les colons appelèrent Ville-Marie leur établissement, en l'honneur de la sainte Vierge. Et ce fut le traintrain de la vie quotidienne, traversé d'alertes et de misères, dans un pays à conquérir sur la sauvagerie. En janvier 1644, Mlle Mance recevait la nouvelle qu'une bienfaitrice inconnue, sans doute Mme de Bullion, lui donnait deux mille livres de rentes pour la fondation d'un Hôtel-Dieu, douze mille livres pour le bâtir et le meubler, plus une somme additionnelle de douze cent livres, "pour qu'elle en usât selon sa sagesse". Pendant l'été qui suivit, le premier hôpital de Montréal sortit donc de terre peu à peu, sur un site élevé, à l'est de la rivière Saint-Pierre. Jeanne Mance s'y logeait définitivement, le 8 octobre. Nous ne poursuivrons pas plus avant sa biographie. Par la suite, elle dut affronter des dangers et des difficultés sans nombre. A plusieurs reprises, elle eut à craindre pour l'avenir de la colonie, dont la faiblesse paraissait désespérante. Elle retourna en France en 1649, en 1658, en 1662, et chaque fois pour obtenir des secours à Ville-Marie. Jeanne Mance y mourut, le 18 juin 1673.

L'ILLETTRE

(Reproduction interdite)

(1) Librairie Granger Frères Limitée.

Les Jésuites canadiens invités en Ethiopie

LONDRES — Selon la radio du Vatican, on a appris que les Jésuites canadiens ont été invités par l'empereur Haïlé Sélassie, à établir en Ethiopie un nouveau système d'éducation. Les Jésuites ouvriront un collège pour l'enseignement primaire des futurs professeurs, à Addis-Abéba, a ajouté la radio. Plus tard, une série d'institutions, comprenant des écoles primaires et des Universités seront fondées à travers le pays.

Ce n'est pas dans la révolution, mais dans une évolution harmonieuse que résident le salut et la justice. PIE XII.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Le Canada recevra 3.5 pour-cent des valeurs allemandes.— Les Alliés peu pressés de démanteler l'Allemagne.

Ce que le Canada recevra

Comme réparations allemandes, le Canada recevra trois navires et quelques valeurs de placement. Peut-être aussi quelques brevets et un peu d'outillage industriel.

La part du Canada, telle que déterminée par l'Agence interalliée des réparations, est de 3.5 pour-cent des valeurs allemandes externes et de 1.5 pour-cent de l'outillage, de la marine marchande et de la navigation fluviale.

On croit que des navires accordés à la Grande-Bretagne, qui a droit à une allocation de 349,619 tonnes, quelques unités seront octroyées au Canada afin de compenser pour les navires canadiens, sous enregistrement britannique, coulés pendant la guerre.

Quant aux valeurs allemandes sous séquestre elles seraient tout probablement remises au Canada en plus d'une partie des biens allemands placés sous séquestre dans les pays neutres.

L'Autriche et l'appétit soviétique

Le Russes ont annocé officiellement la semaine dernière qu'ils s'étaient approprié la majeure partie de la capacité industrielle de l'Autriche et d'autres propriétés à titre de réparations allemandes. Certains représentants officiels autrichiens ont même affirmé que les Soviets réclamaient 75 pour-cent de la richesse industrielle de la république. Il va sans dire que Moscou a accompli ce beau geste à l'insu de ses alliés!

Le cabinet autrichien convoqua une séance extraordinaire et plusieurs députés communistes et socialistes se sont joints aux autres pour soutenir que les valeurs autrichiennes d'avant l'annexation doivent être considérées comme valeurs autrichiennes et non allemandes.

Les Russes ont aussi ordonné à toutes les personnes demeurant en Autriche et n'étant pas de citoyenneté autrichienne de quitter le pays immédiatement. Ces déportés n'ont pas le droit d'apporter des biens dépassant 33 livres. 54,000 personnes sont visées par cette nouvelle décision soviétique.

On compte déjà 70,000 étrangers qui ont été déportés de la zone d'occupation soviétique en Autriche, malgré la promesse de Moscou de laisser en Autriche 4,000 familles étrangères pour répondre aux besoins urgents de la récolte et de la reconstruction.

Le problème allemand

C'est le point culminant de la conférence des Quatre à Paris. L'entente à ce sujet, d'une gravité primordiale pour l'équilibre futur du monde, reste indécise et de probabilité bien incertaine.

Les Anglais et les Américains voudraient que l'on brise la solution temporaire des zones à l'intérieur de l'Allemagne afin que le pays en vienne à une forme de gouvernement fédéralisé. Quant à la France elle veut que la Saare soit incluse dans le système économique français, que la vallée du Rhin soit politiquement détachée de l'Allemagne et que le bassin industriel de la Rhur soit placé sous mandat international.

Les Russes ont nettement pris position contre les demandes légitimes de la France. Cette attitude, la plus nette de Moscou depuis de longs mois, a créé un effet violent en France et le prestige des communistes français en sera grandement atteint.

L'attitude britannique

Alors que M. Byrnes et M. Molotov se sont déclarés en faveur de la centralisation, le secrétaire des Affaires étrangères M. Bevin a laissé entendre, pour sa part, que la Grande-Bretagne procédait à l'établissement d'un contrôle autonome de sa zone. M. Bevin a ajouté qu'il adoptait cette attitude à cause de l'incapacité du Conseil de s'entendre sur un échange inter-zonal de marchandises afin de réduire le coût fantastique d'occupation de la Grande-Bretagne.

Un porte-parole a déclaré que la décision britannique était excessivement grave parce qu'elle signifiait que la Grande-Bretagne était en train de remettre l'industrie allemande sur pied.

La décision anglaise donne quelque fondement aux rumeurs qui circulent à l'effet que les Etats-Unis et l'Angleterre, qui n'ont pas connu comme la France l'envahisseur allemand seraient bien peu pressés de démanteler l'Allemagne. Pour eux, évidemment, il y a toujours la menace moscovite et l'Allemagne, plus tard, pourra les aider à se dresser contre elle, advenant la possibilité que la Russie devienne trop puissante.

A New-York

Au Conseil de Sécurité la semaine dernière M. Gromyko a rejeté la proposition australienne en faveur de la création d'une agence autonome de contrôle de l'énergie atomique et, une fois de plus, il a refusé à son droit de veto sur les questions inhérentes au contrôle de l'atome.

De plus, en invoquant son droit de veto, la Russie a vainement tenté d'empêcher le Canada de participer aux discussions du Conseil de Sécurité sur cette importante question. Le Dr Evatt d'Australie a rétorqué que le Canada serait invité à la table du conseil chaque fois que les intérêts du Canada se trouveraient en jeu dans ces discussions.

"Je dois me réserver le droit de soulever de nouveau cette question", a conclu M. Gromyko.

Colère Soviétique

La "Pravda" a pris violemment à partie, dernièrement, Brooks Atkinson, ancien correspondant du **New York Times** à Moscou pour ses déclarations contre la Russie Soviétique dans une série de trois articles que le journaliste américain a écrits après un séjour de plusieurs mois à Moscou.

Quelques extraits de ces articles, parus dans le "Time" du 15 juillet prouvent cependant l'objectivité intellectuelle, de M. Atkinson qui a voulu simplement exposer aux Américains la psychologie soviétique afin de la faire mieux connaitre du public des Etats-Unis.

"Le peuple russe, a écrit M. Atkinson, est admirable. Mais entre nous et lui se tient le Gouvernement Soviétique. En dépit du fait qu'il prétend se servir de principes démocratiques, le gouvernement soviétique est un gouvernement totalitaire.

"Quoique nous ne sommes pas des ennemis, a déclaré encore le correspondant du **New York Times**, nous ne sommes pas non plus des amis et le mieux que nous pouvons espérer c'est une paix armée pour quelques années à venir.

"Le Communisme n'est pas seulement une science politique mais une religion. Les icones modernes sont les statues de Lenine et de Staline. Les sermons aux fidèles, toujours en première page des journaux soviétiques, déclarent solennellement que l'Union Soviétique est la nation du monde la plus bénie parce qu'elle a embrassé la seule et vraie foi.

"Lorsque les représentants de l'Union Soviétique rencontrent les nôtres à la table d'une conférence ils ont l'impression de rencontrer les derniers princes du péché originel et certes, ils ne peuvent rien nous concéder, sans abandonner des principes divins. C'est une des raisons pour laquelle les Russes sont si revêches au sein d'une assemblée qui ne vénère pas Marx, Lénine et Staline."

Une heure avec . . .

Le Chanoine Lorgnier

Parmi les récits qui nous sont parvenus de la France libérée, l'un des plus touchants est sans contredit celui des pérégrinations de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, que les routiers ont promenée dans toutes les communes de France, ce qui donnait lieu à d'émouvantes cérémonies.

Symbole de la volonté de relèvement de la France martyre, Notre-Dame de Boulogne rappelle en même temps que cette ville est celle qui a le plus souffert des bombardements. De la cathédrale, il ne reste que décombres. Son recteur, le chanoine Emile-Jean Lorgnier, a entrepris par tout le Canada une quête en vue de redonner aux Boulonais leur temple. Il sera notre hôte ici à St-Boniface du 19 au 25 juillet. Il y prendra la parole à la cathédrale aux messes de dimanche 21 juillet.

Reçu avocat entre les mains de M. Henri-Robert, bâtonnier du Barreau de Paris, Emile-Jean Lorgnier entrait bientôt au Séminaire Saint-Sulpice de Paris, où il retournait après avoir combattu lors de la première Grande Guerre. Ordonné prêtre en 1918, il fut vicaire à Saint-Omer, puis curé dans un district minier, à Chocques, dans le bassin houillier de Béthune. Recteur de Notre-Dame de Boulogne depuis 1932, il vit toute son oeuvre anéantie au cours des années d'occupation.

Arrivé au pays depuis fin décembre 1945, il a tenu à être à Québec pour accueillir le régiment de la Chaudière qui a libéré sa pauvre ville de Boulogne-sur-mer, le 22 septembre 1944. Il serait très heureux, nous écrit-il, de rencontrer dans notre ville quelques vétérans, qui ont également participé à la prise de Boulogne. "Vos soldats se sont battus chez nous comme des lions. Aussi, les avons-nous accueillis avec un enthousiasme indescriptible. Nous aurions voulu les garder plus longtemps près de nous, afin de leur témoigner toute la tendresse et toute la reconnaissance dont débordaient nos coeurs, mais une tâche pressante les contraignit à ne faire dans le Boulonais qu'une halte trop courte à notre gré. L'admiration de la Belgique et de la Hollande devait, peu après la nôtre, enregistrer les exploits des soldats canadiens, exploits que gardera fidèlement l'histoire de notre pays."

Il est venu au Canada envoyé par Mgr l'évêque d'Arras pour plaider au Canada la cause sacrée de l'immense détresse de la région du nord de la France, celle qui a le plus souffert des horreurs de la guerre, et cela, hélas, deux fois en vingt-cinq ans. C'est pourquoi les éminentissimes cardinaux français ont tenu à appuyer de leur très haute autorité sa mission au Canada, en l'accréditant auprès de la hiérarchie ecclésiastique de notre pays.

Boulogne-sur-mer, d'où il nous arrive, est la ville de France qui a eu le plus grand nombre de fois le douloureux honneur d'être bombardée. Cinq cent douze bombardements aériens, sans compter les obus qui venaient des gros canons installés sur la côte anglaise, distante seulement de Boulogne d'environ vingt-quatre kilomètres: il convient d'ajouter les bombardements de l'artillerie de marine venant du front de mer. Aussi, cette ville, si belle avant 1940, n'est-elle plus à l'heure actuelle qu'une cité lépreuse et morte.

En ce qui le concerne, il a tout perdu: Eglise, salle d'oeuvres, écoles, mobilier, linge, etc. Ma maison paternelle fut elle-même détruite en novembre 1943. De quinze mille paroissiens que comptait sa paroisse en 1939, il en restait à peine trois cents au dernier mois de l'occupation allemande. Ils commencent à revenir, mais, hélas, dans quelle condition!

Boulogne-sur-Mer n'est pas la seule ville du diocèse d'Arras à avoir subi de si grands dégâts, car le diocèse tout entier a vu les deux tiers de ses neuf cent vingt-six paroisses ruinés, cinquante-deux de nos grandes églises sont rasées au sol. La cathédrale de Boulogne, deux séminaires, vingt-huit communautés et monastères, quarante-sept presbytères, etc...

Pour la seule ville de Boulogne, plus de 3,000 victimes civiles; quatre à cinq cents amputés des membres supérieurs ou inférieurs. Ceci doit s'entendre sur une population de 20,000 habitants environ, plus de 40,000 ayant évacué la ville dès le début de l'invasion.

Boulogne était avant la guerre le premier port de pêche du continent; avec ses faubourgs, il comptait 90,000 habitants. Quand les Canadiens entrèrent victorieux dans la ville, ils ne trouvèrent que six cents personnes pour les accueillir. Là-bas, la détresse est immense. Beaucoup de petits enfants n'ont pu supporter le choc de la guerre. Les santés sont ruinées. Le manque de vivres se fait atrocement sentir. Pourtant, Boulogne veut revivre. Il faut que ses sanctuaires renaissent. Huit sur douze d'entre eux sont totalement disparus. Les habitants de Boulogne veulent à tout prix revenir des départements de la Nièvre et de la Marne où ils s'étaient réfugiés afin de continuer la reprise progressive de la vie économique du Port. Malheureusement, la rentrée au pays de 35,000 de ceux-ci, 20,000 restant encore dans leurs départements de refuge, est la cause d'un drame atroce: celui du logement. En effet, sur 9,000 habitations que comptait Boulogne avant 1940, à peine 2,000 restent debout, mais quelles habitations! M. le Chanoine Lorgnier a bien voulu nous communiquer une lettre reçue ces jours derniers de l'un de ses vicaires, lettre qui décrit toute l'horreur de la situation.

"J'ai reçu ce matin une lettre navrante de ma pauvre cité. Bien volontiers, je vous la communique. C'est un de mes vicaires qui m'écrit. "Cher monsieur le curé, j'ai visité nos pauvres réfugiés qui rentrent. Simplement, sans colère, mais avec résignation, ils nous ont narré leur détresse. Ce vieux marin que vous connaissez bien, E. B——, qui compte à son actif 54 années de navigation, est revenu de la Nièvre voici deux mois. Comme logis, il n'a trouvé qu'une misérable cave sans soupirail. Un cierge fixé dans une bouteille éclaire faiblement ce qui tient lieu de mobilier: un petit lit de bois, un fourneau boîteux, une caisse américaine faisant office d'armoire et une autre de siège. Voilà, c'est tout. Démuni de literie, ce troglodyte couche dans un sac et utilise son pardessus usé comme couverture. Pour comble de malheur, son abri inconfortable était situé à proximité d'une conduite d'eau crevée, et, chaque matin, il devait évacuer plusieurs centaines de litres d'eau.

Ce cas isolé n'est pas, hélas, le plus dramatique, car bien souvent ce sont des familles entières avec enfants en bas âge, qui mènent une vie souterraine identique. Et que dire de ceux qui vivent dans les maisons mises soi-disant hors d'eau?

Il n'est pas rare de rencontrer dix ou quinze personnes dans deux pièces exiguës. Garçons et filles couchent ensemble. Nous avons vu un grand lit occupé par six enfants, trois garçons au pied et trois filles à la tête.

Fait plus déplorable encore: récemment, un accouchement se produisit dans un logement surpeuplé en présence d'une quinzaine de témoins." Et Monsieur le Chanoine ajoute dans la lettre qu'il a bien voulu nous adresser.

"Hélas! je pourrais accumuler "des faits aussi douloureux que "ceux que je viens de vous raconter, vous parler des scènes d'hor-"reur de nos bombardements, de "ces pauvres gens emmurés vi-"vants, de ces quatorze enfants

(Suite à la deuxième page)

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

On doit fêter à St-Georges de Chateauguay le 31 juillet courant le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de M. l'abbé D. McDougall. M. McDougall a été ordonné à Lorette le 14 août 1921 par S. Exc. Mgr A. Béliveau. Comme le 14 août sera durant la retraite ecclésiastique, le jubilaire a cru préférable de célébrer l'événement le 31. La messe principale aura lieu le 31 à 10 h. 30 (heure avancée).

A la cathédrale

Terrain de jeux

On fait cette semaine une collecte, de maison en maison, au profit de l'oeuvre des terrains de jeux. Il importe que l'on donne généreusement en faveur de cette belle entreprise. Après un début encourageant, le nombre des enfants a diminué de près de la moitié la semaine dernière. Il faut essayer de maintenir l'intérêt, autrement les enfants des équipes se voient sans leurs compagnons habituels et on risque d'entraîner d'autres défections.

Cette semaine avait lieu aussi le pique-nique des enfants des terrains de jeux.

Le Chanoine Lorgnier

Dimanche prochain St-Boniface entendra M. le chanoine Lorgnier, de Boulogne, France, qui parlera aux messes de la cathédrale et recevra des offrandes en faveur du diocèse de Boulogne qui a été si cruellement éprouvé durant cette guerre. M. le Chanoine fait le tour du Canada à cet effet.

Jubilé d'argent de M. et Mme A. Tougas

M. et Mme Arthur Tougas, de 505, rue des Meurons, célébraient le 25ème anniversaire de leur mariage le mercredi 19 juin. A cette occasion une grand'messe fut chantée à la cathédrale de St-Boniface. Leur fille, Thérèse Tougas, Mme Eugène Champagne et Mme Aimé Champagne, organisèrent une fête à la salle du Cercle Ouvrier, le 19 juin.

Anita Tougas lut une adresse à ses parents et leur offrit de la part des 150 invités, un joli service de coutellerie en argent, ainsi qu'une bourse.

Mlle Rose Champagne chanta l'"Ave Maria", accompagnée au piano par Mme Joseph Tougas. M. Désiré Bélanger exécuta une chanson, accompagné au piano par Mlle Lina Pattyn.

De jolis morceaux de musique furent joués pendant la soirée.

Décès

MME MARIE SARAILLON

Mme Marie Saraillon, de 211, avenue Notre-Dame, est décédée le samedi 13 juillet à l'âge de 75 ans.

Les funérailles eurent lieu mardi à 9 heures, en la cathédrale. L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Mme Saraillon naquit en France et vint ensuite au Canada, où elle vécut les cinquante dernières années de sa vie.

Elle laisse dans le deuil cinq fils: Michel, de Lewis, Man., Gaston, de Montréal, Arthur, de Norwood, Georges et Marius, de St-Boniface; une fille, Aimée, de St-Boniface et plusieurs petits-enfants.

La maison Coutu était en charge des funérailles.

Desserte du Précieux-Sang

Les 7, 8, et 9 juillet eurent lieu les Quarante-Heures à notre chapelle. Les heures saintes de dimanche et lundi soir furent dirigées par le R.P. J. Sabourin, S.J., du collège de St-Boniface. Les adorateurs se succédèrent au pied du S. Sacrement. Puisse le Précieux-Sang de Jésus bénir nos familles, les rendre meilleures, les combler de grâces de choix.

Collège de St-Boniface

Les parents qui désirent placer leurs enfants au Collège sont priés de s'entendre avec le Père Préfet du Collège, le plus tôt possible. Le Père Préfet recevra les parents de 9 heures du matin à 9 heures du soir, tous les jours. Les parents sont priés d'apporter les derniers bulletins de classe des enfants.

On rappelle que l'abonnement à la revue du Collège, "Le Bonifacien", pour l'année 1946-47, est actuellement dû.

(Communiqué).

Petites Notes

Mlle Clémentine Duhamel, de 369, rue Desautels, est partie en vacances à Vancouver avec sa nièce, Yvette Pichette, de 369, rue Desautels également. Elles seront parties pour une quizaine de jours.

• • •

Mlle Henriette Pambrun, de 424, rue Langevin, est entrée au postulat des Soeurs de la Sainte Famille, à l'évêché de St-Boniface.

• • •

Mlle Louise Roy a reçu jeudi soir, dans l'intimité, en l'honneur des jeunes étudiantes et étudiants du conservatoire de Toronto, qui suivent les cours du Dr Vinci à Winnipeg. Ce sont: Mlle Diana Thompson, de London, Ont, Mary Morrison, de Winnipeg, et MM. Maurice Boivin, de Montréal, et Arthur Smith, de Sydney, N.-E.

• • •

Mme Rita Dupas, de Montréal, accompagnée de ses deux enfants, Denise et Léo, est venue en visite chez ses parents, M. et Mme E. Chaput. Actuellement, Mme Rita Dupas est de passage à Minneapolis, l'invitée de son frère, M. Lucien Chaput.

• • •

Le R.P. Granger, dominicain, de Montréal, est de passage chez sa soeur, Mme P. Valcourt, de 132, rue Furby.

• • •

Nos institutrices, Mlles Claire Valcourt et Annette Dorge sont parties à Gimli où elles suivront leur dernier cours pour l'obtention du certificat permanent A d'enseignement.

• • •

M. et Mme Joseph Bélanger, de 506, rue Aulneau, St-Boniface, sont de retour d'un voyage de deux semaines à Yellow Stone National Park, Wyoming, E.-U.

• • •

Un "shower" donné par Mlles Renée Gravel et Jeanne Rémillard, eut lieu chez Mlle Rémillard, 188, rue Dumoulin, le mardi soir 16 juillet, en l'honneur de Mlle Léona Carbotte, dont le mariage sera célébré à St-Boniface, le 30 juillet. Des cadeaux variés furent présentés à l'héroïne de la fête par les trente invitées qui assistèrent à cette réception.

• • •

M. et Mme Edmond Toupin sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis où ils furent les invités de M. et Mme Léo Toupin, de Marble, Minn. Ils ont aussi visité Grand Rapids, Coleraine, Hibing et Crosby, où ils ont rendu visite à d'autres cousins.

• • •

Mlle Anna Larose, de Dupas, est de passage pour quelques jours à St-Boniface. Elle est en route pour Cumbermere, Ont., où elle passera quelques semaines de vacances.

Au Musée

Un ami, qui préfère rester inconnu, nous a offert une médaille papale portant d'un côté la figure de Pie IX et au verso celle de Léon XIII.

Les visiteurs continuent d'affluer au musée. On a vu la délégation québecoise visiter le musée ainsi qu'un bon nombre de touristes venus des Etats-Unis ou des autres parties du Manitoba.

On trouvera au Musée des brochures et publications historiques qu'on pourra acheter pour des sommes modiques ainsi que certains pamphlets qui sont offerts gratuitement aux amateurs.

Radio St-Boniface

Réunion des directeurs

Mercredi dernier, le 10 juillet, à 5 heures de l'après-midi, avait lieu la réunion des directeurs de Radio-St-Boniface.

Les rapports des divers comités ainsi que celui de l'Exécutif qui a tenu régulièrement ses séances depuis la dernière réunion générale des directeurs, leur furent soumis.

On a constaté que les travaux de construction et d'embellissement sont à se terminer et on peut dire que Radio-St.Boniface est pratiquement terminé. On a discuté la question de programmes nouveaux, d'annonces, de dépenses et de recettes. Notre population continue d'exprimer sa satisfaction profonde vis-à-vis du poste et c'est pour les directeurs et le personnel un profond encouragement.

L'on est à préparer une série de programmes nouveaux pour l'automne. Le talent local ne manque pas et il suffira de l'orienter pour qu'on en ressente une profonde satisfaction. Entre-temps la besogne se continue. Il n'y a pas deux mois que nous avons fait nos débuts, et déjà nous ressentons partout les résultats bienfaisants de cet important organisme.

S. Eminence le cardinal Villeneuve a dit magnifiquement le rôle et l'importance de la radio et particulièrement de notre poste radiophonique.

Lettre de remerciements de M. J.-A. Marion

St-Boniface, Man.,
le 16 juillet 1946.

Monsieur le Directeur,
La Liberté et le Patriote,
619, Avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Monsieur le Directeur,

Je désire remercier sincèrement tous mes compatriotes de langue française et autres qui ont contribué au magnifique cadeau qui m'a été présenté le soir du banquet de la clôture du congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Qu'ils soient assurés que j'en conserverai un précieux souvenir.

Votre tout dévoué
J.-A. MARION.

Mariages

PELLETIER—PRENOVAULT

Le samedi 13 juillet, à 9 heures, eut lieu en la cathédrale de St-Boniface, le mariage de Mlle Annette Prénovault, fille de feu M. J.-A. Prénovault et de Mme Prénovault, avec M. Charles-A. Pelletier, fils de M. J.-E. Pelletier et de feu Mme Pelletier.

M. l'abbé E. Hébert officia à la cérémonie.

M. Gérard Prénovault, frère de la mariée, et M. Joseph Pelletier, frère du marié, agissait comme témoins.

La toilette de la mariée consistait en une jolie robe courte de tulle sur taffetas turquoise, avec chapeau blanc et voile court. Son bouquet était de roses pâles avec pois de senteur blancs. Elle tenait aussi un livre de prière.

Mme S. Bourbonnière touchait l'orgue.

Après la cérémonie il y eut une réception au café Blackstone.

Les nouveaux époux partirent en voyage sur les grands lacs. A leur retour ils demeureront à 441, rue des Meurons.

• • •

LAVOIE—RICHARD

M. l'abbé J.-Z. Robert bénit le samedi 13 juillet à 10 heures, en la chapelle du Précieux-Sang, de Norwood, le mariage de Mlle Marguerite Richard, fille de M. et Mme A. Richard, avec M. Louis Lavoie, fils du Major et Mme J.-C. Lavoie.

Les Rév. Soeurs Chanoinesses des Cinq Plaies firent les frais du chant et de la musique.

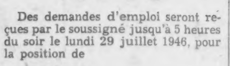
La mariée était revêtue d'une longue robe de soie blanche avec encolure ronde, jupe ample et voile court. Son corsage était de roses roses.

Mme G.-H. Belle était dame d'honneur pour sa soeur et Léo Daneault était garçon d'honneur.

Une réception eut lieu après la cérémonie religieuse à la résidence des parents du marié puis ensuite chez les parents de la mariée.

Les nouveaux époux demeureront à Winnipeg.





AVIS

Des demandes d'emploi seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir le lundi 29 juillet 1946, pour la position de

COMMIS

dans le département du Trésorier de la Ville.

Entrée en fonction: le 1er août 1946.

Salaire: homme, $105.00 par mois; femme, $84.25 par mois, avec augmentations annuelles règlementaires.

Les candidats devront connaître la sténographie et la dactylographie.

Pour plus amples détails et formules de demande, s'adresser au Trésorier-suppléant, M. E. C. Fenton.

Par ordre,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier-suppléant.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 16 juillet 1946.

Société d'Enseignement Postscolaire

Cours à domicile

Nous sommes à faire nos arrangements pour organiser une nouvelle série de cours à domicile. Il y aura encore cette année des cours de tissage et des cours en art ménager. Nous serions aises de savoir le nom des endroits qui désirent avoir des cours cette année ainsi que la date approximative. Il suffira d'écrire à la Société d'Enseignement Postscolaire, 140 avenue Provencher ou téléphoner à 201 137 pour nous le laisser savoir.

Cercle Musical Lavallée

Tous ont admiré la belle tenue de l'orchestre du Cercle musical ainsi que la belle exécution des chanteurs qui ont participé à la soirée du 10 juillet en l'honneur de M. l'abbé d'Eschambault, notre président. Nous étions fiers de notre cercle musical et de nos artistes. Nos félicitations à M. Benoist.

M. l'abbé d'Eschambault

La Société offre ses voeux à son président et fondateur, M. l'abbé d'Eschambault, et le remercie de toutes les années de dévouement mises à son service. Que Dieu le comble de ses grâces de choix afin qu'il puisse continuer encore longtemps son travail au milieu de notre organisme.

Baptêmes

Le 7 juillet — Joseph-Daniel-Armand, né le 14 juin, fils de Daniel Bartlett et de Cécile Grégoire. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Grégoire.

Le 7 juillet — Diane-Cécile, née le 27 mai, fille d'Albert Plante et de Kay Gushta. Parrain et marraine, M. et Mme Marshall Plante.

M. et Mme Guillaume Adolphe, de 188½, avenue Provencher, annoncent la naissance d'une fille, née le 16 juin et baptisée le 22 juin sous les noms de Simone-Valérie Adolphe.

Parrain et marraine: M. Clément Balas, de Lorette, et Mlle Yvette Beauchamp, de Norwood, Man.

Bibliothèque publique de St-Boniface

Nous en sommes à tout près de 125 membres à date. Nous avons besoin du double de ce nombre! Il est consolant de constater que nos abonnés lisent beaucoup durant la saison d'été. Nous avons aussi un certain nombre d'enfants qui se sont abonnés à la bibliothèque durant la saison des vacances.

Le Cercle Molière nous a voté vingt-cinq dollars pour achat de livres ayant trait au théâtre. Nous en sommes profondément reconnaissants au Cercle.

Mme Fortin, notre dévouée bibliothécaire, est à suivre le cours des bibliothécaires qui se donne tous les étés aux Trois-Rivières. Mme Fortin sera de retour à la fin du mois. Durant son absence la bibliothèque est ouverte aux heures habituelles; Mlle Lucille Campeau en assure le service.

Surveillance alliée demandée en Pologne

VARSOVIE — On rapporte que le vice-premier ministre de Pologne, M. Stanislaw Mikolajczyk, songe à demander aux Etats-Unis, à l'Angleterre et à la Russie de surveiller les élections polonaises qui doivent avoir lieu en novembre prochain.

M. Mikolajczyk se propose de demander cette surveillance alliée, à moins que l'on amende les lois actuelles de Pologne de manière à assurer au parti paysan une représentation adéquate dans tous les organismes chargés de compter les votes, à relâcher la censure de presse et à lever les restrictions sur les assemblées politiques.

On réclame un drapeau sans Union Jack

MONTREAL — La "Ligue d'Action Nationale" a remis le texte d'une lettre qu'elle a envoyée au premier ministre King pour lui demander un "nouveau drapeau" essentiellement canadien, sans "Union Jack." La ligue déclare qu'elle a comme mission de protéger les intérêts des Canadiens français du Canada. La lettre est signée par M. Pierre Bailly. On y dit que les Canadiens français ou anglais, doivent désirer un drapeau qui ne porte pas l'emblème d'un gouvernement étranger.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote

St-Adolphe

In memoriam

Ces jours derniers, nous apprenions la mort de M. Henri Gautier, décédé à l'hôpital d'Edmonton, le 27 juin, après une maladie de trois ans.

Natif de Matane, Gaspésie, il vint au Manitoba dès son jeune âge, avec ses parents qui s'établirent à Ste-Anne des Chênes, avant d'aller demeurer à Ste-Geneviève où ils moururent; Henri résida quelques années, puis vint ensuite demeurer à St-Adolphe avant de s'acheminer vers l'ouest avec sa famille. Pionnier de Donatville, en Alberta, il y laisse onze garçons et quatre filles; quatre de ses fils servirent dans l'armée canadienne, dont trois, outremer. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Donatville, le 1er juillet.

A cette famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies, et l'aumône de nos prières.

Baptême

M. et Mme Gérard Perron, née Lucille Proteau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, à l'hôpital de la Miséricorde, le 30 juin, et baptisé le 4 juillet sous les noms de Joseph-Paul-David. Parrain, Léon Perron, marraine, Yvonne Perron, oncle et tante de l'enfant.

Mlles Jeanne et Régina Leclerc sont parties le 14 juillet pour un voyage d'un mois dans l'Est et aux Etats-Unis. Elles visiteront Montréal, Sainte-Anne-de-Beaupré et passeront quelque temps chez leur soeur et beau-frère, M. et Mme Joseph Gagnon, de Salem, Mass., Etats-Unis.

St-Pierre-Jolys

Noces d'or de M. et Mme Jos. Lamoureux

Le samedi 6 juillet, M. et Mme Jos Lamoureux, de St-Pierre, célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage. A cette occasion il y eut à 10 heures, messe à l'église, chantée par le cousin des jubilaires, M. l'abbé Joseph Bellavance, curé de Transcona. Les dames de Ste-Anne de la paroisse s'occupèrent du chant durant la messe. Tous les enfants et petits-enfants et quelques parents des jubilaires assistèrent à la cérémonie.

Après la messe un diner fut servi aux parents à la maison paternelle. M. le curé J.-A. Sabourin ainsi que M. l'abbé Joseph Bellavance étaient présents. Au nombre des parents mentionnons d'abord leurs enfants; leurs 2 filles, Agnès et son époux Léo Desaulniers, de St-Pierre, Yvonne et son époux, Benoit Dupuis, de Ste-Elisabeth; leurs 4 fils, Napoléon et son épouse, de Notre-Dame de Lourdes, Cléophas, venu de Vancouver, avec son épouse et deux de leurs enfants, Anna, l'ainée, et Laura, la plus jeune; Adhémar et son épouse, de St-Pierre et Félix, de Winnipeg. On remarquait aussi M. et Mme Alfred Lamoureux, de Transcona, M. et Mme Pierre Delorme, de St-Pierre.

M. et Mme Jos Lamoureux passèrent agréablement la journée entourés de tous leurs enfants et petits-enfants.

Le soir à 9 heures un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient pour présenter aux heureux jubilaires leurs voeux et leurs souhaits. Il y eut lecture d'une adresse par M. Edmond Préfontaine, notre député. Cette adresse de circonstance fit ressortir l'esprit de travail, de sacrifice et de bonne entente des jubilaires. Elle rappela d'une façon tout à fait humoristique des souvenirs d'antan. Il y eut aussi présentation de fleurs par Anna Lamoureux et d'une bourse par Hélène Désaulniers.

M. Jos Lamoureux, jubilaire, répondit aux voeux et hommages des parents et des amis en remerciant bien sincèrement tous ceux qui ont participé à cette belle fête.

Durant la veillée un goûter fut servi aux invités.

Aux heureux jubilaires nous réiterons nos meilleurs voeux de santé, de joie et de douce quiétude.

Ste-Agathe

Nous souhaitons bon voyage et joyeuses vacances à Mlles Hélène Joyal et Rose Colliou, de St-Laurent, qui sont parties passer une quinzaine de jours à Mexico City. En chemin, elles s'arrêteront à Banff, Vancouver, Victoria, San Francisco, Los Angeles et Chicago.

Saint-Eustache

Pique-nique

Nous tenons à remercier les nombreux visiteurs ainsi que toutes les autres personnes qui ont coopéré à faire de notre pique-nique un réel succès.

Félicitations

Mme Rodolphe Lacroix a prié la correspondante de "La Liberté et le Patriote" de féliciter en son nom M. J.-A. Marion, son frère, du grand honneur reçu: l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

Noces d'Or

Le samedi 6 juillet, M. et Mme François McKay célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage. La journée a débuté par une messe chantée par M. le curé Gervais. Une nombreuse chorale fit les frais du chant. Les jubilaires avaient tenu à recevoir la sainte communion en ce jour. M. et Mme William Carrière furent témoins du renouvellement des promesses de mariage. Une réception suivit à la résidence des jubilaires. Tous les parents et de nombreux amis leur rendirent hommage dans une adresse lue par Mlle Yvette McKay, leur petite-fille. M. Dominat Létourneau offrit une jolie somme d'argent de la part de la famille, des paroissiens et d'autres amis, tandis que Mme Amédée Beaudin leur présenta un joli cadeau-souvenir au nom des Dames de Ste-Anne de la paroisse. "Ad multos annos!"

Va-et-vient

Mlle Adrienne Sauvageau, après avoir passé quelque temps à visiter ses parents, est retournée chez ses parents à Fargo, Dakota-Nord.

Mlles Gertrude et Elda Hamelin rendirent visite tout dernièrement à leurs parents à Fargo, Dakota-Nord.

Mlle Elizabeth Dangler, ménagère au presbytère, est revenue après avoir passé quelque temps chez ses parents à Southey, Sask.

En Ontario

Fort Frances

Décès

La famille Gagné a eu la douleur de perdre son père, M. Cyriac Gagné, décédé subitement à sa résidence, le dimanche 30 juin, à l'âge de 70 ans.

M. Gagné conduisit le premier bac entre International Falls, E.-U., et Fort Frances, Ont., avec ses deux frères, Narcisse et Johnny, décédé récemment.

Son épouse l'a précédé dans la tombe, il y a quelques années.

Survivent au défunt, huit enfants: Mme E. Warren (Desneiges), Philippe, Agnès, Jeannette, Marie-Anna, Romuald, Cécile et Bernard. Tous se sont rendus à Fort Frances pour les funérailles.

La population de Fort Frances offre ses condoléances à la famille de ce vaillant pionnier canadien-français.

The Manitoba Power Commission

Le rapport de la Commission du pouvoir électrique du Manitoba, pour les six derniers mois de la période se terminant le 31 mai, montre que son revenu total pour 1946 se chiffre à $1,222,087.87, comparé à $1,133,824.31 en 1945; les dépenses étant de $508,865.10 en 1946 et de $447,275.44 en 1945. Le total d'heures kilowatt employées pendant cette période s'élevait à 41,544,085, comparé à 43,187 en 1943. Ce qui indique une augmentation de revenus de 11.19 p. cent. Dans la plupart des villages, on a aussi enregistré une augmentation de revenus. Notons entre autres, Portage la Prairie, Dauphin, Neepawa, Virden, Steinbach, Altona et Wincler.

Malgré la température peu favorable et le manque de matériaux de construction, l'électrification des fermes se continue lentement, mais avec succès.

Promu



M. George Runians, assistant surintendant de la division de l'Ouest de la Banque de Montréal, vient d'être nommé surintendant de cette même division. Il aura ses bureaux à Montréal.

Il a rempli des postes importants pour la Banque de Montréal à Régina, Calgary, Winnipeg, Mexico et Vancouver.

LES MARCHES

20 JUILLET

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$14.00—$15.00
Bons	12.00— 13.50
Moyens	10.50— 11.50
Ordinaires	8.50— 10.00
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$14.00—$15.00
Bons	12.00— 13.50
Moyens	10.50— 11.50
Ordinaires	9.00— 10.00
Génisses	
De choix	$13.00—$13.50
Bonnes	10.50— 12.50
Moyennes	9.00— 10.00
Ordinaires	7.50— 8.50
Veaux engraissés	
De choix	$14.00—$15.00
Bons	13.00— 13.75
Moyens	11.00— 12.50
Vaches	
Bonnes	$ 9.00—$ 9.75
Moyennes	7.50— 8.50
Taureaux	
Bons	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	8.00— 9.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$ 9.75—$11.00
Moyens	8.50— 9.50
Ordinaires	7.25— 8.25
Génisses de boucherie	
Bonnes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 7.50—$ 8.00
Ordinaires	6.00— 7.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$13.00—$14.00
Ordinaires et moyens	7.50— 12.50
Agneaux	
Bons	$15.00—$15.50
Ordinaires	6.00— 10.00
Moutons	
Bons pesants	$ 7.00—$ 8.00
Ordinaires	2.00— 3.00

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.38
Oeufs	
A gros, la douz.	.39
A moyens, la douz.	.37
A poulettes, la douz.	.29
Grade B	.28
Grade C	.24

Bons

(The Investment Dealers' Association of Canada)

1er Empt de guerre, 3¼ p.c.	105.15	105.65
2e Empt de guerre, 3 p.c.	103.60	104.10
1er Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.40	105.90
2e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105¾	106½
3e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105¾	106½
4e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104¾	105½
5e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104½	105¼
6e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104½	105¼
7e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104½	105¼
8e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104½	105
9e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104¼	105

Neuvaine-Fête-Solennité de Sainte Anne

PROGRAMME

La neuvaine: du 17 au 25 juillet

A.M. 6 h. 30: Confessions.
7 h. 30: Messe chantée, vénération de la relique.
P.M. 3 h.: Confessions.
7 h. 30: Exercices de la neuvaine.

La croyance populaire, accréditée par de multiples faveurs, attribue aux neuvaines une efficacité particulière. Faisons avec dévotion la neuvaine de la Bonne Sainte Anne, protectrice des Canadiens Français.

La fête, 26 juillet

Pour les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes, le 26 juillet est comme un dimanche. Les offices ont lieu aux mêmes heures que le dimanche.

A.M. Confessions à partir de 6 h.
7 h. 30: Messe basse, avec cantiques, sermon.
10 h.: Messe solennelle.
P.M. 1 h. 30: Bénédiction du S. Sacrement, et vénération de la Relique, spécialement pour les pèlerins du Sacré-Coeur, de Winnipeg.
9 h.: Grande procession à l'extérieur.

La solennité, 28 juillet

Pèlerinage diocésain. Depuis au-delà de 50 ans, de nombreuses délégations, de la plupart des paroisses du Manitoba, viennent ici acclamer et supplier la grande Thaumaturge.

A.M. Confessions dès 6 heures, et toute la matinée.
Distribution de la communion à toutes les demi-heures.
7 h. 30: Messe basse, avec cantiques et sermon.
10 h.: Messe solennelle, en plein air. Célébrant: le R.P. Albert Girard, O.M.I. Prédicateur: M. l'abbé L. Senez, curé de Lorette.
P.M. 1 h.: Vénération de la Relique, à l'église.
1 h. 30: Bénédiction du Saint Sacrement, à l'extérieur.

Note: Tous les exercices seront à l'heure solaire.

Bonne Sainte Anne, priez pour nous

AUX FERMIERS DES PRAIRIES

Vous avez sans doute lu et entendu les arguments en faveur du contrat de blé proposé entre le Canada et l'Angleterre. Maintenant, sous tous les rapports, nous vous demandons d'étudier les arguments qui s'y opposent, et, en toute sincérité, de juger par vous-mêmes si une telle proposition sera à votre avantage ou non.

Les membres du Winnipeg Grain Exchange s'opposent vigoureusement à ce que le Canada signe un contrat de blé bilatéral avec la Grande-Bretagne ou avec tout autre pays. En voici les raisons:

En novembre 1945, le Canada s'est engagé à ne pas faire aucun contrat bilatéral avec aucun pays. Voici ce que le "Winnipeg Free Press" écrivait dans un article éditorial le 19 juin 1946, lorsque le contrat de blé était à l'étude:

> **"Le fait que le Canada, plus que tout autre pays, changerait le cours ordinaire des choses, et, en cherchant à prendre avantage de la situation, ignorerait le bien, plus grand, qui en résulterait, couvrirait d'un voile l'accord qui a été passé, et nuirait au mouvement le plus prometteur des temps modernes (c.-à-d. pour le commerce international libre) ce fait, dis-je, ne constituerait rien moins qu'un acte de trahison."**

Si un contrat de blé est passé avec la Grande-Bretagne, il en résulterait que tous les autres marchés d'exportation du blé du Canada seraient fermés. Il est vrai que la Grande-Bretagne est notre meilleure **cliente** de blé. **Mais elle n'est pas la seule.** Même si les Britanniques étaient consentants à acheter toutes leurs provisions de blé de nous, leur consommation entière ne suffirait pas à employer notre surplus exportable de blé et à maintenir nos fermiers prospères.

Voici des chiffres qui prouveront la vérité de cette affirmation:

Durant les treize ans qui ont précédé la guerre, les exportations de blé du Canada étaient réparties comme suit:

AU ROYAUME-UNI 36% — **EN EUROPE 49%**
EN ORIENT 5% — **AUX AUTRES PAYS 10%**

A la lumière de ces chiffres, croyez-vous que les fermiers des Prairies ou le Canada lui-même soit en mesure de s'opposer à 64% de ses acheteurs de blé de par tout le monde? Ces acheteurs se trouvent dans soixante différents pays. En temps normal, nous devons compter sur eux pour acheter notre blé. Où donc pourrions-nous le vendre ailleurs?

Si ce contrat de blé est passé, chacun de ces pays se tournera contre nous. Ils achèteront d'autres pays, non seulement leur blé, mais tous les autres produits qui font concurrence au blé dans le commerce mondial, tels que le blé d'Inde, les patates, le seigle, l'orge, l'avoine, etc. Ne feriez-vous pas de même si vous étiez à leur place?

Comment donc le Canada peut-il se penser capable d'ignorer les gros acheteurs de blé de l'Europe, de l'Asie et d'ailleurs? Le "Winnipeg Free Press" dans un éditorial du 26 juin, a mis la situation bien au clair en disant:

> **"Le résultat d'un tel contrat de blé sera de limiter le nombre de nos marchés, et de ne dépendre pour notre commerce de blé, à l'avenir, que de quelques acheteurs, bien peu nombreux. Comme avantage immédiat, une sécurité à long terme. Mais lorsque le contrat sera terminé, qui mènera la barque?"**
>
> **"L'avantage dont jouira le Canada étant basé sur les pertes subies par les autres pays, les résultats d'une telle situation seront inévitables. Les pays qui auront souffert au point de vue du commerce à cause de la position privilégiée du Canada, attendront le jour où le contrat prendra fin pour prendre leur revanche. Qu'arrivera-t-il alors aux prix du blé?"**
>
> **"En langage commercial, ce contrat de blé constituerait une déclaration de guerre, non un acte de coopération. Est-il possible qu'une telle mesure traduise l'idée de progrès conçue par les organisations de cultivateurs? Evidemment, non."**

Il doit y avoir une certaine flexibilité dans la vente et l'achat du blé, pour faire face aux variations dans la quantité et la qualité de la production, non seulement au Canada, mais dans tous les autres pays qui produisent, qui consomment ou qui exportent du blé. Ce produit doit se vendre à des prix qui soient égaux à ceux des autres denrées qui se vendent sur les marchés mondiaux.

Cette fluctuation des prix doit correspondre aux prix des marchandises que les fermiers doivent acheter. Vous savez vous-même que vous payez plus actuellement pour les machines agricoles, les vêtements, le bois et autres marchandises. Pourquoi, alors, devriez-vous accepter que le prix de votre blé soit toujours le même? Un tel système n'est ni juste ni raisonnable.

Toute promesse de récompense à venir pour vos sacrifices actuels ne peut être remplie, bien que ceux qui favorisent le contrat du blé voudraient vous le faire croire.

Aucun pays qui importe du blé ne voudra, pour longtemps, payer plus pour le blé canadien (tout en considérant sa qualité) que les prix demandés par les autres pays qui exportent du blé. Le voudriez-vous si vous deviez acheter du blé?

Durant l'année 1945-1946 les fermiers des Prairies ont perdu environ 150 millions de dollars en raison du "contrôle" actuel des prix du blé. Vous attendez-vous jamais à recouvrer votre part de cette perte?

La vérité est que si ce contrat est signé, le "contrôle" sur le prix de votre blé continuera à être en vigueur, et vous envisagerez probablement d'autres pertes. Et à qui vous adresserez-vous pour vous rembourser ces pertes? Au Canada? A la Grande-Bretagne?

Le contrat signifiera le monopole du contrôle de la production du grain. A vous, fermiers, on vous dira ce que vous devez semer et combien d'acres vous devez ensemencer. Et vous n'aurez rien à dire lorsque vous voudrez savoir comment, quand, où et à quel prix votre récolte sera vendue. Le gouvernement sera l'acheteur et le vendeur. Vous ne pourrez rien dire. Comment aimerez-vous cela?

On vous a garanti un prix de base de $1.00 le minot pendant quatre ans, **mais cela ne vous a pas été assuré pour toute votre récolte.** L'annonce du prix de base du gouvernement spécifie clairement qu'il **sera peut-être nécessaire d'exercer le contrôle sur les livraisons.**

En commentant sur les dangers du monopole, le "Winnipeg Free Press" du 26 juin disait:

> **"On n'a pas mentionné encore aucune autre conséquence fâcheuse du commerce bilatéral du blé. Le marché ouvert céderait en faveur d'un monopole de l'état. Il y a divergences d'opinions au sujet du marché ouvert, mais personne d'avisé ne conseille le monopole de l'état comme alternative."**

* * *

Par-dessus toutes les objections, nous nous opposons fortement au changement dans la politique nationale, qu'un tel contrat occasionnerait. Le gouvernement n'a reçu aucun mandat du peuple pour promouvoir un tel plan de Socialisme d'Etat.

IL FAUT REPONDRE A LA QUESTION D'UNE FACON OU D'UNE AUTRE

Le Canada désire-t-il permettre que l'on continue la compétition libre dans la vente du blé et autres produits? Ou: le Canada a-t-il l'intention de s'engager **officiellement** dans une politique de Socialisme d'Etat?

Si le système de compétition libre doit continuer à être en vigueur, alors le Canada ne peut pas signer de contrats bilatéraux de commerce.

Si les promoteurs du contrat bilatéral de blé désirent le Socialisme d'Etat, ils devraient le dire franchement, et ne pas faire croire aux Canadiens que leur liberté d'action n'est pas menacée, **alors que la vérité est tout à fait le contraire.**

THE WINNIPEG GRAIN EXCHANGE

LA MAISON SAINT-JOSEPH D'OTTERBURNE
vous invite respectueusement au

pèlerinage diocésain

en l'honneur de saint Joseph, organisé pour

dimanche, le 4 août prochain

sous le haut patronage de Leurs Excellences Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface et Monseigneur l'Archevêque Coadjuteur.

A.M.—(Heure solaire)
7 h. - 8 h. - 9 h.—Messes; Communions; Confessions.
10 h. 30—GRAND'MESSE.

P.M.—(Heure solaire)
1 h. 30 - 2 h. 15—Visite des départements de la ferme de la Maison Saint-Joseph.
2 h. 30—Vénération de la relique de saint Joseph.
Bénédiction des objets de piété.
Salut du Très Saint-Sacrement.

AVIS

1. La Maison Saint-Joseph ne sert pas de repas.
2. Les pèlerins trouveront sur le terrain: liqueurs froides, crème à la glace, sandwiches, thé, café.
3. Un service d'autobus sera à la disposition des pèlerins de la ville. S'adresser à M. E. Létienne, marchand d'articles religieux, 672, avenue Taché. Téléphone 203 664.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

Noces d'argent

Le vendredi 5 juillet il y eut à la demeure de M. et Mme Omer Pellerin une soirée-surprise en l'honneur de ces derniers, qui célébraient le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. On passa la soirée en chantant, en causant, et en dansant; et un succulent goûter fut servi. En souvenir, de jolis cadeaux furent offerts à l'heureux couple. Etaient présents: M. et Mme O. Pellerin, M. et Mme G. Spronken, M. et Mme T. Deaust, M. et Mme N. Morin, M. et Mme P. Hamel, M. et Mme A. Bachand, M. et Mme A. Bourgeois, M. et Mme E. Marchand, M. E. Hamel, M. E. Pellerin, M. A. Pellerin, Mlle A. Maloney et Mlle M. Pellerin.

Décès

Le 8 juillet la Rév. Sr Saint-Léon est décédée subitement à l'hôpital. Elle était depuis quinze ans institutrice au Jardin de l'Enfance. Son dévouement ainsi que ses excellentes qualités d'institutrice la faisaient estimer de tous.

La défunte, née Lucia Magnan, naquit à l'Assomption, P.Q.

Campement des enfants

Depuis quelques semaines, il y a un campement d'enfants à un joli site au bord de la rivière. Ce campement est sous l'habile direction de M. le Curé aidé de quelques séminaristes et quelques dames de la paroisse. Les enfants s'amusent beaucoup et cette vacance leur est salutaire à tous points de vue.

St-Isidore de Bellevue

Le dimanche 23 juin eut lieu une réception de Dames de Ste-Anne. Les Dames suivantes sont entrées dans la Congrégation: Mmes Julien et Edmond Gaudet, Félix Pelletier, Josaphat Bourdon et Arthur Leblanc.

M. Joseph Guigon vient d'épouser Mlle Irène Blanchard, de Duck Lake. Nos félicitations et nos voeux de bonheur.

En vacances: Mlles Denise et Madeleine Eltuir, Emma et Odile Gareau, Résina Gaudet, institutrices. Mme Léon Lavigne, de Denholm. Les élèves du couvent de Duck Lake, Marie-Thérèse et Laurianne Grenier, Georgette Gaudet.

South Makwa

M. Aurèle Beauchesne a été admis à l'hôpital Notre-Dame, de North Battleford, où il doit subir une opération.

Mariage

Le lundi 8 juillet, eut lieu le mariage de M. Lucien Vaillancourt, de Montréal, avec Mlle Yvette Cardinal. M. Albert Sicotte et M. Stanislas Cardinal servaient de pères aux mariés. Mlle Cardinal était revêtue d'une longue robe en sheer blanc avec encolure en dentelle garnie de perles satin; elle portait un voile trois-quart retenu par une coiffure genre "sweetheart", et son bouquet se composait de jolies fleurs naturelles.

La chorale, sous la direction de M. Arthur Doucet, exécuta le chant de la grand'messe et les cantiques appropriés.

Parmi les invités au déjeuner qui suivit la cérémonie, l'on pouvait remarquer M. le Curé, Mme Sabourin et son fils, Léopold, M. et Mme Arthur Doucet, Mme Léger Colbert, Mlle Candide Roy, M. Albert Sicotte et son fils Roger, M. Lionel Beaulieu, M. Mills, et quelques autres, outre les proches parents de la mariée.

Le R.P. Alphonse Gaudet, O.M.I., curé de Meadow Lake, et le R.P. Bernet-Rollande, O.M.I., de Green Lake, étaient de passage au presbytère, ces jours derniers

St-Hilaire-de-Cochery

La réunion de l'A.C.F.C. a eu lieu chez M. T. Martin. M. Guy de Bussac donna un compte rendu de son voyage à Prince-Albert, à propos de Radio-Ouest-Française. Après l'assemblée, Mme Martin servit un délicieux goûter.

En juin, elle eut lieu chez M. G. Lortie. Il y avait une nombreuse assistance et une grande cordialité. Tous se font un plaisir de se rendre à ces réunions. Mme Lortie, aidée de sa fille, Hélène, servit le goûter.

En juin également, étaient de passage chez leurs frères MM. L. et H. de Moissac, M. et Mme de Rocquigny, ainsi que leur fils, le R.P. J. de Rocquigny, leurs fille et gendre, M. et Mme G. Bernard, de Haywood, Man. M. H. de Moissac, son fils Joseph, et sa fille Mme A. Martin, se sont joints à eux pour aller assister au mariage de leur nièce, Mlle B. de Moissac, de St-Paul, Alta.

Notre dernier soldat, M. Antonio Marien, est revenu d'outremer.

Mmes G. Lortie et A. Marien sont allées au pèlerinage de Wakaw.

MM. Alphonse Martin et Arthur Ferland sont partis pour faire les récoltes en Ontario.

Mme A Marien est partie en voyage à Montréal et Québec, pour visiter ses parents et assister aux derniers voeux de sa fille, Soeur Marien.

M. et Mme Jean de Bussac ont été appelés à Margo par la mort subite de leur fille, Mme Alain LeSanne.

M. A. Martin est rendu sur sa nouvelle ferme à un demi mille de Biggar. Nous regrettons de perdre cette famille; notre paroisse est déjà si petite.

M. et Mme T. Martin sont allés à Saskatoon mener leur fille à l'école normale. Mlle Th. de Moissac suit également le cours de 6 semaines à l'école normale.

Ferland

MM. et Mmes Aristide Fournier, Alex. Laberge, Antonio Chabot, Homer Barsalou, représentaient les écoles de Ferland au Congrès de Régina, la semaine dernière.

MM. et Mmes J. Palmier et Bachelu, de Laflèche, étaient en visite chez M. Jos.-Ed. Chabot.

Mme Armand Laberge est allée passer quelques semaines chez ses parents, à Willow Bunch.

Mme Raymond Chabot est revenue après avoir passé quelques semaines chez ses parents, à Ponteix.

M. et Mme Jean Bourré, de Mazenod, ainsi que Jean et Marguerite, sont venus passer le dimanche chez M. et Mme P. Corcoran.

M. Gérard Privé, de Ponteix, était chez M. Avila Chabot, ces jours derniers.

Val Marie

Mme J. Grégoire, accompagnée de son fils, de Lisieux, est en promenade chez sa mère, Mme Eugène Ronceray.

M. et Mme Barton, de Winnipeg, et leurs deux jeunes fils, sont en promenade pour une couple de semaines chez M. Henri Ronceray.

Un grand nombre de paroissiens se sont rendus aux piques-niques de Ponteix et de Masefield, mercredi dernier.

Etaient de passage à Malta, Mont., la semaine dernière, Bruno et François Bos-Constant et Louis Wanlin.

M. Adrien Privé, de Ponteix, est en visite chez des amis.

Mlle Lorette Laprise enseigne actuellement à l'école Denniel.

Une terrible tempête de vent s'est abattue sur Val Marie, dimanche soir dernier/Des dommages considérables ont été causés. Mme Thomas Legault et son jeune fils, ainsi que Mme P. Bleau, ont été gravement blessés. Leur maison fut complètement démolie après avoir été soulevée de plusieurs pieds; ces personnes furent trouvées sous les débris. Des dommages élevés ont été également causés chez M. Adelard St-Jean et à plusieurs autres endroits.

MM. Arthur Lemire et Gus Anderson étaient de passage à Shaunavon, pour affaires, lundi dernier.

Mme J. Geiger, de Rosefield, est en visite chez M. John Laturnus.

L'hôtel Toupin, ainsi que le presbytère, sont à recevoir une nouvelle couche de peinture. Espérons que plusieurs autres suivront l'exemple.

Les Révérendes Soeurs du couvent sont parties, jeudi dernier, pour leur retraite annuelle à Biggar.

M. Lucien Lizée était de retour à Régina la semaine dernière, pour soins médicaux.

Dollard

Décès

Le 6 juillet, M. Napoléon Goulet, agé de 73 ans, est décédé après une maladie de plus d'un an. L'inhumation eut lieu le 8, à 10 heures. Une foule de parents et d'amis venus de loin et de près, lui témoignèrent leurs derniers respects.

M. Goulet naquit à St-Sébastien, P.Q. Il épousa Anna Rodrigue le 31 décembre 1899. Il demeura avec sa famille, aux Etats-Unis, ensuite à St-Vital et à St-Claude, Man., puis finalement, il vint s'installer à Dollard, Sask., en 1929.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, 14 enfants, dont 8 filles et 6 garçons: Félix, de Kenora, Ont.; Antoinette (Mme Louis Tétreault), de Radville; Edouard et Henri, de Dollard; Rose (Mme Joseph Legal), de St-Adolphe, Man.; Alvine (Soeur Marie-Jean de Lalande), de Camperville, Man.; Marie (Mme Wilfrid Maurice), de Penticton, C.B.; Joseph, de Windsor, Ont.; Victor, de Dollard; Irène (Mme Antonio Dufresne), de Kenora, Ont.; Thérèse (Mme Albert Dufresne), de Dollard; Lena, de Winnipeg, Man.; Albert et Jeanne, de Dollard. Un frère, Louis, et une soeur, Mme Joseph Rodrigue, de la Californie, lui survivent également.

Le deuil fut conduit par M. Adélard Roy. Etaient porteurs: Joseph Audette, Aurèle Arcand, Jos. Arcand, Alcide Dufresne, Delphis Grégoire et Joseph Auger.

Le service fut chanté par M. l'abbé Lemay.

Remerciements

Mme Napoléon Goulet et ses enfants désirent remercier très sincèrement les parents et amis qui ont offert des témoignages de sympathie, soit par leurs prières, chant et services, à l'occasion de leur deuil.

M. Conrad Poisson est allé au "stampede" à Calgary.

Il est revenu avec son frère Benoit qui était venu le rencontrer à Calgary.

Lebret

Nos gens jouissent beaucoup de la belle récolte de poires des alentours.

Le R.P. L. Jalbert et Mme J.-T. Lafleur, nommés délégués de Lebret au congrès de l'A.C.F.C. à Régina, sont revenus tout enthousiasmés et encouragés pour la cause française.

Mlle Gertrude Girouard est en visite chez M. J. Châtelain.

Plusieurs paroissiens de St-Brieux sont venus à Lebret, après le congrès, pour visiter des amis au Scolasticat ainsi qu'au village.

Nous sommes tous contents que Mme Lecours se soit remise de sa maladie assez grave.

M. et Mme Wilfrid Privé et famille, de Winnipeg, accompagnés de MM. Archile et Alphonse Morissette, sont de passage chez M. J. Châtelain.

Mme H. Pugsley, de Régina, et ses trois filles, sont en promenade chez leurs amis.

Frenchville

Mme Adélard Lambert est l'hôte de sa mère, de sa soeur, de son beau-frère et de sa nièce, tous de San Francisco.

M. Léon Ruest est parti à Régina pour quelques jours, pour affaires.

M. Odile Guy, licencié de l'armée, est actuellement chez sa mère, Mme Guy.

M. Rosaire Côté et Mlles Alice et Marie-Anne Hamel sont partis pour un voyage à Winnipeg.

Mlle Angélina Goddu est partie pour la Colombie Britannique.

M. Argy Brisson, de la Colombie, est en promenade chez M. Léon Ruest.

M. Marcellin Ruest est en promenade chez ses parents, M. et Mme Léon Ruest.

Mlle Monique Guy est en promenade à Swift Current.

Radville

Mariage
Martin—Imbert

Le mardi 25 juin, M. Théobald Martin, fils de M. et Mme Willie Martin, conduisait à l'autel Mlle Solange Imbert, fille de feu M. et Mme Auguste Imbert. Le mariage fut célébré par le R.P. Yandeau. La mariée était assistée de Mlle Olive Fradette tandis que M. Germain Labbé servait comme garçon d'honneur.

Après le mariage, une trentaine de parents et d'amis se rendirent chez M. et Mme Willie Martin où un repas fut servi. La journée se termina par une soirée à la salle Mémorial, durant laquelle un goûter fut donné par M. et Mme Louis Martin.

Les nouveaux époux demeureront au village où M. Martin est employé sur le chemin de fer.

Pique-nique

Le dimanche 14 juillet eut lieu le pique-nique annuel donné par le club local des Chevaliers de Colomb. Les recettes serviront aux fonds de construction pour le nouvel hôpital.

L'équipe de balle molle de Ste-Collette fut victorieuse pour la journée, jouant contre Ceylon et deux équipes de Radville.

Il y avait aussi un comptoir de rafraichissements sur le terrain.

Malgré la température peu favorable le matin, ce fut un grand succès.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Mazenc et Jean sont allés à Calgary la semaine dernière. Ils se sont arrêtés quelques jours à Vulcan chez leur fille, Mme Pierre Bourassa.

Mme Jos Dionne, de Meadow Lake, Sask., est en promenade chez ses parents ici, pour quelques jours.

M. et Mme Romuald Bourassa et M. et Mme Léopold Marion ont quitté leur ferme pour venir s'établir au village.

M. et Mme Jos. Carles et Mme Léon Carles sont partis à Winnipeg pour une dizaine de jours.

Après une courte mais grave maladie, notre tailleur, M. Maurice Durand est maintenant en voie de rétablissement.

Saint-Hubert

Décès

Le samedi 29 juin, ont eu lieu les funérailles de Mme Jean-Marie Guilloux, née Marie-Louise Bourhis, décédée à l'âge de 66 ans.

Elle était née en France, fille de Pierre Bourhis et de Marie Kériou. M. Bourhis avec deux garçons, François et Pierre, était venu de Bretagne dès 1892, directement à St-Hubert; Mme Bourhis arrivait l'année suivante, avec les autres enfants. La famille se fixa sur une ferme à 2 milles à l'ouest de l'église actuelle.

Le 10 février 1904, dans l'église bâtie en 1903, avait lieu le premier mariage, entre Marie-Louise Bourhis et J.-Marie Guilloux. Ils allèrent aussitôt habiter une ferme sur le territoire de la Mission Kennedy. Quelques années plus tard, le père et la mère quittaient aussi St-Hubert pour aller sur une ferme à proximité de leur gendre.

Le père et la mère de la défunte, avec l'une de ses filles et trois de ses frères étaient déjà enterrés dans le cimetière de St-Hubert: il était donc tout naturel qu'elle vint reposer auprès d'eux.

Malgré la pluie et le mauvais état des chemins, de nombreux parents et amis de la famille ont assisté à la cérémonie, à l'église et au cimetière; c'est la preuve de la haute estime dans laquelle était tenue la défunte dans toute la contrée environnante.

Notre pique-nique,

Notre pique-nique du 2 juillet, favorisé par un temps exceptionnellement beau, a remporté, à tout point de vue, un franc succès. Cinq clubs de balle-dure se sont fait une lutte acharnée. Limités par le temps, finalement Dumas et Elcapo ont dû se partager le premier prix. Quant à la balle-molle, ce sont les écoliers de St-Hubert qui ont remporté le premier prix.

Suivent les noms de nos cinq délégués à la convention de l'A.-C.F.C. à Régina: Maurice Gérard, Mme M. Gérard, Arsène Smeets, Robert Istace et Mlle Reine Cottin.

"Going my Way"

Le fameux film où brille avec tant d'éclat l'incomparable Bing Crosby, sera déroulé sur notre écran le 28 juillet. Peu de films ont jusqu'ici attiré une assistance aussi nombreuse partout où ce film a été présenté. Il se peut que nous n'ayons pas, d'ici longtemps, un film de cette valeur. Qu'on se le dise, et surtout, qu'on y vienne. Il y aura plusieurs représentations. Qu'on veuille bien prendre des informations pour savoir l'heure de chaque séance.

Saint-Denis

Mariages
Hounjet—Desjardins

Le 5 juin à 10 heures Mgr L.-A. Pierre bénissait le mariage de Mlle Maria Desjardins, fille de M. et Mme Josaphat Desjardins, de St-Denis, avec M. Napoléon Hounjet, fils de M. François Hounjet, de Prud'homme.

La mariée vêtue de blanc entra dans l'église au bras de M. Henri Hounjet, tandis que M. François Hounjet accompagnait son fils.

Mlles Blanche et Anna Desjardins, soeurs de la mariée, étaient demoiselles d'honneur et MM. Robert Deauvin et Georges Rousson étaient garçons d'honneur.

Après la messe nuptiale il y eut une réception chez M. Desjardins où parents et amis se rendirent. La journée se termina par une soirée à la salle à Vonda.

Les nouveaux époux feront leur demeure à Prud'homme.

Deauvin—Desjardins
Rousson—Desjardins

Le 2 juillet en notre église Mgr L.-A. Pierre bénissait le mariage de Mlle Blanche Desjardins avec M. Robert Deauvin, de Peterson.

Mlle Auria Desjardins était demoiselle d'honneur et M. Joseph Hounjet, de Prud'homme, était garçon d'honneur.

A la même messe Mgr Pierre bénissait aussi l'union de Mlle Anna Desjardins, de St-Denis, avec le soldat Georges Rousson du camp de Dundurn.

Mlle Malvina Desjardins était fille d'honneur et M. Joseph Dellezay, garçon d'honneur. Pendant la grand-messe quelques cantiques furent chantés. Mme Adjutor Lepage touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse une réception fut donnée chez M. et Mme Desjardins. La journée se termina joyeusement par une soirée à la salle de Prud'homme.

Aux jeunes époux nos meilleurs voeux de bonheur.

En visite

M. et Mme Peter Remenda, de Saskatoon.

M. et Mme Henri Dinelle et leur fille, de Saskatoon.

M. et Mme Philippe Lepage et leurs enfants, de Debden.

Mlle Georgette Grisé, de Gravelbourg, en visite chez ses parents ainsi que Lucille et Simone et ses enfants venus de l'Est.

M. et Mme Roméo Phaneuf, de Hoey.

M. et Mme Armand Perreault, d'Albertville.

M. Roland Labrecque, instituteur, en vacance dans sa famille.

Mlle Hervélyne Pion également en vacance.

Mlle Marie-Blanche Joanis qui arrive de sa classe doit aller finir son école normale à Saskatoon.

Le dimanche 30 juin eut lieu notre pique-nique. La température était idéale et aussi nous avions un bon nombre de visiteurs. Les résultats de la journée furent très bons et nous espérons que tous se sont bien amusés. Le club de garçon de Blucher gagna le premier prix à la balle molle et le club du village de Vonda gagna le deuxième prix.

M. Adrien Bénard gagna un service de salière et poivrière en argent.

Nos délégués, M. et Mme E. Pelletier, M. et Mme C. Denis, M. Laurent Pion et M. et Mme L. Leblanc sont de retour. Ils sont enchantés du congrès de l'A.C.F.C. qui eut lieu à Régina les 8, 9, et 10 juillet.

Accident

Le 12 juillet vers 9 h. 15 du matin un accident tragique eut lieu chez M. et Mme Alexandre Lepage, fils, lorsque un petit garçon âgé de huit ans s'empara d'une carabine et en jouant l'arme se déchargea et frappa le petit Paul Lepage au front. L'enfant mourut quelque temps après.

Joseph-Simplice-Paul Lepage âgé de trois ans, était le fils aîné de M. Alexandre Lepage, fils, et d'Irène Bandet.

L'inhumation fut faite à St-Denis le 13 juillet par Mgr Baudoux, de Prud'homme.

Les porteurs étaient Adjutor Lepage, fils, Guy Bandet, et MM. Painchaud.

Montmartre

Scouts

Les Scouts sont revenus du Camp Monahan dans la vallée de Qu'Appelle le dimanche 14 juillet. Ils ont dû revenir par Régina, à cause de la pluie et du mauvais état des chemins. Les Pères Oblats de la Villa Maria eurent l'amabilité de les traverser en bateau, armes et bagages, à la Pointe Comeau où les attendait le camion de la Co-op, conduit par M. Léopold Girardin, président du Comité Scout. On peut dire que le camp a été, cette année encore un succès malgré les pluies fréquentes, ce qui a nécessité la suppression de plusieurs points au programme et de plusieurs feux de camp. Les Scouts se rappelleront entr'autre leur excursion à l'Ecole Indienne de Lebret où ils ont été si bien reçus par les Pères Oblats et où ils ont pu admirer les travaux des petits Indiens. M. A. G. Morris, de Régina, dirigeait le camp, et MM. Jules et Marcel Bilodeau, la troupe de Montmartre. Le chapelain était M. l'abbé Gocki; il était assisté de M. l'abbé Léon Savoie, Les Frères Lyonnais et Despins, O.M.I., MM. Gibson Hallam et Joseph Bouthillier prenaient charge des troupes Holy-Rosary, St-Anthony et St-Joseph de Régina.

Décès

Un accident bien tragique enlevait à l'affection de ses parents le 7 juillet au soir, le jeune Joseph-Georges-Ernest Rioux, âgé de trois ans et quelques mois. Il mourut presqu'instantanément sous l'automobile dans le garage. Il était l'enfant de M. et Mme Ernest Rioux.

Les rites funèbres furent célébrés par Mgr J.-A. Thériault, P.D., dans l'église paroissiale. Les porteurs étaient: Hervé Rioux, Edwin Coupal, Gérard Perras, et Jules Lévesque.

M. l'abbé Savoie est allé sur la Réserve Assiniboine le 15 juillet, pour y inhumer le corps de Mme J. D. Kennedy, décédée subitement la veille à l'âge de 43 ans.

Congrès

Ont pris part au Congrès de l'A.C.F.C. à Régina: M. Joseph Joubert, président local, M. L.-P. Côté, qui a parlé sur les Grandes Unités Scolaires, M. l'abbé Léon Savoie, MM. A.-T. Breton, Philippe Perron, J.-A. Caron et Mme L.-P. Côté.

De passage

M. l'abbé C.-E. Arès, de Wakaw, Sask., qui a chanté la grand-messe le 14 juillet et qui, le soir, a présenté des films sur le pèlerinage de la Petite Thérèse à Wakaw.

M. Marcel Côté, de St-Pierre-Jolys, Man., chez Mme Bilodeau.

M. L.-P. Bougard, de Montréal, qui a donné une causerie après la messe au sous-sol de l'église, sur l'économie sociale.

Mlle Thérèse Joubert chez son frère M. Joseph Joubert.

Trois des garçons de M. Jules Deschênes, de Notre-Dame de Lourdes, Man., chez M. A.-T. Breton.

La famille A.-T. Breton est revenue de la Pointe Comeau au Lac Katepwe vendredi dernier, et la famille L.-P. Côté l'y a remplacée dimanche dernier.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Sept bacheliers

Le Révérend Père Préfet des études, en jetant un coup d'oeil sur le rapport des examens, reçu de l'Université d'Ottawa, laisse échapper un cri d'admiration: "Nos finissants ont remporté un magnifique succès! Tous, sept sur sept, ont obtenu le grade de Bachelier ès Arts." Et tout le personnel présent de partager son enthousiasme et son admiration.

A nos lauréats, chaleureuses félicitations.

Qui ne connaît pas la fièvre et l'anxiété de l'attente du résultat des examens? On devine facilement la joie éprouvée par nos Anciens à la réception du petit billet qui va leur permettre d'ajouter un grand B.A. à leur nom. Ils ont droit de se réjouir, car, pour eux, c'est le couronnement d'une grande oeuvre: longues années d'études sérieuses, longues années de travail et d'efforts constants. Pour eux, c'est comm la clef qui doit leur ouvrir l'e trée des professions libérales les mettre à même de faire succès de leur vie. Ils ont rais d'être fiers et leur Alma Mat apprécie hautement l'honne qui lui en revient.

Il nous fait plaisir de vous pr senter les heureux vainqueu Voici leurs noms: Robert Chât lain, Roland Piché, Yves de Ma gerie, Honorius Millette, Rodr gue Taillon, Louis St-Arnaud Robert Roy. (Le rang est étab par l'ensemble des notes d'ex mens pour les quatre années cours des Arts.)

Ces jeunes gens ont franc une première étape. Voici qu leurs yeux étonnés l'horizon s' largit: un nouveau champ d'a tion s'ouvre devant eux. Mais sont prêts. En sortant d'un coll ge classique catholique, ils so forts, bien équipés, bien outill Munis de savoir, de discipline de convictions, ils peuvent se la cer sur l'océan de la vie; malg les vents, malgré les flots, il sa ront guider sûrement leur barq et la mener au port. Nos voeu les accompagnent.

On nous blâmerait de ne p mentionner au moins les noms ceux qui sont arrivés premie dans les trois autres classes d Arts. Ce sont: en première Ph losophie, Jean de Margerie; e Rhétorique, Jean-Paul Garea en Belles-Lettres, Alain Piché

B. A.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue, ayant diplôme permanent de première classe, pour l'école Carlton Siding, au village de Carlton. Environ 30 élèves; une école chaude et moderne; salaire $1,300. Ouverture des classes, le 26 août. S'adresser à M. M. A. Robin, secrétaire, Carlton, Sask.

ON DEMANDE

Pour l'école de Bellevue, no 4916, une institutrice bilingue pour classe avec grades 1 à 4; salaire, $1,150.00 par année. Pour plus d'informations, s'adresser à Paul Gareau, secrétaire, St-Isidore de Bellevue, Sask.

Cartes Professionnelles

Succès sans précédent du congrès de l'A.C.F.C. dans la Sask.

(Suite de la première page)

vrions parler les deux langues officielles. Nous demandons aux Canadiens français d'apprendre et de lire l'anglais. Mais n'oublions pas que l'obligation n'est pas seulement d'un côté. Les Canadiens de langue anglaise ont, eux aussi, l'obligation d'apprendre, de lire et de parler le français. C'est notre devoir de respecter au Canada ces deux cultures et de les perfectionner dans le sens des principes chrétiens.

S. Exc. Mgr Monahan

S. Exc. Mgr Monahan, archevêque du diocèse de Régina, souhaita la bienvenue à tous les représentants des diverses associations et des minorités de la province, qui ont des droits et des privilèges légaux, droits et privilèges que vous devez défendre avec courage. "Veillez attentivement à la sauvegarde de ces droits qui sont méconnus en d'autres pays, droits que foulent aux pieds les dictateurs de la trempe d'Hitler et de Staline, dit-il. Commissaires catholiques, un danger menace le droit des minorités; ce danger, c'est le communisme. Sa philosophie, son but, c'est la destruction du christianisme. C'est un devoir pressant de combattre ses agents de désordre. A titre de commissaires d'écoles, vous devez comprendre le danger de permettre au gouvernement d'inviter des hommes, publiquement reconnus comme communistes, à prendre une part dans les programmes éducatifs de cette province, pour l'éducation des adultes. Ce sont des hommes nuisibles et dont le gouvernement a dû demander la résignation, ce qui n'est pas une recommandation pour le gouvernement. On a distribué, dans le programme de l'éducation des adultes, de la littérature d'un troisième parti. C'est mon devoir comme archevêque de Régina et votre devoir comme commissaires d'écoles, de protester auprès du premier ministre et du ministre de l'Education de la Saskatchewan contre leur politique d'inviter des hommes que nous ne voulons pas et dont la philosophie est dangereuse, à prendre part à l'éducation en cette province, et qui en profitent pour répandre le communisme, le plus grand ennemi de la société, de la religion, de la démocratie et des minorités. Le Canada est menacé aujourd'hui par le communisme."

Mgr Monahan demande aux délégués de protester contre le manque de représentation des catholiques au ministère de l'Instruction Publique, et de demander pourquoi les catholiques sont exclus des postes de commande de ce ministère. Ne représentent-ils pas 27 p. cent de la population totale de la province, de 35 à 40 p. cent de la population écolière? Pourquoi, aujourd'hui et dans le passé, n'avons-nous pas eu une juste représentation au ministère de l'Instruction Publique? Il demande aux délégués de se renseigner à ce propos et de demander pourquoi nous n'avons pas la représentation à laquelle nous avons droit. On n'a jamais eu de réponse satisfaisante à ce sujet.

En français, Mgr Monahan parle des grandes unités scolaires qui menacent nos écoles catholiques. En 1904, lorsque l'on dressa la constitution de cette province, les droits des minorités étaient sauvegardés, mais depuis, l'on a tiré des ficelles pour diminuer graduellement l'influence catholique. Le nouveau système est une autre mesure destinée à absorber les catholiques par le moyen d'un organisme qui ne nous est pas sympathique. Commissaires d'écoles et parents, soyez sur vos gardes, prenez des décisions sérieuses pour protéger vos écoles, élisez des hommes capables et courageux aux petites commissions scolaires. Vos efforts, nous l'espérons, seront couronnés de succès, efforts que je demande à Dieu de bénir."

Le maire de la ville

Son Honneur le maire de la ville, M. McNall, souhaite la bienvenue aux représentants des diverses associations, qui ont répondu si nombreux à l'appel de leurs chefs pour étudier les questions importantes de l'éducation et de la formation des citoyens de demain.

Mlle Coppinger

Mlle E.M. Coppinger apporta les souhaits de la "Saskatchewan Teachers' Federation." "Tous, nous dit-elle, nous poursuivons le même but, celui de l'éducation de l'enfant. La masse a droit aux valeurs culturelles que la société moderne est en mesure de lui donner et que nos efforts conjugués peuvent seuls réaliser. Elle souligne un point particulier: il est important de fournir un salaire convenable au personnel enseignant, autrement, nous perdrons nos bonnes maîtresses, qui se lanceront dans d'autres carrières plus lucratives et l'éducation sera sabotée. A nous, rassemblés ici, revient la responsabilité d'organiser le monde actuel par la formation de la jeunesse. N'oublions pas que le monde futur dépend de l'école.

M. Claus

M. Claus parle au nom de la "Saskatchewan School Trustees' Association." Il propose au nom de cet organisme l'amalgamation des Associations de commissaires catholiques, française et anglaise, avec la "Saskatchewan School Trustees' Association", qu'il appuie par le motif suivant: l'avantage d'une plus grande cohésion dans l'action, d'une unité dans la réalisation des mots d'ordre.

S. Exc. Mgr Pocock

S. Exc. Mgr Pocock, évêque de Saskatoon, montre le danger qui menace les écoles séparées de la Saskatchewan sous le régime des grandes unités. Ce danger, affirme-t-il, ne vient pas de l'hostilité du gouvernement, car je crois personnellement qu'il est bien disposé à l'égard des minorités, mais de la teneur de la loi. Il voit le danger dans les articles 51 et 72, qui ont trait à la répartition égale des octrois scolaires, afin d'aider les écoles moins favorisées. L'article 72 prévoit même un octroi supplémentaire dans les districts ruraux et dans les villages, lorsqu'une imposition de 9 le mille et 14, respectivement, ne suffit pas à prélever les sommes de $1,800 et de $1,500. L'octroi additionnel comblera la différence. Malheureusement, déclare Mgr Pocock, la loi ne prévoit pas un tel octroi supplémentaire pour les écoles séparées en dehors de la grande unité. Il s'ensuit clairement que les écoles publiques dans la grande unité scolaire, de par la loi, jouissent d'un avantage marqué sur les écoles séparées. Lorsque la loi sera complètement en vigueur, la différence sera encore plus grande. Si le législateur projette l'inclusion de l'école séparée dans la grande unité, il est absolument obligatoire qu'une entente véritable soit conclue, ou du moins, que des garanties soient insérées dans la loi d'incorporation, qui s'appliqueront chaque fois qu'une école séparée désire entrer dans la grande unité. Seule, une telle loi peut assurer l'exercice des droits des écoles de la minorité.

L'argument de Mgr Pocock est simple: les écoles séparées en dehors des grandes unités ne recevant pas d'octroi supplémentaire, coûteront trop cher, un jour ou l'autre, aux contribuables catholiques, qui se trouveront dans l'impossibilité de les maintenir, alors que les écoles publiques des grandes unités recevront en plus des octrois réguliers, des octrois supplémentaires dans les districts où les taxes sont insuffisantes.

Mgr Pocock adresse quelques mots en français aux congressistes. Il leur conseille le travail d'ensemble, il leur demande d'étudier les problèmes à la lumière de l'esprit catholique et prie Dieu de bénir leurs délibérations.

M. l'abbé Lussier

M. l'abbé L. Lussier, curé de Ponteix, nous donne une solide thèse, la thèse catholique de l'éducation. Il décrit le rôle de l'Eglise, des parents et de l'Etat en éducation. C'est aux parents, en vertu du droit naturel que revient le premier droit, droit imprescriptible, primordial, dans l'éducation des enfants, dit-il. La société familiale est, en effet, le milieu naturel et providentiel de l'éclosion et du perfectionnement de la personnalité de l'enfant. Les parents ont des droits qu'aucun pouvoir ne peut enlever, qui surpassent ceux de l'Etat dont la mission en éducation est d'aider de promouvoir, de suppléer, mais non de remplacer les parents, et de les seconder.

A l'Eglise revient la formation morale de l'enfant, rôle qui s'accomplit dans et par la famille, les catéchismes, l'instruction religieuse à l'école. Elle a le droit et le devoir de faire en sorte que ce facteur très important de la formation ne soit pas omis.

On appelle "étatisme" l'ingérence outrée de l'Etat en matière d'éducation. C'est ce à quoi nous faisons face aujourd'hui. Le pouvoir que les parents ont délégué aux commissaires pour voir à l'éducation de leurs enfants menace de leur être enlevé, ravi, par une force étrangère, qui usurpe un rôle qui ne lui revient pas. L'Etat, ajoute-t-il, a un rôle en éducation. Oui, mais c'est un rôle de protection, de bienfaisance, à l'endroit des droits sacrés des parents, et non un rôle d'usurpation tyrannique. M. l'abbé Lussier exhorte ses auditeurs à l'union qui fera leur force et leur permettra de survivre.

Dom Gertken

L'abbé Dom Gertken dit quelques mots à la fin de la première séance conjointe. Ce sont des mots vibrants: "Nous sommes réunis non pas pour réclamer des privilèges, dit-il, mais des droits. Cessons de parler de privilèges en éducation dans notre forme de régime démocratique. La minorité a des droits, droits au contrôle de l'éducation des enfants, et à l'éducation que nous désirons. Naturellement, le totalitarisme et la dictature communiste n'accordent aucune liberté; ils contrôlent l'éducation. Nous avons besoin d'hommes de bonne volonté et de l'union pour faire respecter ces droits. Voilà notre devoir.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Le docteur Roy

Au début de la séance, M. le Dr Laurent Roy résume les activités de l'A.C.F.C. depuis le dernier congrès. Ces activités, dit-il, ont eu pour but principal l'enseignement du français à l'école et l'oeuvre très importante de la radio française dans l'Ouest. Ce sont là les deux champs d'action sur lesquels les membres de l'Exécutif ont fait converger la majeure partie de leurs efforts.

En quelques mots, le président de l'A.C.F.C. fait l'historique des agitations et des persécutions qui ont eu pour effet la diminution de l'enseignement du français; il montre par ailleurs le travail de résistance accompli par l'Association depuis sa fondation pour sauvegarder les quelques droits, qui n'ont pas sombré — l'heure française — et pour organiser cet enseignement, négligé totalement par le gouvernement. Il souligne l'initiative des concours ou examens de français, le labeur ardu du secrétariat qui est en quelque sorte le ministère de l'instruction publique du français en Saskatchewan. C'est grâce à lui si nous avons encore du français dans nos écoles. Il rend hommage, un hommage bien mérité, à M. de Margerie qui s'acquitte avec tant de doigté et de dévouement de la lourde tâche des examens et des programmes de français.

Il profite de l'occasion pour remercier tous les bienfaiteurs des examens de français, en particulier ceux du Québec. Il mentionne aussi la France qui, entre autres générosités, a doté nos bibliothèques paroissiales de quelque cinq cents volumes français.

Visite des écoles

La visite des écoles, suspendue en 1929 et reprise en 1940, est une autre création de l'A.C.F.C. C'est une oeuvre absolument nécessaire à l'enseignement du français et du catéchisme à l'école. Le docteur Roy remercie chaleureusement le R.P. Joyal, O.M.I., qui accomplit un travail si fécond avec tant de tact et d'empressement.

La radio-ouest-française

M. le président fait la genèse de la campagne en faveur de la radio-ouest-française. Il montre la part active prise par l'Association, campagne qui est aujourd'hui couronnée déjà d'un succès très consolant, grâce en bonne part à l'activité et au dévouement inlassable de Mgr M. Baudoux.

En terminant, il demande aux Canadiens français de former une élite, qui nous représentera dans toutes les classes de la société; il leur conseille de n'encourager dans le domaine économique que les partis de l'ordre et de s'unir plus que jamais pour leur Association, afin de pouvoir, en toutes circonstances, présenter un front uni.

M. L. Demay

M. Louis Demay, président de l'Association catholique des commissaires, à son tour fait une revue du travail accompli par l'Association qu'il représente. Comme son nom l'indique, la principale préoccupation de cet organisme est l'école — l'éducation religieuse et française de la jeunesse.

Il touche à la question des grandes unités scolaires et décrit notre position vis-à-vis cette nouvelle formule scolaire. Il donne des conseils pratiques aux commissaires-délégués à ce propos, et leur demande de protester contre l'établissement de la grande unité sans une consultation préalable des intéressés; il leur suggère de lire pour leur information le mémoire des catholiques au sujet des grandes unités et le travail de l'abbé Gerein. Il prie les commissaires de voir minutieusement à la nomination de maîtres et maîtresses catholiques et français pour leurs écoles respectives. Au sujet de l'invitation de la "Saskatchewan School Trustees' Association" en faveur de l'amalgamation, M. Demay déclare qu'il y a un danger. Il veut que nos Associations catholiques des commissaires d'écoles gardent leur autonomie et apporte des raisons sérieuses à l'appui de son attitude, de sa conviction.

En terminant, il recommande aux commissaires la prudence, la vigilance et la fermeté dans les circonstances présentes. Malgré leur qualificatif de "petits commissaires," ils peuvent rendre d'inappréciables services à la cause qui nous est très chère.

Il remercie M. S. Bonneau, ancien président, qui a toujours été un ardent défenseur des écoles.

Le visiteur des écoles

Le R.P. A. Joyal, O.M.I., visiteur officiel des écoles françaises de la Saskatchewan, nous donne le bilan de ses activités et du travail qu'il accomplit dans ce champ très vaste d'action.

De 1941 à 1946, il a visité 385 écoles, 613 classes, donné 236 conférences, 188 sermons et parcouru 56,000 milles. Il montre ce qui se fait pour la vie française dans la province: on enseigne le français, nous avons des institutrices bilingues qui s'acquittent bien de leur travail, les cercles paroissiaux fonctionnent assez bien, l'on critique parfois, mais l'on va de l'avant quand même, comme la vieille garde de Napoléon.

Il montre par ailleurs ce qui ne se fait pas; ce sont les ombres au tableau. C'est sur ce point que s'exercent les activités du Père visiteur: il tâche de créer une mentalité et une fierté françaises chez les maîtres et les élèves. A l'occasion de ses visites dans les différentes paroisses, il voit à la réorganisation des cercles paroissiaux.

Il remercie sincèrement l'A.C.F.C., les curés, les commissaires d'écoles, qui lui facilitent son travail, et félicite les institutrices qui s'imposent si généreusement une tâche surérogatoire pour enseigner le français. Il recommande à tous les parents de seconder les efforts de ceux qui veulent protéger et sauvegarder la foi et la langue de leurs enfants.

M. L.-P. Côté

M. Louis-Philippe Côté, qui fait partie d'un bureau central de grande unité scolaire, nous donne des renseignements très pratiques sur les rouages et le fonctionnement du nouveau système scolaire de la province. Il montre les dangers de cette formule qui pourrait nous enlever le contrôle de nos écoles éventuellement; il nous énumère les pouvoirs presque illimités de la Commission centrale, subordonnés toutefois à la volonté du ministre de l'Education qui peut changer, corriger, abroger des articles de la nouvelle loi, à son gré. L'inspecteur de la grande unité est le surintendant qui fait la pluie et le beau temps dans la grande unité. Ce système entraîne nécessairement un fonctionnarisme considérable qui ne peut qu'augmenter proportionnellement le coût d'administration des écoles . . . C'est la mainmise totale de l'Etat en éducation. C'est une humiliation pour les parents et les commissaires dont on limite les droits. Il recommande aux commissaires et aux contribuables d'être sur leurs gardes, de choisir de bons hommes, surtout de faire tout en leur possible pour les placer au bureau central de la grande unité des Canadiens français, afin de pouvoir exercer un certain contrôle dans l'organisme.

La Liberté et le Patriote

Le R.P. Joseph Valois, O.M.I., rédacteur au journal français de la Saskatchewan depuis près de vingt ans, expose la thèse du bon journal; il montre d'une manière probante les mauvais effets des journaux, magazines et romans immoraux sur la société actuelle, et recommande comme antidote le bon journal, c'est-à-dire le journal catholique et français pour le maintien de la foi, de la langue et des bonnes moeurs de notre peuple. Il exprime le désir ardent que **La Liberté et le Patriote**, l'un des puissants instruments de notre vitalité religieuse et française en cette province depuis plus de 35 ans, soit l'organe préféré des Canadiens français et qu'il pénètre dans tous les foyers, car c'est en réalité leur meilleur ami et l'un de leurs plus vaillants défenseurs contre les menées de l'ennemi, dont il découvre les complots et les plans d'action. Avec l'Association et le collège, le journal est le troisième bastion de notre survivance française, bastions qui ne capitulent jamais et que nous devons sans cesse renforcer.

Nos aimables visiteurs

Les soirées des trois jours de Congrès ont été consacrées aux distingués visiteurs des provinces de l'Ouest et du Québec. La première soirée, et en même temps la rencontre publique des visiteurs, est un événement qui aura des répercussions très profondes et des effets inappréciables au point de vue solidarité, amitié, et coordination au sein de la population française du Canada tout entier, si nous en jugeons par les échos du Congrès de St-Boniface et par la séance de clôture de la première journée du Congrès de Régina. Nous omettrons de donner la liste des visiteurs, puisque ces distingués personnages sont les mêmes qui ont assisté au Congrès de St-Boniface et que leurs noms ont déjà été publiés dans le rapport de ce Congrès.

Le docteur Roy souhaite la plus chaleureuse bienvenue aux amis du Québec et des provinces-soeurs qui ont accepté avec empressement de venir rehausser notre Congrès; il les remercie des sacrifices qu'ils se sont imposés pour assister à notre ralliement. Il cède ensuite sa place à M. l'abbé Gosselin, secrétaire du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, qui préside avec brio la soirée et présente avec un entrain et une finesse peu ordinaires, les orateurs du Québec et de l'Ontario.

M. l'abbé A. d'Eschambault

Le premier orateur, qui nous est bien connu, est M. l'abbé A. d'Eschambault, chancelier du diocèse de St-Boniface. Il nous apporte les saluts des Canadiens français du Manitoba, et nous décrit ensuite d'une façon palpitante l'inauguration du poste de Radio-Saint-Boniface, qui fit verser des larmes à nos compatriotes de cette province à la première audition des programmes français qui leur semblait un rêve. Ce rêve va bientôt devenir une réalité en votre province. Radio-Française est donc une oeuvre digne de tous vos efforts. Il conseille à ses auditeurs de travailler toujours de plus en plus à favoriser l'éclosion chez notre peuple d'une mentalité ethnique et de cultiver par tous les moyens, chants, musique, artisanat, coopératives, écoles, paroisses, etc., l'âme de notre peuple dans le sens du passé avec un regard sur l'avenir.

M. l'abbé Lucien Lefebvre

M. l'abbé Lucien Lefebvre, aumônier à Villa Maria de Montréal, se dit très heureux de prendre contact avec les Canadiens français de l'Ouest, et de parcourir le pays où les belles figures de notre race brillent dans leurs oeuvres avec tant d'éclat; il se dit heureux de nous voir au travail. Nous, du Québec, sommes fiers de vous! Nous vous avons aidés pour vos postes de radio, mais ce fut pour nous une récompense plutôt qu'un sacrifice, et nous sommes prêts à recommencer, s'il le faut. Votre exemple est pour nous une leçon de fierté nationale, déclare-t-il. En terminant, il souhaite que des relations plus intimes et des rencontres plus fréquentes se fassent entre l'Est et l'ouest français, afin d'effectuer l'union totale de toutes les forces françaises du Canada.

L'Ontario français

M. Louis Charbonneau, qui fait partie de plusieurs associations et organismes des Canadiens français de l'Ontario, et ancien instituteur de la Saskatchewan, nous présente les souhaits et les meilleurs voeux de ses compatriotes, et nous trace un tableau très compréhensif du travail accompli par les nôtres en Ontario. Il nous fait revivre les luttes qu'ils ont dû essuyer et nous parle du fameux règlement XVII. Les Canadiens français possèdent depuis 1910 une Association d'Education très active. A force d'organisations de toutes sortes et de réclamations énergiques, les 400,000 Canadiens français de l'Ontario ont obtenu l'enseignement français dans toutes leurs écoles, enseignement reconnu par le gouvernement, qui nomme des inspecteurs français pour visiter ces écoles dans 13 districts; nous avons une école normale pour former des professeurs bilingues. Près de 100 à 150 instituteurs et institutrices suivent les cours de cette école chaque année, plus de 3,000 instituteurs et institutrices ont passé par cette école normale. Il n'y a pas d'aspect où le bilinguisme n'est pas observé, il est en pratique dans nos écoles, dans les cours de musique, dans les cours par correspondance, dans les trains-écoles. Nous avons des écoles bilingues partout, dit M. Charbonneau. La population actuelle dépasse les 400,000 et nous nous acheminons graduellement vers le million. Les Canadiens français gagnent du terrain dans cette province; ils sont représentés à la législature ontarienne et dans le cabinet fédéral. Ils ont organisé une réception en l'honneur de Son Eminence le cardinal McGuigan, à l'hôtel York de Toronto, à laquelle assistait le maire de la ville, qui a même dit quelques mots en français. Le cardinal a eu de belles et encourageantes paroles pour notre peuple et que nous citons ici: "Je demande à Dieu que les Canadiens français restent attachés à la foi catholique, à leur langue et à leurs traditions françaises. La survivance de leur langue sera la survivance de leur foi. Je bénis la survivance de la culture française. Soyez fidèles à la foi robuste de la vieille France." Ces paroles sont un très précieux encouragement. M. Charbonneau énumère ensuite les oeuvres mises sur pied par les Canadiens français en cette province et nous dit que la clef du succès est et sera toujours l'union et le travail en commun. Il félicite les Canadiens français de la Saskatchewan et leur conseille de tenir.

A la fin de la soirée, M. l'abbé Gosselin remercia les orateurs.

Un cadeau à l'A.C.F.C.

M. Durette fait part à l'assemblée d'un message de la part de nos distingués visiteurs. Un groupe de citoyens de Charlesbourg, près de Québec, et les membres de la délégation du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique font un cadeau à l'A.C.F.C. M. Durette remercie les généreux donateurs au nom de l'A.C.F.C.

* * *

MARDI 9 JUILLET

Séance du matin

M. Dupont Lepage

M. Dupont Lepage, trésorier de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C. donne lecture des rapports financiers des deux associations, pour le temps écoulé depuis le dernier congrès tenu à Saskatoon en 1943.

On y fait l'intéressante constatation que les recettes augmentent toujours de congrès en congrès, signe évident qu'on prend un intérêt de plus en plus pratique à nos associations.

Il est à remarquer également que les dépenses sont plus considérables que dans le passé; cela va de soi, puisque les initiatives des associations se multiplient en proportion des possibilités d'action qu'offre un surplus de revenus. On suggère ensuite que chacune des 10,000 familles canadiennes-françaises de la Saskatche-

(Suite à la huitième page)

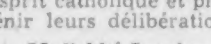


La province de Québec offre un attrait incomparable, qui lui vient du caractère de la civilisation établie chez elle il y a plus de quatre siècles, et de beautés naturelles inoubliables.

Notre-Dame de Montréal



Dans la campagne québecoise.



➡ Succès sans précédent du congrès de l'A.C.F.C. dans la Sask.

[Suite de la septième page]

wan verse chaque année à l'Association un montant minimum de $1.00. Si ce minimum par famille était régulièrement atteint, cela permettrait de constituer un fonds de réserve comme garantie en cas de mauvaises années toujours possibles, et cela faciliterait aussi d'autres initiatives.

Dans la discussion libre qui suit, il est question des revenus du Visiteur des écoles, et Mgr Baudoux en profite pour remercier la Congrégation des Oblats qui, depuis nombre d'années, fournit gratuitement un de ses membres pour ce travail si important. Un brillant délégué de la province de l'Ontario, M. Louis Charbonneau, demande alors la parole pour dire aux congressistes qu'un même geste de générosité a été fait en Ontario par les Oblats qui ont donné à leur Association des hommes dont les noms vivront à jamais dans l'histoire de la survivance française de cette province, en particulier les RR.PP. Charlebois et Joyal.

Mgr Maurice Baudoux, P.D.

Mgr Baudoux est appelé à parler de Radio-Ouest. C'est son sujet préféré et il le possède à la perfection. Il trace d'abord un bref historique de la naissance de ce projet hardi, audacieux même. Il rappelle qu'on essaya d'abord d'obtenir justice auprès de Watrous, et qu'en désespoir de cause, l'idée vint d'avoir nos propres postes. On avait la certitude que les autres provinces nous aideraient. La population de l'Ouest ferait sa large part, le vieux Québec, toujours fidèle et généreux, donnerait abondamment. Le Comité Permanent de la Survivance Française s'intéressa vivement à la chose, promit qu'il nous aiderait et en réalité nous aida tellement que c'est à lui que nous devrons en grande partie de vivre; il organisa, en effet, une souscription qui rapporta la somme colossale de $212,000 dollars. Ce montant doit être divisé entre les trois provinces.

Une oeuvre qui il y a 4 ans paraissait tenir de l'utopie et de la chimère a pourtant déjà trouvé sa réalisation partielle, puisque le premier des 4 postes à ériger existe déjà; Radio-St-Boniface se fait entendre à toute une population émue et reconnaissante; les autres postes viendront aussi en leur temps; Radio-Prince-Albert est d'ailleurs déjà constitué.

Il y a pourtant encore beaucoup de difficultés à vaincre avant que puissent exister et que puissent survivre nos trois autres postes. Mais la chose se réalisera si nous le voulons. Il faut être des entêtés d'espoir. Il faut être des convaincus; on vous demandera encore des sacrifices, mais je sais que vous serez généreux. La vraie raison de notre faiblesse c'est que nous n'avons pas assez confiance aux possibilités de la grande générosité de nos gens. Avec de l'espoir, du vouloir ferme, de la collaboration, de la lutte, nous aurons dans un avenir relativement rapproché nos trois autres postes.

M. Louis Lemay

Le président de l'A.C.E.F.C., M. Louis Lemay prend ensuite la parole pour rappeler brièvement les principaux devoirs des commissaires d'écoles.

Il faut d'abord que l'école, matériellement, soit tenue en parfait état. Qu'on n'ait donc pas peur de faire certaines dépenses pour que tout soit toujours bien propre, parfaitement rangé, qu'il n'y ait pas de chaises, bancs, vitres, etc., brisés, afin que l'enfant y trouve une leçon permanente d'ordre, et qu'en même temps, il soit fier d'appartenir à son école.

Qu'on s'occupe aussi de pousser les jeunes, qui auraient plus de talent, vers la belle profession de l'enseignement. Nous manquons actuellement de maitres et de maitresses. Il faut prendre les moyens pour remédier efficacement à cet état de choses.

Que les commissaires soient généreux dans le salaire à payer à leurs institutrices de langue française. Il ne faut pas oublier que ces dernières ont un double programme d'enseignement à couvrir; qu'on s'efforce donc d'apprécier cela en leur offrant un meilleur salaire quand la chose est possible.

Enfin, si tous nos commissaires d'écoles connaissaient parfaitement leur acte scolaire, ils pourraient éviter bien des bévues et bénéficier par ailleurs de certains avantages qu'ils ne soupçonnent même pas parfois.

M. l'abbé Dominique Dugas

M. l'abbé Dugas parle d'abord du service des bibliothèques circulantes, un de nombreux services de la section française de la Société canadienne d'Enseignement postscolaire de la Saskatchewan.

Il rappelle brièvement le danger des mauvaises lectures, le besoin d'une saine formation intellectuelle et morale, et souligne la doctrine des Papes contemporains à ce sujet.

Puis il dit que le service des bibliothèques circulantes prête des livres canadiens-français à toutes les paroisses qui en font la demande. Depuis sa fondation, en juillet 1942, il a fait circuler: 952 volumes parmi les 18 comités paroissiaux; 986 volumes parmi 28 districts scolaires; 166 volumes parmi 11 particuliers; 3,000 revues, la plupart illustrées.

Si c'est déjà quelque chose, c'est pourtant encore peu; notre population a la malheureuse mais réelle réputation de n'être pas assez intéressée à la vie intellectuelle; on espère que cette oeuvre des bibliothèques corrigera cette lacune si regrettable chez les nôtres.

Question des coopératives

M. l'abbé Dugas nous parle aussi du Conseil Canadien de la coopération et propose de former un organisme distinct qui grouperait les coopératives locales de langue française de la Saskatchewan.

Il nous parle du Conseil de la coopération fondé à Québec l'an dernier, pour tous les coopérateurs de langue française du Canada.

Le but de ce Conseil de la coopération est surtout de réunir les groupements provinciaux aux fins d'assurer le développement du mouvement, la diffusion de la doctrine et la défense des intérêts coopératifs au Canada français.

M. Dugas énumère les principales raisons qui militent en faveur de notre fédération provinciale de coopératives. C'est pour assurer le développement plus rapide des coopératives chez nous. C'est pour assurer la diffusion de la doctrine en français. C'est enfin pour nous assurer l'orientation du mouvement coopératif chez nous, chez les nôtres.

Après le discours de M. l'abbé Dugas, il y eut aussitôt réunion de tous les intéressés au mouvement coopératif, et la fédération provinciale des coopératives canadiennes-françaises de la Saskatchewan fut aussitôt fondée. M. l'abbé Antonio Coursol en est le vice-président, et M. l'abbé Dominique Dugas le secrétaire.

L'Honorable Woodrow Lloyd

M. Woodrow Lloyd, ministre de l'instruction, remercie les organisateurs de leur invitation. Il exprime ses regrets de ne pouvoir s'exprimer en français, langue si belle et si musicale.

Le ministre dit qu'il faut envisager l'éducation avec largeur de vue. L'éducation doit correspondre aux besoins de notre époque; elle doit préparer l'enfant à jouer son rôle dans la société. Pour cela, l'éducation doit être plus active et plus ferme à la maison, à l'école et à l'église.

L'un des problèmes les plus sérieux auquel doit faire face la Saskatchewan, affirme-t-il, c'est l'éducation supérieure des enfants de la campagne, le "High school". Il dit que le gouvernement s'efforce de trouver une solution satisfaisante au problème.

Le ministre parle ensuite des grandes unités scolaires. Il déclare que ce système n'est pas une nouveauté, qu'il est en vigueur en d'autres pays et en d'autres provinces du Canada. Le but de cette formule est d'aider les districts moins favorisés. Nous ne pouvons pas nous désintéresser de l'éducation de notre voisin, nous sommes solidaires dans ce travail dont les résultats bienfaisants se feront sentir pour chacun en particulier. "C'est à la lumière de ce principe qu'il faut juger l'opportunité des grandes unités scolaires. Collectivement, les grandes unités sont une bonne chose ..."

Il parle ensuite du nouveau curriculum du grade IX. Le ministre ne s'attend pas à sa complète mise en pratique durant les premiers temps, mais il espère de ce nouveau cours de très bons effets ...

Quant au coût de l'éducation, le ministre y répond d'une façon évasive: "Dites-moi ce que vaut l'enfant et je vous dirai ce que doit coûter l'éducation ..."

R. P. G. Laviolette, O.M.I.

En une courte mais savante allocution, le R. P. G. Laviolette touche rapidement à une question qu'on ne peut négliger de souligner dans un congrès de survivance française et catholique: il parle du sort qui fut fait, et qui encore est réservé à la race métisse de la province.

Il mentionne d'abord que les Métis furent les pionniers de toutes les provinces et de bon nombre de paroisses, et rappelle la mémoire vénérée de Mgr Taché qui trouvait tant de qualités à ses bons et braves Métis.

Alors que les Indiens reçoivent une excellente formation religieuse, intellectuelle et morale dans de belles et grandes écoles subventionnées par l'Etat, beaucoup de nos Métis, qui ont perdu leur pays de chasse et qui ne sont pas encore entrés de plain-pied dans notre civilisation, souffrent de diverses manières de cette situation. Il nous revient de sympathiser avec eux, de leur fournir toute l'assistance possible, de leur faciliter l'adaptation complète à notre vie moderne.

Cà et là on a essayé différents moyens de leur venir en aide, tout particulièrement en les établissant sur des fermes et en leur fournissant de l'aide éducationnelle et financière pour qu'ils puissent y demeurer.

Si les Métis ont leurs défauts, ils ont aussi leurs qualités très réelles et très grandes; beaucoup ont fait honneur à leur race en devenant avocats, prêtres, hommes d'affaires, etc. Il est des paroisses où leurs succès agricoles sont manifestes. C'est pour nous un devoir, au moins de charité, sinon de justice que de leur venir en aide en nous intéressant à leurs problèmes et en leur accordant, la plus franche et entière sympathie.

M. Elphège Saint-Arnaud

La colonisation en Saskatchewan est le sujet que doit traiter M. Saint-Arnaud, vice-président de l'A.C.F.C. Il souligne tout d'abord que le mot même de colonisation est de nature peut-être à déplaire et à donner une fausse impression; il invoque trop l'idée de la terre non défrichée, des maisons de "logs", de l'oeuvre des grands pionniers. Parlons plutôt de la conquête de notre sol. Dans tous nos centres, dans toutes nos paroisses nous avons de nombreux voisins de diverses nationalités; beaucoup d'entre eux n'ont pas d'enfants pour leur succéder. Il ne faut pas que ces terres, qui deviendront forcément libres, tombent de nouveau dans les mains d'étrangers.

Il nous faut donc créer un grand courant de l'Est à l'Ouest. Il y a là-bas des centaines de jeunes qui ont une foi robuste au coeur, et de bons bras pour se tirer d'affaires. S'ils avaient l'argent nécessaire, ils viendraient volontiers renforcer nos rangs. Il nous faut donc des agences financières qui pourront subvenir et compléter le manque de capitaux là où la chose est nécessaire. Pourquoi ne pas fonder des compagnies d'hypothèques canadiennes-françaises pour fournir le capital nécessaire, à long terme, à taux avantageux pour l'emprunteur comme pour le prêteur; pour permettre la prise de possession par nos gens de toutes ces belles terres qui sont actuellement en danger d'être accaparées par d'autres éléments. Peut-être nos caisses populaires, qui sont maintenant très bien établies dans le Québec, trouveraient-elles ici un champ fertile de placements en fournissant les capitaux nécessaires.

L'orateur demande à la délégation de Québec de se faire le porte-parole de cette thèse dans le vieux Québec afin qu'on puisse ici étendre nos possessions d'une manière charitable et pacifique, d'une manière chrétienne et nationale. Il faut lancer l'idée, y revenir souvent; il faut que les jeunes de là-bas sachent qu'on les attend, qu'on les désire ici, et qu'en venant ils feront oeuvre de croisés, en venant lutter pour notre sainte cause de survivance religieuse et nationale.

M. le Dr Beauchemin

En l'absence de M. L. Normandeau qui devait traiter la question de la colonisation en Alberta, M. le Dr Beauchemin trace un bref aperçu de la situation dans la province à ce sujet.

Il dit que des comités d'agriculture ont été organisés dans plusieurs centres, sous la direction du comité de l'A.C.F.A. En plus de traiter plusieurs problèmes propres à l'agriculture, ces différents comités font aussi et surtout oeuvre de surveillance afin de se renseigner sur les terres à vendre. Déjà ils ont acheté des terres pour les revendre à des Canadiens français.

Une autre oeuvre de ces comités est de tenir le Québec en éveil au sujet des possibilités de placer leurs jeunes sur de bonnes terres disponibles, de leur valeur approximative, des avantages qu'elles offrent, etc., et envoient alors ces renseignements aux amis de Québec.

Dans la partie nord de l'Alberta, dans la magnifique région de la Rivière la Paix, il y a un Missionnaire colonisateur qui s'occupe tout particulièrement de cette oeuvre, et qui cette année encore a fait venir un grand nombre de familles.

On n'oublie pas non plus d'insister sur la qualité des colons, car on ne vise pas seulement à l'augmentation de notre nombre, mais aussi à l'amélioration de nos groupes. Ce qu'il nous faut, ce sont d'excellents chrétiens et d'excellents Canadiens français. C'est à ce prix seulement que notre survivance sera assurée.

M. Beaudin

Il fut intéressant de recevoir une réponse immédiate à ce problème angoissant de la colonisation en nos deux provinces, par la voix autorisée de M. Beaudin, membre de la délégation de Québec, et délégué en particulier de l'U.C.C. de Québec qui compte 800 cercles et 35,000 membres.

Nous avons à Québec un surplus de population rurale. Un fort contingent de jeunes gens pourraient et aimeraient venir chaque année s'établir dans l'Ouest.

Beaucoup de jeunes Québecois regardent l'Ouest avec un oeil d'envie; mais ils ne veulent pas tout de même jouer au hasard. Ils veulent être bien renseignés avant de se déplacer. Qu'on leur fasse connaître objectivement les lieux où on veut les faire venir, qu'on leur certifie qu'en ces endroits ils pourront, par l'école et l'église, garder leur langue et leur foi, et ils viendront nombreux.

En plus d'un organisme de contacts, il serait bon également de songer à la création d'un organisme interprovincial de prêts. La bonne volonté ne suffit pas pour s'emparer du sol de l'ouest canadien. Il s'agit moins actuellement d'une oeuvre de colonisation que d'une oeuvre d'établissement de nos jeunes sur des terres déjà ouvertes; c'est pourquoi il faudrait établir des comités de surveillance et des comités d'achats de terres, et ces comités devraient pouvoir trouver l'argent nécessaire en s'adressant à un organisme interprovincial des prêts.

Dans la discussion qui suit, M. Ayotte, de "La Presse" de Montréal, propose qu'on organise un groupe de 30 ou même 50 jeunes gens, venant des différentes paroisses de Québec, et qu'on leur fasse visiter plusieurs centres de l'ouest. A leur retour dans l'est, ils pourront se faire des chefs de propagande dans leur milieu respectif.

M. Bachelu fait également une proposition à l'effet que des jeunes gens de l'est viennent d'abord travailler dans l'ouest, qu'ils se rendent compte par eux-mêmes de la situation, qu'ils commencent par se louer des terres, se réservant d'en acheter plus tard lorsqu'ils le pourront plus facilement.

R.P. J. Magnan, O.M.I.

Le R.P. J. Magnan, recteur du Collège de Gravelbourg, en un style élégant et d'une voix ferme et convaincue, nous fait d'abord un bref historique de la fondation du Collège. Il signale les deux grandes difficultés contre lesquelles il doit sans cesse lutter, et indique ensuite les motifs d'espérer.

Ce n'est qu'à coup de sacrifices nombreux que ce Collège a été fondé, qu'il a vécu, qu'il vit encore. La toujours hospitalière province de Québec a eu très souvent l'occasion de manifester son inlassable générosité à notre égard. Les Chevaliers de Colomb de Québec, en particulier, ont un jour presque entièrement solvé la dette.

Mais la crise financière se fit longtemps sentir, surtout dans le sud de la province. Les parents ne pouvaient guère envoyer leurs enfants au Collège, ou, s'ils les envoyaient, ne pouvaient généralement payer qu'un prix bien inférieur au minimum requis. Depuis 25 ans, un personnel Oblat d'une vingtaine de membres, n'a jamais touché de salaire, et même y a laissé les quelques argents de ministère qu'il pouvait faire par ailleurs.

La deuxième difficulté, c'est que les enfants sont de moins en moins préparés à suivre les études du cours classique, à cause de leurs connaissances insuffisantes du français.

Là où l'on suit à la lettre les programmes et les directives de l'A.C.F.C., on y voit une différence très notable. Mais en trop d'endroits on enseigne que peu ou pas de français à l'école.

Les commissaires d'écoles et les parents ont une grave responsabilité à ce sujet. Qu'ils voient donc à embaucher des maîtres et maîtresses à l'âme bien française, et non seulement le nom. Beaucoup de foyers ne sont pas, malheureusement, assez français. On y dit peut-être encore des mots français, mais avec une éducation, un esprit, une mentalité qui n'a plus rien de francais. S'il est parfois difficile d'influencer la mentalité de l'école à ce sujet, au moins en certains centres, il n'y a du moins aucune raison de ne pas se créer un foyer essentiellement français.

Les motifs d'espérance sont réels, toutefois. L'oeuvre de notre survivance française et catholique est certainement une oeuvre qui plaît à la divine Providence; et si la Providence est pour nous, qu'importe que nous ayons des ennemis!

Je vois le second motif d'espérer en ces chefs valeureux qui se sont faits les vaillants défenseurs de notre cause. Nos organisations, nos associations se développent et étendent de plus en plus leur influence bienfaisante. Demain la Radio-Ouest prêtera main-forte.

* * *

SOIREE DES VISITEURS

La soirée du deuxième jour du Congrès ne fut pas moins intéressante que la précédente. Comme la veille, sous la présidence de M. Durette, M. l'abbé Gosselin accomplit son rôle de maître de cérémonie avec beaucoup de talent.

A l'ouverture de la soirée, il présente à l'assemblée un groupe d'institutrices de la province de Québec, actuellement dans l'Ouest pour se perfectionner dans l'étude de la langue anglaise. Les demoiselles sont applaudies chaudement lorsqu'elles se présentent.

M. l'abbé Gosselin nous fait connaître, en quelques mots, le but, la composition et le travail du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, dont les représentants pour les provinces de l'Ouest sont M. l'abbé d'Eschambault, chancelier du diocèse de St-Boniface, pour le Manitoba; M. le Dr Roy pour la Saskatchewan et M. le Dr Beauchemin pour l'Alberta.

But du Comité: servir les minorités françaises des deux Amériques, servir de lien entre ces divers groupes et leur venir en aide.

Composition: le Comité se compose de 28 membres représentant les différentes régions françaises du Canada et des Etats-Unis. Toutes associations françaises, de quelque nature qu'elles soient dans les domaines où évolue notre peuple. Réunion plénière tous les ans.

Travail: atteindre la masse par divers moyens et favoriser chez elle les oeuvres de survivance française. M. l'abbé cite quelques exemples: création de bourses pour la formation d'une élite, cours d'été, souscriptions telles celles en faveur de la presse acadienne et de radio-ouest française.

"Le Comité sait ce qu'il doit faire, et il le fera coûte que coûte", dit M. l'abbé Gosselin.

Artisanat

M. l'abbé Gosselin parle de l'exposition de l'artisanat dont les exibits sont étalés dans une autre salle. Il invite tous les membres du Congrès à visiter cette exposition, qui est une révélation et démontre que les femmes canadiennes-françaises ne le cèdent en rien à celles d'aucune autre race en fait d'arts domestiques. Il félicite d'une façon toute spéciale Mlle Baudoux, soeur de Mgr Baudoux, qui fut l'animatrice d'un si beau mouvement.

Les institutrices du Québec

Mlle E. Massé, présidente d'une association d'institutrices qui compte 11,246 membres, nous apporte les souhaits et l'admiration de ses compagnes. Elle se dit heureuse de constater sur place le travail que les Canadiens français accomplissent dans l'Ouest pour rester fidèles à leur foi et à leur langue. Elle nous dit que le Québec n'est pas fasciste pas plus qu'il n'est isolationniste ou séparatiste, mais qu'il entend rester fidèle à son idéal et à ses traditions et solidifier ses positions, afin de pouvoir commander le respect et défendre plus efficacement les groupes français des autres provinces. Nous voulons le triomphe de cet idéal. Peut-on nous faire un reproche de vouloir rester debout?

Le Dr Beauchemin

Le docteur Beauchemin, président de Radio-Ouest française, nous parle de l'organisme mis sur pied pour l'établissement dans l'Ouest de postes de radio français. Il nous affirme que cette organisation était un lourd fardeau et une entreprise très hardie, que les chefs ont acceptée allègrement et qu'ils ont bien menée, jusqu'à présent, grâce à la collaboration de tous les Canadiens français, en particulier de ceux de la province de Québec. Il remercie cette province et nous demande de faire généreusement notre part dans la réalisation d'un si vaste projet. Pour favoriser l'union des groupes français, il propose des voyages du souvenir, voyages de l'Ouest à l'Est et de l'Est à l'Ouest, afin d'établir des contacts et des relations plus intimes. Il rend hommage à M. l'abbé Gosselin, secrétaire très dévoué du Comité de la Survivance Française d'Amérique, et M. Raymond Denis, les deux grands animateurs de la campagne de souscription en faveur de Radio-Ouest française dans la province de Québec. Il dit que M. Raymond Denis fut l'un des plus grands artisans de la survivance de nos compatriotes dans la province de la Saskatchewan, et qu'il mérite toute notre reconnaissance et notre admiration.

Le R.P. Bélanger, O.P.

Le R.P. Gilles-M. Bélanger, représentant le Conseil Supérieur de la Coopération et le Conseil canadien de la coopération, professeur de sociologie rurale à la faculté des sciences sociales de Laval, nous parle du mouvement coopératif. "Le Conseil canadien de la Coopération groupe les différentes fédérations coopératives de langue française de tout le pays, dit-il. Son but est de favoriser le développement et le bon fonctionnement des coopératives au Canada français par l'éducation. Il collabore avec la "Co-operative Union of Canada" dans la poursuite des fins coopératives de portée nationale et internationale.

La défense des intérêts coopératifs au Canada, surtout en ce qui concerne la taxation, a amené le Conseil supérieur de la coopération à élargir son champ d'action et d'influence. Voilà pourquoi, pour apporter un meilleur concours aux Canadiens français des autres provinces, les coopérateurs du Québec ont invité ceux des autres provinces à s'organiser eux-mêmes dans leur province respective et à s'unir avec eux dans une fédération nationale sur un plan canadien."

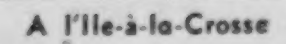
M. Raymond Denis

Lorsque M. Raymond Denis se lève pour parler, il est longtemps ovationné par l'assemblée, qui salue ainsi avec enthousiasme celui qui, durant plusieurs années, s'est identifié à la cause canadienne-française de l'Ouest.

M. Denis se dit heureux de revoir ses amis de la Saskatchewan où il a laissé de larges parcelles de son coeur. Son transfert dans l'Est n'a pas refroidi son attachement aux Canadiens français de l'Ouest, surtout de cette province, qu'il continue d'aider de toutes ses forces, déclare-t-il. La perception dans le Québec en faveur de Radio-Ouest française est une preuve de son dévouement pour les Canadiens français qu'il a défendus avec courage et énergie comme chef de la résistance durant plusieurs années en Saskatchewan. Aussi, lorsqu'il entendit les programmes français émis par le poste de Radio-St-Boniface, il fut très ému et très impressionné. C'était pour lui le digne couronnement de tout un passé de luttes et de sacrifices. Il voit dans l'inauguration de ce poste, et des autres qui le seront avant longtemps dans les autres provinces, une garantie très consolante de réveil national. Ces postes sont en quelque sorte aussi nécessaires que les écoles pour l'avenir de la jeune génération française de l'Ouest. "J'ai hâte, ajoute-t-il, d'entendre Radio-Prince-Albert, Radio-Gravelbourg et Radio-Edmonton. Merci! Québec! qui s'est rapproché d'une manière si spontanée et si touchante des Canadiens français de l'Ouest. La campagne en faveur de Radio-Ouest française a donné lieu à de beaux dévouements et à une générosité inattendue dans le Québec. Les temps sont changés. Les campagnes de secours à la presse acadienne et aux postes de radio de l'Ouest en sont une preuve irrécusable". M. Denis mentionne au au cours de son discours quelques noms, parmi des centaines, de personnes et d'organisations, qui ont collaboré à cet effort de solidarité française.

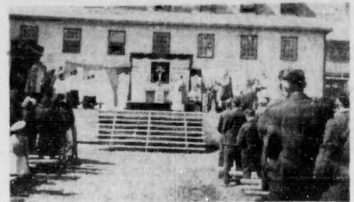
M. Denis remercie le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, organisme de salut national, qui a organisé la perception en faveur de radio-ouest-française; il déclare que M. l'abbé Gosselin, le digne secrétaire du Comité, est la cheville ouvrière des entreprises de ce Comité: il reconnaît dans le docteur Beauchemin un patriote sincère et un réalisateur. Il profite de l'occasion pour remercier sincèrement tous ceux qui ont travaillé et contribué à la perception de la somme déterminée pour l'érection des postes français de l'ouest. "Archevêques, évêques, prêtres, laïques, journaux, associations, dans le Québec, les maritimes, l'Ontario, partout, acceptez le témoignage de notre gratitude et de notre reconnaissance pour le don splendide fait à l'Ouest français. Au nom des Canadiens français de l'Ouest et de toute la race merci!" s'écrie M. Denis.

[Suite à la neuvième page]



A l'Ile-à-la-Crosse





Ces deux photos nous montrent une partie de la foule qui assistait aux fêtes de l'Ile-à-la-Crosse.





Succès sans précédent du congrès de l'A.C.F.C. dans la Sask.

(Suite de la huitième page)

Puis s'adressant aux Canadiens français de la Saskatchewan: "Le Québec vous a aidé d'une manière magnifique, il est prêt à vous aider encore, mais, compatriotes de la Saskatchewan, faites votre part, montrez que vous les voulez ces postes de radio. Les voulez-vous? Oui! de répondre en choeur l'assemblée. "Eh, bien faites en sorte que toutes vos paroisses atteignent leur objectif surtout dans le sud".

M. Denis, en terminant, déclare avec émotion que c'est peut-être sa dernière visite à ses camarades. "Mes chers amis", il ne peut continuer, l'émotion est trop forte, il descend de l'estrade accompagné d'applaudissements prolongés qui sont un témoignage éloquent des camarades qui se souviennent de leur vieux chef.

M. Demay

M. Louis Demay, qui a lutté des années à côté de ce chef intrépide, remercie M. Denis. "Si nous sommes organisés pour la lutte, si nous ne capitulons pas, si nous avons résisté, c'est que nous avons eu un chef comme Raymond Denis durant 17 ans".

M. l'abbé Gosselin remercie l'Ouest français: "Vous nous avez fait connaître votre oeuvre qui est pour nous une belle leçon de patriotisme", dit-il en clôturant la séance du soir.

• • •

MERCREDI MATIN

M. Dupont Lepage

M. Dupont Lepage, secrétaire général de l'A.C.F.C., nous prouve qu'il est essentiel d'avoir dans toutes nos paroisses la Journée de l'A.C.F.C., et nous indique comment s'y prendre pour en faire un succès.

La journée a d'abord fait une véritable révolution dans les finances de l'Association. Les contributions versées à l'A.C.F.C. avant l'institution de la Journée en 1936 variaient entre $600.00 et $700.00. Depuis il y eut sans cesse augmentation très considérable, et en 1945, la perception a atteint le chiffre très intéressant de $3,429.97.

Cette Journée de l'A.C.F.C. à travers toute la province, a aussi d'autres effets bienfaisants. Elle éveille le sens patriotique de nos gens. Elle met notre population bien en face du fait qu'on ne peut survivre sans lutter, et elle fait comprendre qu'à cette lutte tous et chacun se doivent de participer.

Pour que cette Journée soit efficace, il faut qu'elle soit bien préparée, surtout en étudiant et en mettant en pratique les directives données à cet effet par le secrétariat. On fait venir dans chaque église ou dans chaque centre si possible un prédicateur ou un conférencier. Le comité paroissial organise la perception à domicile. On fait une liste bien précise de toutes les familles canadiennes-françaises du district, et on se choisit un nombre suffisant de percepteurs avertis. Il est préférable de ne pas donner à chaque percepteur plus de 8 ou 9 familles à visiter.

Si l'on veut bien s'en tenir à ces directives du secrétariat, — directives qui sont le fruit d'une longue expérience dans la province et ailleurs, — on assurera à l'A.C.F.C. les argents nécessaires pour poursuivre son oeuvre de survivance religieuse et nationale.

Dans la discussion libre, on signale qu'il n'est pas avantageux d'envoyer des contributions globales, prises, par exemple, à l'occasion d'une partie de cartes. Il n'y a pas chez l'individu la même réaction mentale que lorsqu'un percepteur se rend chez lui pour solliciter son aide. L'importance de l'oeuvre revêt du fait même une importance singulière. D'autre part, dans ces perceptions recueillies à l'occasion de grandes réunions paroissiales, il arrive toujours qu'un certain nombre de personnes sont absentes, et qu'on perd ainsi une bonne chance de les intéresser à l'oeuvre.

M. Louis Charbonneau, délégué de l'Ontario, souligne que dans sa province on organise aussi ces Journées qui ont toujours un grand succès. Il souligne cette particularité que là-bas on ne s'adresse pas seulement aux Canadiens français, mais à tous les sympathisants de la Survivance française, et il est surprenant de voir que bon nombre de personnes d'autres nationalités nous font bénéficier de leur générosité.

• • •

Télégrammes

A Son Eminence le cardinal Villeneuve

L'assemblée décide d'envoyer un télégramme à Son Eminence le cardinal Villeneuve ainsi conçu: "Regrets maladie, voeux de santé".

A M. l'abbé A. d'Eschambault, chancelier du diocèse de St-Boniface, à l'occasion de son 25ème anniversaire d'ordination sacerdotale.

A M. Omer Héroux, rédacteur au "Devoir" en reconnaissance de son attachement à l'oeuvre française de l'Ouest qu'il a si habilement défendue durant de nombreuses années, et en particulier pour l'aide efficace qu'il a apportée à la perception en faveur des postes de radio-ouest-française.

• • •

Banquet à l'hôtel Saskatchewan

L'Association, en témoignage de gratitude, a servi un banquet à ses hôtes distingués de la délégation du C.P.S.F. et des autres provinces, à l'hôtel Saskatchewan. Plus de cent personnes assistèrent à cette réunion intime d'adieux à nos bons amis. Quelques discours bien sentis exprimèrent de part et d'autre un attachement réciproque, qui est un gage éloquent de solidarité française.

• • •

Mgr Baudoux

Mgr Baudoux, l'âme de l'entreprise en vue de l'érection de postes de radio française dans l'Ouest et l'un des chefs les plus actifs et les plus dynamiques de la survivance religieuse et française dans l'Ouest, fut l'objet d'une belle manifestation de reconnaissance de la part des délégués et des visiteurs qui ne lui ménagèrent pas leur sincère gratitude et leurs félicitations les plus enthousiastes.

• • •

Divers comités

Au cours de l'après-midi du premier jour, l'assemblée choisit les comités de nominations et de résolutions des deux associations dont voici les membres:

Comité de nomination de l'A.C.F.C.: MM. L.-P. Côté, L. Demay, O. Carrière, E. Durette.

Comité de résolutions de l'A.C.F.C.: MM. E. St-Arnaud, G. Mandin, E. Préfontaine, R. P. Scheffer, O.M.I., M. l'abbé Ducharme.

Comité de nominations de l'A.C.E.F.C.: MM. C. Denis, O. Boisselle, D. Blanchard, J.-H. Bonneau, L.-P. Hudon.

Comité de résolutions de l'A.C.E.F.C.: MM. D. Lepage, L.-P. Côté, C. Denis, H. Wilvers, Delisle.

Elections des Exécutifs des deux Associations:

A.C.F.C.

Président: M. le docteur Laurent Roy; vice-présidents: MM. E. Durette, J. Béchard, L. Demay, M. l'abbé Ducharme; secrétaire: M. D. Lepage.

A.C.E.F.C.

Président: M. L. Demay; 1er vice-président: L.-P. Côté; 2e vice-président: J.-A. Fournier; autres membres: MM. L. Collin, C. Denis, L.-P. Hudon, P. Lepage, G. Mandin, E. Préfontaine, R. Roy, S. Willett.

Résolutions adoptées

1.—Journée des Bienfaiteurs

En appréciation et en reconnaissance de la générosité de tous nos bienfaiteurs de l'oeuvre française en Saskatchewan, le soussigné propose, appuyé par M. Zénon Lepage, de Vonda,

1. que l'A.C.F.C. établisse dans la province la "Journée des Bienfaiteurs;"
2. que cette fête-souvenir revienne tous les ans, à date fixe;
3. qu'à cette occasion on demande aux nôtres, mais spécialement à la gent écolière, d'offrir une prière reconnaissante pour tous nos bienfaiteurs vivants et défunts;
4. que l'A.C.F.C. fasse célébrer une messe ce jour-là par l'aumônier aux mêmes intentions. (N.B. "à date fixe", par exemple le premier mercredi du mois de mai chaque année).

2.—Timbres antituberculeux bilingues

La Ligue d'Action nationale de Montréal ayant demandé au comité de la Ligue antituberculeuse de Québec que le timbre de Noël soit bilingue pour tout le Canada, le comité paroissial de l'A.C.F.C. de Saint-Léon, de Jack Fish Lake, prie l'Exécutif de l'A.C.F.C. d'appuyer ce mouvement en demandant à tous les comités paroissiaux de réclamer ces timbres bilingues et par d'autres moyens que l'Association jugera les plus efficaces.

3.—Représentation du Canada au Vatican

Considérant que le Canada a été mis au rang des grandes nations pendant la dernière guerre, et vu que la plupart des grandes nations ont leur représentant à la Cité du Vatican, nous, les Canadiens français de la Saskatchewan, réunis en Congrès à Régina, prions instamment l'honorable Mackenzie King, notre premier ministre, de prendre les mesures nécessaires pour que bientôt, le Canada ait aussi son Ambassadeur auprès du Saint-Siège.

4.—Films français

Vu l'embargo imposé sur les films étrangers par notre gouvernement et vu la nécessité d'avoir pour nous en français plus que des films de nouvelles ou d'annonces, etc., nous proposons qu'une chaine des centres canadiens-français de la province se constitue pour qu'alors il vaille la peine de faire censurer et de représenter de bons films français du Québec ou de la France à nos gens.

5.—Comités régionaux de colonisation

Attendu qu'une des causes de notre faiblesse dans l'Ouest est notre éparpillement;

Attendu que nous sentons nos groupes comme s'effriter peu à peu;

Attendu que l'union fait la force;

Nous proposons qu'un comité se forme dans chaque région de la province avec fonction d'avoir l'oeil toujours ouvert sur les terres vacantes dans nos centres, pour qu'en chaque cas on s'ingénie à y placer des nôtres;

que ce comité conseille aussi le recours à nos Caisses Populaires pour obtenir le capital nécessaire au maintien ou à l'achat des dites terres;

que ce comité se charge enfin d'un plan de propagande savante et méthodique dans le sens de l'amour de la terre et de la fierté du métier de fermier, ou du retour à la terre pour ceux qui l'ont désertée.

6.—Concours de Bonnes Chansons

Attendu que la chanson française a toujours exercé sur nous — comme sur tous les peuples d'ailleurs — une salutaire influence;

qu'elle a contribué sans doute efficacement à notre survivance, qu'elle nous a aidés à conserver notre moral bon et optimiste dans nos constantes luttes;

qu'il faut réagir contre l'empiètement insolite dans nos foyers de chansons de "cowboys" et de pires encore; nous proposons qu'on organise chaque année dans nos centres des concours de Bonnes Chansons et — pourquoi pas — un festival provincial de Bonnes Chansons Françaises.

7.—Service de Placement

Considérant les difficultés des nôtres de trouver de l'emploi dans nos centres;

Considérant les difficultés de trouver des employés qualifiés, de langue française;

Considérant les difficultés de placer nos jeunes sur des terres, dans nos paroisses de langue française;

Il est résolu que le bureau du Secrétariat général étudie les possibilités d'organiser un service d'information en coopération avec les comités locaux et organisations soeurs des trois provinces de l'Ouest.

8.—Drapeau national

Considérant que le Canada est un pays autonome et bilingue;

Considérant que le Gouvernement Fédéral étudie actuellement le choix d'un drapeau national;

Il est résolu que ce congrès approuve avec instance le choix du drapeau canadien en deux couleurs, blanc et rouge, avec la feuille d'érable au centre, de couleur verte.

9.—Semaine de Fierté Nationale

Etant donné le grand succès de la "Semaine de la Fierté Nationale" qui vient d'avoir lieu à Gravelbourg, le C.P. de Gravelbourg demande à l'Exécutif de l'A.C.F.C. de bien vouloir considérer l'avantage qu'il y aurait à étendre cette pratique à tous les C.P. de la province.

10.—Embauchement des institutrices

Que nos Associations des "Commissaires d'Ecoles" fassent pression auprès du gouvernement afin d'obtenir aux "petits commissaires" le droit d'embaucher directement leurs instituteurs.

11.—Intérêt aux écoles

Que le Congrès engage fortement les commissaires de continuer à s'intéresser activement à leurs écoles et condamne l'indifférence et l'attitude qui veut qu'il n'y ait plus rien à faire.

12.—Conseil du Comité Exécutif

Que l'article 13-2 des Statuts Généraux soit amendé en ajoutant les mots: le visiteur des écoles; le Supérieur du Scolasticat de Lebret; immédiatement après les mots: "... du Collège Mathieu" afin qu'à l'avenir ces deux personnes fassent partie du Conseil du Comité Exécutif.

13.—Année financière

Que l'article 78-4 des Statuts Généraux soit amendé en changeant les mots: "du 1er juin au 31 décembre" en les suivants: "du 1er juillet au 30 juin." afin qu'à l'avenir, l'année financière concorde avec le cycle ordinaire des activités de l'Association.

14.—Affiliation à l'A.C.F.C. de diverses sociétés

Que l'article 4 des Statuts soit amendé en ajoutant le paragraphe suivant, qui en devient le second sous-article:

Afin de mieux coordonner les forces religieuses et nationales des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, l'Association peut s'affilier, en dehors et en plus de ses cadres propres, des Associations, Sociétés, Cercles, Clubs, etc., qui poursuivent des buts plus particuliers, selon les modalités et les conditions arrêtées entre le Comité Exécutif et les organismes intéressés.

15.—Excursions dans l'Est

Maintenant qu'il y a facilité de voyager par chemin de fer et qu'il y aura probablement des excursions à l'occasion des fêtes, ce Congrès émet le voeu qu'une excursion des nôtres soit organisée vers l'Est, l'hiver prochain.

Et vu que notre survivance est assurée grâce à l'appui moral et financier de nos compatriotes de l'Est, ce Congrès serait d'avis que ce voyage s'appelle "Voyage de la Reconnaissance." Il pourrait être organisé par **"La Liberté et le Patriote."**

16.—Les sports à l'école

Considérant que les programmes scolaires ont une tendance à l'exagération dans les jeux, les sports, ce Congrès recommande aux parents et commissaires de bien surveiller ce point en collaboration avec les intituteurs, afin que nos jeunes ne perdent pas la notion de la valeur des choses, ce qui facilite grandement l'infiltration communiste athée.

17.—Propagande communiste

Vu l'intensité et la diversité des moyens de propagande communiste, et le grand danger de l'infiltration de cette propagande dans nos écoles supérieures et l'Université, et par là, dans le cerveau de la jeunesse étudiante de la province, ce Congrès de commissaires d'écoles et de l'A.C.F.C. recommande fortement au gouvernement de prendre les moyens d'éliminer toute propagande de cette sorte, cela en vue de la conservation de nos libertés, droits et prérogatives de citoyens progressifs et chrétiens, et de la sauvegarde de nos institutions.

18.—Cercles agricoles

Ce Congrès recommande fortement la formation de cercles agricoles dans nos paroisses, pour l'étude de l'amélioration et l'embellissement de nos fermes, en vue de retenir et d'intéresser davantage nos jeunes à la terre, et par là, renforcir continuellement nos groupes; et développer des relations avec l'U.C.C. et de s'abonner à la "Terre de Chez-Nous."

19.—Reconnaissance à nos compatriotes de l'Est

Proposé par le cercle de Victoire qu'un chaleureux remerciement soit exprimé par ce Congrès à nos compatriotes du Québec, des Maritimes, de l'Ontario et des Etats-Unis pour l'aide magnifique qu'ils nous apportent à l'érection de nos postes de radio; et que gratitude et reconnaissance soient particulièrement exprimées au Comité Permanent de la Langue Française et tous les organisateurs de la souscription.

20.—Universitaires de la Saskatchewan

Que l'Exécutif se charge d'encourager par tous les moyens possibles les étudiants universitaires de la Saskatchewan à revenir dans la province pour l'exercice de leur profession pour augmenter le nombre de professionnels dans la Saskatchewan et que lors de chaque Congrès il fasse un rapport compréhensif, détaillé s'il le faut, de ce qu'il se sera efforcé d'accomplir dans ce sens.

21.—Remerciements

Que des remerciements soient offerts à M. Raymond Denis, au Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, aux RR.PP. Oblats, à M. l'abbé Lussier, remplaçant de S. Exc. Mgr Lemieux, évêque de Gravelbourg, au curé de la cathédrale du Saint-Rosaire de Régina, M. l'abbé Béchard, aux officiers sortant de charge.

Parmi les résolutions de la "Catholic School Trustees' Association," qui ont été adoptées par l'A.C.F.C. et l'A.C.E.F.C., mentionnons celle qui demande au gouvernement de rappeler les clauses de l'Acte scolaire qui défendent le port de costumes religieux, et qui prohibent les enseignes religieuses et le crucifix à l'école.

Texte de l'allocution de M. l'abbé L. Lussier

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Pour peu qu'on se donne le trouble de se renseigner dans les annales du Christianisme, on découvre facilement que de tout temps, l'Eglise catholique a joué un rôle glorieux dans l'oeuvre de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Et ce rôle est de tout temps si plein, si suggestif, qu'il en jaillit les plus éclatants renseignements.

Nous, Canadiens français, nous voulons reconnaître au magistère de l'Eglise tous les droits de diriger l'éducation de l'enfance, mais hélas, ce n'est pas sans peine que nous constatons le travail constant des adversaires pour priver l'Eglise de ce droit que le Christ Lui-même lui a donné.

De nos jours, le problème de l'éducation est si important, les erreurs, si nombreuses, si périlleuses, si complexes et si graves, que les esprits sérieux et soucieux de l'avenir de la jeune génération ne sauraient s'en désintéresser. A moins d'être des lâcheurs, des opportunistes d'un mauvais ton, imbus d'un matérialisme détestable, il faut que nous tous, pasteurs, parents, commissaires d'écoles, bien que dans la Saskatchewan, on ait donné à ces derniers le titre et la fonction de "petits commissaires," il faut, dis-je, que nous mettions tous l'épaule à la roue dans cette grande oeuvre de l'éducation des enfants, et cela plus solidement et fortement que jamais.

Il y a quelque vingt ans, un Canadien français me faisait cette prédiction que les années m'ont prouvée pleine de fausseté: "Dans vingt ans, me disait-il, tous nos enfants ne parleront plus le français." Heureusement que nos chefs valeureux de l'A.C.F.C. n'ont pas lâché. Ici, malgré toutes les fautes qu'on a cherché à trouver à notre Association, si nous ne sommes pas aveuglés par de l'entêtement mal placé ou par un égoïsme de très mauvais goût, il faut rendre de très nombreuses actions de grâce à nos chefs et à notre Association, pour tant de travail si bien accompli. Il n'y a donc pas lieu de lâcher, ni de prêcher une doctrine d'opportunisme, d'abandon, devant nos amis les Anglais, mais soyons persuadés que nos enfants parleront encore le français, non pas pour une autre période de vingt ans, mais pour plusieurs.

Je ne prétends pas que pour édicter à des commissaires d'école leurs droits et leurs devoirs, il faut être expert en pédagogie. Ces droits et ces devoirs sont la résultante, en matière d'éducation, des droits et des devoirs des parents catholiques et Canadiens français. Pour ceux qui reconnaissent encore l'action du Christianisme et qui rejettent les systèmes naziste, socialiste et communiste, il est avéré de dire que le foyer paternel est la première école de l'enfant.

Les fervents de l'école révolutionnaire française, de la thèse étatiste ou de la toute-puissance de l'Etat, ne donnent pas aux parents ce droit qui appartient à ces derniers. Il n'y a donc pas à ouvrir bien grands les yeux, pour nous apercevoir qu'on veut à tout prix élever nos enfants dans de si faux principes. Et sans notre concours et nos sacrifices bien des fois renouvelés, les efforts de tout notre monde, efforts des parents, des instituteurs et institutrices, sans une surveillance assidue des commissaires d'écoles, il est certain que nos enfants n'auront qu'une éducation où ni les parents, ni les commissaires d'écoles auront quoi que ce soit à dire. Pour peu qu'on observe, on ne tarde pas à se creuver les yeux sur une doctrine fausse, sur un absolutisme digne des tyrans de l'antiquité, car il supprime aux parents les droits qui sont les plus chers au coeur humain.

Les catholiques doivent avant tout faire en sorte que, dans l'enseignement de la jeunesse, on respecte et on conserve les droits aux parents. C'est aux parents qu'il appartient en vertu du droit naturel, d'élever ceux à qui ils ont donné le jour, quels maîtres ou quelles maîtresses seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit à la puissance paternelle. Quand donc, les catholiques demandent que l'enseignement concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent d'un droit bien à eux.

Ce droit, Mesdames et Messieurs, leur appartient à plus d'un titre. Détenteurs d'une autorité antérieure à tout autre pouvoir créé, générateurs et éducateurs nés de l'enfant, ils ont dans leur paternité même de suprêmes et invincibles raisons de défendre, contre toute ingérence civile, le patrimoine dont ils sont les maîtres. Qui pourrait contester l'indéniable priorité de la société domestique sur les sociétés politiques?

Ne l'oublions jamais, Mesdames et Messieurs, c'est aux parents avant tout qu'il appartient de choisir, par l'intermédiaire des commissaires, les instituteurs et les institutrices auxquels sera confiée l'éducation dans les écoles, et de mettre entre les mains des enfants des manuels de classe qu'eux-mêmes ou des experts de leur choix auront jugés d'après leurs goûts et leurs principes. Et, dit Mgr Louis-Adolphe Paquet, le droit qu'ont les parents de choisir la langue dans laquelle leurs enfants seront élevés et qui leur sera enseignée, est basé sur la variété providentielle des races et sur l'autorité naturelle: c'est un droit sacré et inviolable." Ces droits sacrés, Mesdames et Messieurs, personne ne peut permettre d'y porter atteinte, et aucune puissance humaine ne peut en entraver l'exercice sans se rendre coupable de la plus odieuse tyrannie.

De ce que je viens de dire, Mesdames et Messieurs, il ne faut pas penser que la doctrine de l'Eglise en matière d'éducation ne se confine qu'à son action. Non, loin de moi cette pensée. L'Eglise ne nie pas à l'Etat de légiférer en matière d'éducation. Mais, ne l'oublions jamais, l'Etat est le serviteur de l'individu. L'Etat a le droit de diffuser l'enseignement, de stimuler les parents, et même, dans des cas extrêmes, de forcer les parents à faire donner à leurs enfants un minimum d'instruction. Les hommes publics donc, lors même qu'ils ne partagent pas les croyances religieuses des parents, s'ils ont vraiment le sens de leurs responsabilités, s'ils veulent réellement protéger les droits de leurs concitoyens et travailler aux intérêts des individus, loin de contrecarrer l'action de l'Eglise dans chacune des sphères de l'éducation, doivent seconder ses efforts, quand il s'agit d'enfants de parents catholiques, et ils ont en outre le devoir de promouvoir l'enseignement du français, lorsqu'il s'agit d'enfants Canadiens français.

Il semble que les conclusions découlent directement et logiquement de principes qu'on ne saurait réfuter.

Le grand malheur dont nous souffrons dans notre province est l'ingérence outrée de l'Etat dans le domaine de l'éducation et la privation de plus en plus accentuée des droits naturels. Ce mal existe depuis longtemps, et certes, il s'est accentué grandement depuis les lois arbitraires qu'on vient d'établir dans ce qu'on appelle les Grandes Unités Scolaires. L'Etat tend de plus en plus à tout supprimer aux parents.

Mesdames et Messieurs, il n'y a qu'une chose à faire devant une telle situation: ne jamais abdiquer dans nos revendications; ne jamais nous tenir comme satisfaits de cette situation; toujours demander des élargissements. N'allons pas croire qu'on ira nous offrir peu et beaucoup si nous nous croisons les bras. Si nous avons jusqu'ici conservé le trésor de notre héritage national, n'allons pas l'abandonner. Nous avons bien jusqu'ici veillé au choix de nos éducateurs. Nos enfants, grâce aux efforts de ces derniers, ont appris le catéchisme et le français. Ayons à coeur de seconder le travail valeureux de nos instituteurs qui ont jusqu'ici porté bien haut le flambeau de notre foi et de notre langue. Ainsi, nos petits continueront à penser, à parler comme des catholiques canadiens-français doivent le faire, et ceci non pas seulement pour une période de vingt ans, mais pour tout le temps qu'il y aura des Canadiens français catholiques sur nos prairies.

Les "pourquoi" de vos petits

Votre enfant a-t-il atteint l'âge des "pourquoi"? Notez qu'il ne s'agit pas d'une maladie comme quelques-uns pourraient avoir envie de le croire, mais bien plutôt d'une forme de développement chez l'enfant. Personne ne doit oublier que nous avons tous à interroger pour apprendre. Nos enfants, eux, par leurs questions, se construisent un fond de connaissances qui, à mesure qu'ils grandiront, leur servira de base à une plus grande compréhension et à un plus parfait développement.

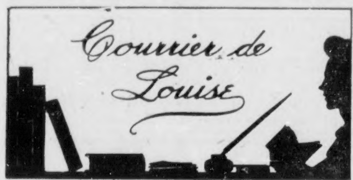
Les enfants posent parfois des questions aussi étonnantes que celles-ci: "Où va l'eau après la pluie? Pourquoi tous les aliments ne goûtent-ils pas la même chose? Pourquoi les plis s'en vont-ils quand on les repasse?"

Mais bien plus importantes encore que les questions posées par les petits, sont les réponses données par leurs parents. Ces derniers répondent-ils à leurs enfants ou les ignorent-ils tout simplement? Nous connaissons tous des pères et des mères qui se déclarent trop occupés pour aider leurs petits à s'instruire. En les ignorant ainsi, ces parents développent chez leurs enfants l'impression qu'il n'existe aucune place où trouver des réponses à leurs questions. Et cela est bien dommage, car plus tard, quand le garçonnet ou la fillette prennent le chemin de l'école, la plupart du temps ils n'osent plus risquer un pourquoi pour la seule raison qu'on leur a enlevé toute confiance en leurs aînés. Ils chercheront alors dans les livres les solutions à leurs problèmes, mais désormais ils ignoreront leurs parents.

Il y a aussi une foule de parents qui se contentent de répliquer aux points d'interrogation de leurs enfants par un simple: Je ne sais pas. Cette méthode négative a souvent pour résultat d'influencer le système nerveux de l'enfant, car pour lui cela équivaut absolument à être ignoré par ceux qui, les tout premiers, devraient se pencher sur leur intelligence en éveil. Et garçons et fillettes n'ont pas tout à fait tort de penser que décidément leurs parents ne sont pas bien fins puisqu'ils ignorent tout.

Mais peut-être, mesdames, êtes-vous de ces parents qui répondent au meilleur de leur connaissance et qui, s'ils ne peuvent trouver la réponse tout de suite, s'empressent de dire: "Je ne sais pas, mais je vais chercher et essayer de trouver," et qui effectivement cherchent et finissent par trouver la solution.

Quoiqu'il en soit, les parents ont une tâche très grande et très belle et qui comporte dans sa grandeur et sa beauté, beaucoup de responsabilités. Il leur incombe de réfléchir, de lire et de questionner aussi afin d'être en mesure un jour au l'autre de satisfaire aux pourquoi des esprits curieux qu'ils ont fait s'ouvrir à la vie. C'est leur devoir de répondre honnêtement et simplement dans un langage accessible aux plus petits mêmes, de façon à ce qu'ils soient récompensés plus tard rien que dans le regard intelligent du petit bout d'homme ou de la gamine qui a grandi et qui leur saura gré d'avoir pu, grâce à eux, franchir plus vite les portes de la connaissance et du savoir.



Q.—J'aimerais savoir s'il y aura un pèlerinage d'organisé jusqu'à Ste-Anne de Beaupré, cet été ou à l'automne, et quel serait le prix du voyage?—RECONNAISSANTE ABONNEE.

R.—Je me suis informée auprès des deux agences de billets - Canadien National et Canadien Pacifique - et l'on m'a dit qu'actuellement, il y avait des billets d'excursion, bons jusqu'au 31 octobre. En voici les prix, de Winnipeg à Québec (de là à Ste-Anne, c'est très facile de vous rendre, en train ou en autobus): $59.00 aller et retour, dans les wagons "coach;" dans la classe touriste, $67.00, et en première classe, $80.40. Vous pouvez prendre un lit qui vous coûtera $11.50 en première et $6.90 en touriste.

•

Q.—Existe-t-il un moyen pour faire disparaître les "têtes noires" dans la figure? Où pourrais-je me procurer ce remède?—CURIEUSE.

R.—Adressez-vous à n'importe quelle pharmacie, et l'on vous renseignera sur quelque produit efficace. Le plus important, cependant, est de surveiller votre alimentation et votre digestion.

•

Q.—Depuis quelque temps, les notes de notre piano collent, ne remontent plus lorsqu'on joue, surtout quand la chambre est froide. Que devrions-nous faire?—UNE ABONNEE.

R.—Il vous faudra faire venir un accordeur de piano. Cela est dû à ce que les feutres sont usés: lorsque les marteaux frappent les cordes, celles-ci entrent trop profondément dans le feutre et y restent prises. Ce n'est pas tant le froid comme l'humidité qui augmente cet inconvénient.

•

Q.—Est-il vrai que le fait de ne pas envisager les personnes à qui l'on parle est un signe d'hypocrisie?—INQUIETE.

R.—Pas toujours; cela pourrait dénoter simplement une trop grande timidité.

Q.—J'ai décidé de porter ma robe de noces cet été; elle est en "sheer" blanc. Je l'ai raccourcie, mais je ne sais pas de quelle longueur mettre les manches, longues, trois-quart ou au coude?—PIERRETTE.

R.—Tout dépend des circonstances où vous projetez de la porter. Je ne crois pas cependant, que cela serait joli de les laisser longues jusqu'aux poignets. Si elles sont assez amples, vous pourriez les couper juste au-dessous du coude.

•

Q.—Quels jours tombaient le 8 janvier 1921 et le 12 juillet 1923?—PIERRETTE.

R.—Un samedi et un jeudi.

•

Q.—Qui devrais-je choisir pour mes deux filles d'honneur: j'ai deux soeurs et mon fiancé en a une. Et pour les garçons d'honneur: nous avons chacun un frère. Serait-il préférable de demander les amis des filles d'honneur?—FLEURETTE.

R.—C'est matière de goût, vous pouvez demander soit vos deux soeurs, soit l'aînée de vos soeurs et la soeur de votre fiancé. Si vous faites un grand mariage, vous pourriez même les demander toutes les trois. Quant aux garçons d'honneur, le marié demande habituellement lui-même ses amis les plus intimes. Quoi qu'il en soit, c'est affaire à décider entre vous.

•

Q.—Quelle est la signification des noms Gilles et Guy?—INQUIETE.

R.—Gilles, naïf; Guy, fidèle.

•

R. à Rose: Ce serait pour le moins aller vite en affaire. Attendez donc quelques mois avant de vous décider. Ce n'est pas dans l'espace de trois ou quatre mois qu'on peut apprendre à connaître à fond une personne. Je ne vous conseille pas de prendre une décision aussi rapide, vous pourriez le regretter.

LOUISE.

Lingerie de rayonne

En général, les jupons, pantalons, chemises de nuit et pyjamas de rayonne se lavent de la même manière que les tissus à robes. Ayez soin particulièrement de:

1.—Laver la lingerie fréquemment, car la transpiration affaiblit. Les tissus de rayonne sont éprouvés en vue de l'usage particulier auquel on les destine. Ainsi, la rayonne à lingerie peut avoir subi l'épreuve du lavage en tant que ses couleurs sont concernées, mais on n'exigera pas d'elle la même résistance au soleil que dans le cas de la rayonne à robes.

2.—Repasser les vêtements coupés sur le biais dans le biais, dans le sens de la trame. Ne pas étirer.

4.—Repasser dentelles et broderies à l'envers, sur une planche bien rembourrée ou une serviette.



La profession de la garde-malade vient du Christ

(Suite)

Appuyée sur le roc solide de la foi chrétienne, elle doit s'efforcer d'être, non seulement une bonne garde-malade, mais une femme supérieure. Partout et toujours il lui faut faire preuve de courage, de pondération, de prudence. En tous lieux, en toute occasion, elle doit maintenir la dignité de sa profession et commander le respect de ceux qui entrent en relation avec elle. S'inspirant de motifs surnaturels, elle voit dans ses patients, un frère ou une soeur du Christ, et se rappelle incessamment ces paroles du Sauveur: "Je vous le dis en vérité, autant de fois que vous l'avez fait à l'un des moindres de mes frères, vous me l'avez fait à moi-même."

Principes essentiels

Dans l'exercice de ses fonctions journalières, la garde-malade fait face à de nombreux problèmes concernant le bien et le mal. De sérieuses questions de conduite morale se posent, et souvent, la vie et la mort, mises en balance, dépendent autant des principes qui la guident que de son habileté professionnelle. Par conséquent, elle doit connaître les principes d'importance vitale lesquels constituent la morale médicale. C'est son premier devoir — le plus grave aussi — envers ses patients, les médecins, la société, et Dieu Lui-même. Il n'est pas exagéré de dire que souvent le sort d'une âme immortelle dépend de la force de caractère et des connaissances de la morale médicale dont la garde-malade fait preuve.

Le patient qui souffre considère sa garde-malade comme une amie dévouée, sincère et loyale autant qu'une professionnelle habile et expérimentée. Il la consulte sur des sujets de conduite morale et parfois, il faut beaucoup de fermeté, de noblesse et de grandeur d'âme à celle-ci pour donner une réponse juste exacte. Il lui faut connaître à fond les principes de bonne conduite, s'en inspirer et les sauvegarder au prix de tous les sacrifices.

Ceux qui s'y entendent s'accordent à dire que la garde-malade doit être énergique. Isabel Hampton Robb, infirmière émérite, disait: "Je suis convaincue que si un grand nombre de gardes-malades, étudiantes et graduées, ne réussissent pas dans leur emploi, ce n'est pas parce qu'elles ne savent pas accomplir leur travail, mais parce qu'elles ignorent ou négligent l'application pratique de la morale professionnelle."

"Donnez-moi," dit encore Mlle Robb, "une garde-malade douée de tact, qui ajoute la compréhension de la morale médicale à la connaissance profonde et pratique du soin des malades; le succès de son avenir est assuré."

(A suivre)

Recettes

Mets par excellence pour un repas d'été: une salade étincelante à la gélatine, à travers laquelle on aperçoit des fruits ou des légumes! Elle est facile à préparer et une minute suffit à la démouler sur un nid de verdure.

Aspic de base aux légumes

1 c. à table de gélatine
½ tasse d'eau froide
1 tasse d'eau chaude
⅓ tasse de vinaigre
½ c. à thé de sel
¼ tasse de sucre.

Faire tremper la gélatine dans l'eau froide pendant cinq minutes. Ajouter l'eau chaude, le vinaigre, le sel et le sucre. Brasser jusqu'à ce que le sucre et la gélatine soient dissous. Refroidir légèrement avant d'ajouter les légumes. Verser le tout dans un moule mouillé ou légèrement graissé ou dans des moules individuels. Faire refroidir complètement jusqu'à ce que le tout soit pris. En employant 1½ tasse de légumes variés on servira six personnes.

Gelée de base aux fruits

1 c. à table de gélatine
½ tasse d'eau froide
1 tasse d'eau chaude
¼ tasse de jus de citron
⅓ tasse de sucre
⅛ c. à thé de sel.

Laisser tremper la gélatine dans l'eau froide pendant cinq minutes. Ajouter l'eau chaude, jus de citron, sucre et sel. Brasser jusqu'à ce que le sucre et la gélatine soient dissous. Refroidir légèrement avant d'ajouter les fruits. Verser le tout dans un moule mouillé ou légèrement graissé ou dans des moules individuels. Faire refroidir complètement jusqu'à ce que le tout soit pris. En employant 1½ tasse de fruits, on servira six personnes.

Salade à la gelée de tomate

2c. à table de gélatine
½ tasse d'eau froide
2½ tasses de jus de tomate
¼ c. à thé de sel
1 c. à thé de sucre
½ c. à thé de sauce Worcestershire
2 c. à table de jus de citron.

Laisser tremper la gélatine dans l'eau froide pendant cinq minutes. Mélanger jus de tomate, sel, sucre et sauce Worcestershire. Amener au point d'ébullition, ajouter la gélatine trempée et brasser jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Ajouter le jus de citron. Verser le tout dans un moule mouillé ou légèrement graissé, ou dans des moules individuels, et laisser refroidir jusqu'à ce que le tout soit pris. Servira six personnes.

AH! LA MODE . . .



Cette robe de nylon à laquelle on est en train de donner une dernière "touche" a été imaginée et réalisée à Montréal dans les studios Sperber, spécialement pour le documentaire "Création Canadienne", de l'Office National du Film, série En Avant Canada.

Ah! que la vie est plate!

Vous ennuyez-vous? Avez-vous le cafard? Trouvez-vous la vie extra-plate? Bougez, remuez, travaillez. Et vous verrez l'ennui prendre la porte, le cafard s'éloigner à la vitesse d'un bombardier et la vie reprendre couleur.

Qu'est-ce qu'il y a toujours, à la base de l'ennui? L'inaction. Pourquoi a-t-on le cafard? A cause d'une absence? Et la vie serait-elle plate si on savait la meubler, l'enrichir de tout ce qui passe à notre portée et que nous ne voyons pas?

Une anecdote

Vous connaissez probablement cette anecdote. Le duc de Bourgogne, enfant, avait un caractère impossible. Un jour, il déclara à son précepteur, qui n'était autre que Fénelon, qu'il entendait ne plus rien faire. "Très bien Monseigneur, répondit le Cygne de Cambrai. Votre Altesse ne fera rien." Pendant une petite demi-heure, le jeune prince resta étendu sur un lit de repos. Puis, se levant, il alla détacher une arme d'une panoplie et l'examina. Fénelon s'approcha et lui retira, doucement, mais fermement l'objet des mains. "Monseigneur ne doit **rien** faire," dit-il. Le prince retourna s'asseoir. Au bout d'une heure de cette inaction, car son précepteur ne lui permit pas d'ouvrir un livre, de s'approcher de son clavecin, de tenir une plume, il s'ennuya si fort qu'il déclara, avec la belle franchise qui formait le fond de son caractère, qu'il avait agi comme un sot et son précepteur comme un homme sensé.

Ne rien faire, c'est loin d'être un idéal. Dès que l'ennui vous guette, rappelez-vous qu'il ne résiste pas à l'action et occupez-vous, de quelque façon que ce soit. Lisez, tricotez, brodez, faites ce que vous voudrez, mais faites quelque chose. Les personnes actives connaissent bien la bonne, la saine fatigue provoquée par l'effort, mais l'ennui, jamais.

Avez-vous le cafard à cause d'une absence? Je vous le demande, à quoi bon s'étioler comme une plante privée de soleil? Cela ramène-t-il l'absent? Ne vaut-il pas mieux créer sa présence, vivre comme s'il était là, à côté de nous, et modeler notre vie sur le souvenir, actif comme une réalité?

On peut tout ce qu'on veut

On peut tout ce qu'on veut. Ne sont absents que les oubliés. Et c'est justement parce qu'on pense activement et incessamment à quelqu'un qu'on doit chasser le cafard, perfide et insinuant, capable de faire perdre l'équilibre à ceux qui ne savent pas, volontairement, l'écraser.

Il est faux que la vie soit plate, si on sait la regarder sous l'angle voulu. Comme on en fait, des jugements téméraires, rien que pour se faire souffrir ou se donner une raison de grogner! Bien sûr, direz-vous. Ils peuvent parler ceux qui passent l'été à la campagne, dans un décor féerique alors que nous sommes là, nous, attelés au travail. Si vous saviez! Combien d'ouvriers ont le privilège de prendre des vacances, des fins de semaine, roulent en automobile, alors que les travailleurs de la plume ne voient, depuis des années (et pour des années) que les rives de Kitchen Lake . . . On envie sans savoir. Et par comparaison, on juge. Voilà pourquoi on trouve la vie plate.

Travailler, c'est vivre

Travailler, c'est réellement vivre. Bouger, agir, c'est le bonheur. Demandez aux grands malades, incapables de mouvement, ce qu'ils deviendraient s'ils ne savaient pas intelligemment occuper leur esprit?

Figurez-vous en quelle époque nous vivons! Tous ce que demain nous apportera! Tout ce qu'il y a à faire, actuellement, à la suite d'une pareille guerre. Avons-nous le droit de nous arrêter de penser et d'agir? Avons-nous aussi celui de nous désintéresser des autres? Si vous avez le cafard, si la vie vous semble plate, si, de ses mandibules, l'ennui vous ronge, oubliez-vous. Travaillez pour les autres et vous verrez comme la vie sera belle, le ciel bleu, le soleil éclatant.

Il n'est que de vouloir et de mettre, le moment venu, son "**moi**" de côté.

Odette OLIGNY.



19 juillet
Antonin Desrochers, St-Alphonse, Man.
Theresa Carrière, Ste-Anne.
Edgar Bahuaud, St-Lupicin.
Thérèse Lambert, St-Malo, Man.
Adrien Gauvin, Letellier, Man.
Marcel Fontaine, St-Victor, Sask.
Yvette Belhumeur, Léoville.

20 juillet
Marcelline Jeanson, Lorette.
Gilberte Rey, Haywood, Man.
Henri Frédette, St-Boniface.
Henriette Laurendeau, Fort Alexandre, Man.
Emery Tourond, Sandilands, Man.
Lionel Jubinville, Letellier, Man.

21 juillet
Célina Nault, Thibaultville.
André Pineau, Ste-Rose, Man.
Siméon Dufault, St-Adolphe.
Irène Desautels, Haywood, Man.
Percy Lempen, Woodridge, Man.

22 juillet
Hélène St-Pierre, Lorette, Man.
Charmaine Beaubien, St-Georges.
Jeannette Manaigre, Lorette.
Jeanne Desautels, Ste-Anne.
Angéline Gérardy, St-Labre.
Aline Mousseau, St-F.-Xavier.
Joseph Folliet, Duck Lake, Sask.

23 juillet
Elie Gauthier, Thibaultville.
Hélène Hacault, Mariapolis.
Jimmy Tourond, Sandilands.
Myriam Godard, Aubigny, Man.
Victoria Boutin, Cantal, Sask.

24 juillet
Georgette Therrien, Thibaultville, Man.
Rita Larocque, Thibaultville.
Angéline Toupin, St-Léon, Man.
Paul Vinet, Vassar, Man.
Aline Lafrenière, Letellier, Man.
Jacqueline Prévost, S.-Junction.
Odile Pilloud, Haywood, Man.
Louis Courcelles, Ste-Agathe.
Ange-Aimée Durand, Lourdes.
Georgette Rivière, Laflèche.

25 juillet
Aline Gauthier, St-Malo, Man.
Louise Bodin, Grande-Clairière.
Minnie Woods, Lorette, Man.
Urgel Roy, Ste-Anne, Man.
Anita Larivière, St-Malo, Man.
Fernand Manaigre, Lorette, Man.

Quelques trucs contre la chaleur

Si votre famille est une de celles-là très nombreuses qui se doivent de passer la belle saison à la ville, il sera sans doute grandement profitable pour vous de connaître quelques trucs qui vous permettront de lutter efficacement contre la chaleur torride de certaines journées.

Il s'agit tout simplement d'élaborer un programme qui, si vous le suivez fidèlement, procurera à votre maison un maximum de fraîcheur confortable. Et même si la température de certains jours est tout simplement tropicale, il y aura moyen pour vous de lutter victorieusement contre elle surtout si vous voulez bien vous accorder le luxe de quelques heures de détente en ces jours-là.

Ainsi, immédiatement après le déjeuner, faites le tour de la maison et baissez stores et persiennes, particulièrement celles des pièces que le soleil lorsqu'il atteindra son point culminant, inondera davantage de ses rayons.

Des experts sont d'avis que cette simple mesure de précaution améliorera au moins d'une vingtaine de degrés l'atmosphère de votre logis. Si vous utilisez des éventails électriques, installez-les de façon à ce qu'ils déplacent le plus d'air possible. La formule d'en placer un plus bas et l'autre plus élevé, et dans deux angles opposés de la même pièce, est suggérée par les experts.

Il vous reste ensuite à organiser votre besogne de façon à l'avoir terminée avant le dîner. Autant que possible, préparez l'avant-midi votre repas du soir et donnez votre préférence aux plats froids, gélatines, salades, etc.

POUR GARDER UNE MAISON PROPRE

"Petit à petit l'oiseau fait son nid" est un vieux proverbe plein de vérité. Aujourd'hui ce proverbe trouve son application dans tous les programmes de maison. La conservation a son importance et les petites épargnes accumulées forment de gros montants.

Pour conserver une maison propre et ordonnée il faut régler son temps et systématiser son travail. Voici quelques conseils sur la façon de tenir propres trois objets qui ramassent la poussière: les radiateurs, les vénitiennes et les carpettes.

Les radiateurs exposés doivent être nettoyés une fois par mois. Ils doivent être complètement fermés pour cette opération. Placez une couche humide de journaux sous le radiateur, et brossez les serpentins avec une brosse ou un bâton enveloppé d'un linge. Si parmi vos objets de nettoyage se trouve un aspirateur, vous pouvez également vous en servir pour décoller la poussière et la ramasser.

Il faut épousseter toutes les semaines et nettoyer deux fois par année les vénitiennes. Epoussetez les planchettes avec un linge doux ou une brosse à vénitienne spéciale. Il faut aussi brosser les rubans. Si les planchettes sont sales, lavez-les avec une solution savonneuse chaude. Essuyez-les avec un linge tordu dans de l'eau chaude et claire. Puis essuyez les planchettes jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches. Les rubans peuvent être nettoyés avec du savon et de l'eau et une brosse douce. Avant de rouler les vénitiennes, n'oubliez pas de laisser sécher complètement les rubans.

Avec les petits

Une journée au grand air

C'est la joie des dimanches de beau temps: il faut s'en aller respirer un air plus pur, vivre dans la nature, s'exercer les muscles, bref, profiter largement des vacances, dont toute la famille éprouve le grand besoin. Ce plaisir n'est pas réservé aux seuls heureux propriétaires d'une maison de campagne; et si les enfants doivent y trouver une joie bien saine, les parents doivent en revenir, eux aussi, revigorés. Donc, là comme dans toute la vie familiale, à chacun de penser aux autres.

D'après vos suggestions, faites faire par les enfants le choix des plats que vous emporterez, et, s'il est possible, confiez-leur en partie l'exécution de ces plats.

Les enfants peuvent aussi préparer eux-mêmes, la veille, les vêtements de promenade, les sacs et le matériel de pique-nique.

Voulez-vous vous reposer un peu après le déjeuner en plein air? organisez un jeu calme. Les enfants dans un espace donné, devront trouver et vous rapporter le plus grand nombre possible de fleurs différentes (ou de feuilles). Quand les concurrents auront compté, une autre question plus difficile sera posée: qui saura nommer parmi toutes les fleurs réunies le plus grand nombre?

Une promenade à la campagne doit, au point de vue moral, rapporter quelque chose: il faut profiter de ce contact avec la nature pour la mieux connaître, en regardant autour de soi les plantes et les animaux. Les enfants rapportent volontiers des bouquets: encouragez-les en leur montrant à bien cueillir les fleurs — sans abîmer les plants qui contribueront à pousser — à les lier ensemble pour que les bouquets soient facilement faits au retour. Ces fleurs égaieront la maison, et les jours suivants les enfants observeront les différentes espèces, sans oublier de changer l'eau et de couper les queues légèrement.

Si vous ne marchez pas beaucoup, il faut savoir organiser quelques jeux. Jouez avec vos enfants, c'est excellent pour eux et pour vous. Savez-vous qu'ils considèrent avec beaucoup d'admiration les grandes personnes qui savent encore jouer?

CHARADE

Réfléchir, toujours et beaucoup c'est ma nature.
Artiste, je fais d'un coup votre peinture.
Très exacte et, sans instrument Mais que la face
Se détourne promptement, elle s'efface.
Tel qu'un sévère confesseur franc, véritable.
Bien que poli, je suis censeur inexorable.
Réponse: Le miroir.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

par Lydia HERMON

NUMERO 25

— J'en ai eu l'impression hier soir, mais je me serais gardé de vous questionner. Maintenant encore, je reconnais que je n'ai aucun droit à vos confidences et je vous demande de ne parler que si vous le désirez.

— Ce que j'ai à dire peut grandement vous intéresser au point de vue scientifique et je n'hésite pas à vous le confier, quoique ce soit un peu personnel. Ma mère est au courant, mais je n'en ai jamais parlé devant mon frère, pour des raisons particulières. Aussi, je vous demanderai de garder la même discrétion.

— Je vous le promets, Mademoiselle Sylvie.

— La Haute Liqueur est un élixir de volonté . . . Non, je ne suis pas folle et, non plus, je ne crois pas à la magie. Je sais que tout peut s'expliquer scientifiquement . . . Il n'en est pas moins vrai, que cette liqueur merveilleuse, qui faisait l'orgueil du vieil alchimiste, possédait d'étranges propriétés et, particulièrement celle de raffermir l'énergie défaillante.

— Contez-moi cela! demanda le jeune homme prodigieusement intéressé, les yeux fixés sur le visage de sa compagne.

— Nous voilà arrivés à la Fontaine de Bois, dit Sylvie; nous pourrons nous asseoir ici un instant, tandis que je vous dirai cette courte histoire. Peut-on trouver cadre pus merveilleux, pour entendre un conte du temps passé?

En effet, les grands arbres, dont les branches se réunissaient, couvraient une étroite clairière; au-dessous d'eux, une nappe d'eau, si limpide qu'elle en était presqu'invisible, s'étendait sur un fond pierreux. La source, dissimulée sous de larges rochers emplissait la vasque sans se laisser voir. L'eau semblait immobile, mais, à l'autre extrémité, un ruisseau se dégageait, montrant que cette onde cristalline se renouvelait incessamment. C'était un simple mais émouvant paysage de forêt.

— Cette source vous ressemble! murmura Jean, saisi subitement d'une impression presque religieuse.

Sylvie voulut rire, mais la gaieté s'arrêta sur ses lèvres. Tous deux s'avancèrent jusqu'au bord de l'eau.

Chacune des feuilles des chênes, qui enserraient la fontaine, se reproduisait avec une exactitude merveilleuse dans le miroir liquide. Dans la pénombre, une coupole verte s'arrondissait au bord du bassin, on pouvait se croire à la limite d'un monde en miniature.

Instinctivement, Sylvie se pencha au-dessus de l'eau et, son image reflétée avec une singulière vérité, lui apparut à côté de celle de Jean. Leurs fronts s'étaient rapprochés, dans un mouvement identique. Une même émotion les redressa tous deux; la jeune fille, dont les yeux s'étaient emplis de larmes, vit que son compagnon avait pâli:

— Sylvie! . . . murmura-til.

La jeune fille chancela. Elle s'était depuis plusieurs jours raidie devant la douleur prévue, mais rien n'avait préparé son coeur à la joie . . . Et subitement, la joie était entrée en elle . . .

Un bras robuste, entourant ses épaules, la soutint, tandis qu'une voix chaude et passionnée répétait tout bas:

— Sylvie! . . . chère Sylvie! ne le saviez-vous pas?

Avec précaution, Jean avait entraîné la jeune fille à quelques pas de la source et l'avait fait asseoir sur un gradin naturel du sol. Il ne prit point place sur la même roche, mais debout, en face d'elle, il s'inclina pour lui parler.

— Pardonnez-moi, dit-il. Cet aveu n'était pas prémédité. Je sais que c'est à votre mère que j'aurais dû parler d'abord, mais je l'avoue, j'avais peur, j'attendais une occasion favorable.

Et, comme la jeune fille, bouleversée, ne pouvait répondre:

— Sylvie, reprit-il, je vous aime . . . Il y a si longtemps, presque depuis le premier jour où je vous ai vue . . . Si j'ai été attiré d'abord par votre beauté, si étrange et si fine, c'est votre âme surtout, qui m'a retenu. A vous voir, vous si frêle, si délicate, si sensitive, devenir l'âme de votre maison, avec une force, une vaillance, un courage incroyabe, j'ai compris qu'aucune femme ne vous ressemblait et que mon coeur était à vous pour toujours.

Mlle de Barel regarda Jean, presqu'avec terreur.

— C'est pour ma force, mon courage, que vous m'aimez? murmura-t-elle.

— Peut-on dire pourquoi on aime? . . . C'est votre fragilité, qui m'a attiré d'abord; c'est votre vaillance qui m'a retenu . . . Et maintenant, je vous aime sans raisons . . . je vous aime parce que je vous aime! . . .

Sylvie avait fermé les yeux comme si, dans cette pénombre de la forêt, avait jailli une trop vive lumière.

— Jean, murmura-t-elle, je croyais . . . je pensais . . .

— Quoi donc? s'écria le jeune homme alarmé.

— Blanche Espinasse? . . . s'étonna Jean Terrenave. Elle est charmante, sans doute, vive, gaie, agréable . . .

— Vous voyez bien . . .

— Je me garderai d'en dire du mal, chère . . . Elle est votre amie et, pour cela seul, je veux lui donner un peu de mon affection . . . Quant à l'aimer! cette idée ne me serait pas venue!

— Pourquoi donc?

— Pour rien, parce qu'elle n'était pas vous, tout simplement, murmura le jeune homme.

Et, son accent avait une telle ferveur, que Sylvie sentit ses mains se joindre dans une action de grâce.

— Cependant, reprit-elle, avec un renouveau d'angoisse, soeur de toutes les tristesses des jours qu'elle venait de passer . . . Cependant le jour de l'incendie . . .

— Quoi donc?

— Ce jour-là, n'est-ce pas à Blanche que vous êtes allé?

— Je suis allé à un être dans la détresse et le danger, à une femme que je n'avais pas reconnue au milieu de la fumée . . . Mallet, plus fort et connaissant mieux les lieux était arrivé avant moi, oh! une seconde peut-être sur les lieux du sinistre . . . Déjà, il vous emportait dans ses bras . . .

— Oui . . . je me souviens! . . .

— Oh! je vous avais bien reconnue, Sylvie, ne fut-ce qu'à cette robe bleue, que si souvent j'avais suivie des yeux à travers les rameaux des chênes, alors qu'active toujours, vous vaquiez à vos travaux de fermière, pensant aux autres, jamais à vous.

— Jean!

— Mon premier élan a été pour me précipiter vers vous; mais vous étiez en sûreté . . . Mallet en courant, vous emportait dans les bois . . . "Il y en a une autre!" m'a-t-il crié au passage . . . Une jeune fille affolée, préservant son visage de la fumée, avec ses bras réunis, poussait des appels, dans l'espace que la flamme respectait encore . . . pour une minute peut-être . . .

— Oh Jean, soupira Sylvie; quel terrible souvenir! . . .

— Terrible, en effet! . . . J'ai fait alors ce que je devais faire, mon aimée, j'ai couru à celle qui était en danger . . . Ma force et ma volonté d'homme ont agi d'elles-mêmes, tandis que mon coeur volait vers vous, dans une angoisse sans nom! Je ne savais pas si Mallet vous avait emportée saine et sauve ou, si le feu déjà, ou la fumée . . . !

— Pauvre Jean! J'aurais dû admirer votre courage, au lieu de laisser pénétrer en moi le mauvais sentiment que . . .

— Vraiment! Vous avez été jalouse, Sylvie?

— J'ai honte de l'avouer.

— Mais alors, Sylvie! que dois-je croire?

— Mon ami . . . Cette première peine n'a été que le début de celles qui devaient m'assaillir dans la suite . . . Le bonheur entre en moi, maintenant, comme les rayons du soleil à travers les branches serrées de nos bois, mais je n'ose y croire. J'ai été si malheureuse depuis quelques jours, Jean, si malheureuse!

— Pour cette seule cause, ma chérie?

— Pour une autre encore Jean . . . Oh! je suis bien sotte! Je croyais fermement, oui je croyais que c'était sur Blanche que vous aviez reposé vos espérances . . . Et voilà que Pierre, mon frère, lui aussi, m'a dit qu'il l'aimait! Il a insisté pour que je lui parle . . . Aujourd'hui même . . . maintenant, j'y allais. Et ce qui aurait dû être pour moi une joie, devenait une cruelle douleur. J'avais conscience d'accomplir une action qui allait briser le coeur de mon frère, s'il était refusé; le vôtre, s'il était agréé; peut-être vous faire partir, vous éloigner de moi, vous que . . .

— Dites-le! implora le jeune homme.

— Vous que j'aime! acheva Sylvie en cachant son visage.

— Chère! Pauvre chère! . . . murmura Terrenave, qui s'était agenouillé auprès de la jeune fille. Une fois de plus, vous vous apprêtiez à être héroïque.

— Héroïque! moi . . . la plus faible des femmes!

Et brusquement, comme pour donner raison à cette exclamation, Sylvie, couvrant ses yeux de ses mains, éclata en sanglots convulsifs.

Cet excès d'émotion ne dura pas. Bientôt, la jeune fille releva son visage, encore humide des larmes qu'elle avait versées et le radieux sourire, qui était une de ses beautés, illumina à nouveau ses traits charmants.

— Avec tout cela, dit-elle, je ne vous ai pas conté l'histoire du vieil Albertorius!

— Qu'importe à notre jeunesse la légende de ce vieil homme?

— Il importe plus que vous ne le croyez, Jean. Peut-être est-il la cause indirecte de notre bonheur d'aujourd'hui.

— Comment cela se peut-il?

— Ecoutez. . .

Sylvie conta à celui qui dès maintenant pouvait se considérer comme son fiancé, les difficultés qu'elle et sa mère avaient eues l'année précédente. Discrètement, elle passa sans insister sur les fautes de Pierre, mais narra l'outrageuse demande en mariage de Prosper Thomas.

L'indignation du jeune homme fut sans bornes!

— Comment a-t-il osé? . . . s'écria-t-il.

— Il est moins coupable que son père, plaida Sylvie. Je crois qu'il a compris l'indélicatesse de sa conduite. Dans le pays, on assure qu'il a monté à Marseille un commerce de grains, qu'il mène honnêtement. Peut-être que l'erreur commise ce jour-là a été pour lui l'occasion du retour au bien, comme pour moi, celle de surmonter une première fois ma timidité.

— Tout est permis et voulu par Dieu, ma chérie, murmura Jean en baisant les doigts de sa fiancée. Nous sommes parfois menés vers notre destin, comme si nous avions les yeux bandés et nous sommes surpris ensuite d'être allés tout droit au but dans la nuit!

Sylvie continua son récit, puis les jeunes gens devisèrent encore un instant avec un affectueux abandon. Tout à coup, Mlle de Barel se leva brusquement. A travers les feuilles des arbres, de longues flèches d'or, maintenant obliques, annonçaient que le soleil était sur son déclin.

— Et Pierre, qui au Chêne-Brûlé doit mourir d'impatience, en attendant la réponse que je lui ai promise s'écria-t-elle en sautant sur ses pieds. Combien je suis égoïste et que c'est mal à moi!

— Rentrons vite au village, déclara Jean, tandis qu'ils reprenaient la direction, abandonnée une heure plus tôt. Vous avez encore largement le temps de voir votre amie et de causer avec elle. Blanche ne sera peut-être pas aussi surprise que vous le croyez. J'espère que ce sera une bonne nouvelle, que vous apporterez ce soir à votre cher frère.

— Que Dieu le veuille! murmura la jeune fille.

— Pour moi, reprit Jean, en s'arrêtant à un croisement du sentier, je vous quitte ici. Demain, j'irai voir Mme de Barel, pour lui demander de ratifier le don précieux que vous m'avez permis d'espérer aujourd'hui.

— Vous ne venez pas avec moi jusqu'au village?

— Non, je préfère éviter les commérages, jusqu'au jour, très prochain, où nous pourrons annoncer nos fiançailles. Laissez-moi aller savourer ma joie sous les arbres de la forêt, qui seront toujours, après vous, le grand amour de ma vie. Je leur ai conté déjà mes peines et mes doutes, je veux leur crier aujourd'hui ma joie et mon triomphe!

(A suivre)

Degré

La princesse Elisabeth a reçu récemment son premier doctorat honoraire en musique de l'Université de Londres. Son grand-oncle, lord Athlone, lui présenta son diplôme.

Le parti communiste canadien prêt à livrer le Canada...

(Suite de la première page)

le rapport, que la N.K.V.D., antérieurement la Guépéou, et qui est la police politique secrète de l'Union soviétique, possède une puissante organisation au Canada.

Réseau d'agents canadiens

Bien que l'une des fonctions de la N.K.V.D. à Ottawa fût manifestement de surveiller les membres russes du personnel de l'ambassade et de faire des rapports sur leur compte au siège de la N.K.V.D. à Moscou, cette unité dirigeait aussi un réseau clandestin d'agents canadiens. En plus de s'occuper d'espionnage, elle avait pour tâche denquêter sur le compte des membres du parti communiste canadien et de faire des rapports à leur sujet.

Certaines preuves tendent à démontrer qu'un service de renseignements navals était en voie d'organisation. En 1944, un officier russe qui travaillait à New-York vint à Ottawa pour transmettre à Zabotin certains renseignements qu'il avait obtenus au sujet de la construction de navires à Halifax. Des officiers russes recueillaient aussi des renseignements navals à Vancouver.

Gouzenko a déclaré que le deuxième secrétaire de l'ambassade, Goussarov, était le chef du service politique, qu'il était en liaison directe avec le bureau central du parti communiste à Moscou et qu'il avait pour mission de transmettre les directives politiques de ses chefs aux dirigeants du mouvement communiste canadien.

Ces directives ne s'appliquaient pas seulement à la ligne de conduite générale qu'avait à suivre le parti communiste canadien, mais comportaient encore des instructions sur les techniques d'opération. Ainsi, par exemple, Goussarov recevait l'ordre de créer ou de prendre la direction de sociétés spéciales comme la "Canadian Association of Scientific Workers"; de s'emparer des postes importants dans les syndicats ouvriers quand cela était nécessaire; d'ordonner à certains individus, secrètement membres du parti, de prendre provisoirement une attitude anticommuniste; de placer des membres aux postes de commande dans les conseils de direction des mouvements de jeunesse, etc.

"Il apparait clairement, a dit Gouzenko, que le parti communiste dans les pays démocratiques a depuis longtemps cessé d'être un parti politique et qu'il est devenu un service du gouvernement soviétique, une cinquième colonne en prévision d'une guerre, un instrument pour créer des malaises, etc.

La Commission a constaté que le système d'espionnage militaire dirigé par Zabotin avait des ramifications à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Europe continentale. Le rapport mentionne, en particulier, qu'en 1944 une somme de $10,000 fut transmise en Suisse par l'intermédiaire d'un agent secret au Canada et d'une maison commerciale de New-York.

Gouzenko a déclaré que l'annonce de la liquidation du Komintern était sans doute la plus grande plaisanterie communiste des dernières années, et qu'en réalité le Komintern n'avait jamais cessé d'exister et de fonctionner. Le rapport dit que les documents apportés par Gouzenko ont amplement confirmé ce témoignage.

La foi communiste

L'un des principaux buts de Zabotin, poursuit le rapport, était de recruter des personnes prêtes à fournir des renseignements secrets. La qualité essentielle que l'on réclamait des personnes à recruter était qu'elles aient la foi en l'idéologie communiste, ou qu'elles y soient tout au moins sympathiques.

Les témoignages recueillis révèlent que des membres secrets du parti communiste ont joué un rôle important dans l'installation d'autres communistes secrets à divers postes du service public qui pouvaient présenter de l'intérêt, non seulement du point de vue espionnage, mais aussi du point de vue propagande.

Il est vrai que la plupart des agents étaient recrutés dans les cellules communistes après avoir fait l'objet d'une enquête complète et après avoir été suffisamment endoctrinés, mais on employait aussi d'autres méthodes de recrutement. Les fonctionnaires soviétiques s'efforçaient constamment d'exploiter leurs contacts mondains et ils s'occupaient activement de gagner à eux les Ukrainiens et les Polonais établis au Canada.

Les Russes restaient en contact avec ces personnes, même s'ils estimaient ne pas en avoir besoin, et ils utilisaient jusqu'aux pires menaces pour forcer à travailler celles dont ils avaient besoin.

Il est clair, dit le rapport, que les Russes avaient l'intention d'augmenter considérablement le nombre des Canadiens devant faire partie de leur service d'espionnage militaire, une fois la guerre finie.

Ce qui constitue peut-être l'un des aspects particuliers les plus singuliers de tout ce réseau est l'étonnante facilité avec laquelle les agents soviétiques ont pu trouver des Canadiens prêts à trahir leur pays et à fournir aux agents d'une puissance étrangère les renseignements secrets auxquels ils avaient accès dans l'exécution de leurs fonctions, et cela, malgré les serments d'allégeance d'office et de discrétion qu'ils avaient prêtés.

Un grand nombre des fonctionnaires canadiens trouvés dans ce réseau d'espionnage possèdent un niveau d'éducation remarquable, et beaucoup d'entre eux étaient tenus pour des personnes d'une habileté et d'une intelligence rares.

Tous les systèmes d'espionnage fonctionnent généralement à coups d'argent. Mais le rapport dit que le système d'espionnage russe se sert avant tout de l'idéologie politique et de la formation psychologique inculquées par les cercles d'études communistes.

Conclusions du rapport

Dans ses conclusions, le rapport mentionne les individus suivants comme ayant directement ou indirectement communiqué à la Russie des renseignements secrets dont la révélation pouvait nuire à la sécurité et aux intérêts du Canada:

Eric Adams; J.S. Benning; Raymond Boyer; H.S. Gerson; Israel Helperin; David Gordon Lunan; Allan Nunn May; Edward W. Mazerall; M.S. Nightingale; F.W. Poland; David Shugar; Durnford P. Smith; Kathleen Mary Willisher et Emma Woikin.

A ces 14 individus s'ajoutent 5 personnes dont la Commission ne connaît que les noms fictifs et qu'elle n'a pas pu identifier. Les noms fictifs de ces cinq personnes sont: **Galya, Gini, Golia, Green, Surensen.**

Des témoignages et des preuves recueillis, la Commission a dégagé les faits suivants:

1. Il existe au Canada une cinquième colonne organisée et dirigée par des agents russes au Canada et en Russie.

2. A l'intérieur de la cinquième colonne, il y a plusieurs réseaux d'espionnage.

3. La Commission a pu identifier plusieurs membres de l'un de ces réseaux, celui dont le colonel Zabotin était le chef au Canada.

4. La principale cause de la conduite des individus incriminés se trouve dans le fait qu'ils appartenaient à des associations communistes ou bien qu'ils avaient une certaine sympathie pour l'idéologie communiste.

5. Les individus nommés ci-dessus faisaient partie de l'organisme dirigé par Zabotin.

6. Sans des documents comme ceux que Gouzenko a fournis, il est impossible de désigner les Canadiens qui font partie des autres réseaux d'espionnage.

7. Il y avait un organisme dont la tâche consistait à procurer de faux passeports et d'autres papiers canadiens aux agents travaillant dans la cinquième colonne au Canada ou ailleurs.

8. Zabotin et ses assistants aidaient à diriger et à financer le travail d'un réseau opérant dans certains pays européens. Au moins une personne, temporairement au Canada comme employée de l'Office international du travail, était membre de cette organisation et c'est Germina (Hermina) Rabinovitch.

Les noms de deux communistes notoires, Sam Carr et Fred Rose, sont mentionnés à part comme ayant fourni des renseignements à la Russie parce qu'ils n'appartiennent pas à la catégorie des "fonctionnaires publics."

Tous les individus précédemment nommés travaillaient activement à la formation des "cellules" qui fournissaient des agents. Les personnes suivantes y travaillaient aussi: Agatha Chapman; Freda Linton; S.S. Burman; Henry Harris.

La Commission dit que les documents entrés dans sa possession mentionnent plusieurs personnes qui sont absolument innocentes et dont Moscou désirait simplement avoir les noms, peut-être avec l'espoir d'obtenir éventuellement leur collaboration.

L'enquête a révélé les noms d'un certain nombre de personnes, fonctionnaires et autres, qui étaient membres de cellules communistes secrètes. Vu qu'il n'y a aucune preuve contre ces personnes, la Commission n'a pas jugé nécessaire de les mentionner dans le rapport.

Recommandations

La Commission fait les recommandations suivantes:

1. Qu'aucun des secrets officiels produits au cours de l'enquête ne soit publié sans l'autorisation du gouvernement.

2. Que les autorités compétentes dans chaque service administratif et dans chaque organisme du gouvernement prennent des mesures efficaces pour empêcher toute nouvelle transmission semblable de renseignements et qu'elles prennent de nouvelles précautions.

3. Que, dans les différents services, départements et organismes, des personnes soient chargées d'examiner soigneusement les témoignages et les preuves afin d'évaluer complètement les renseignements fournis à la Russie et d'établir jusque dans les détails ce qui a été compromis et ce qui ne l'a pas été. Les résultats de cette étude seront communiqués au besoin aux autorités compétentes en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

4. Qu'on étudie la loi des secrets officiels afin de l'améliorer s'il y a lieu.

5. Que toutes les mesures de sécurité soient coordonnées et rendues aussi uniformes que possible.

6. Que l'on examine s'il n'y aurait pas lieu d'instaurer des mesures additionnelles de sécurité pour empêcher les personnes susceptibles de faire de l'espionnage de s'infiltrer dans des positions de confiance.

7. Que l'on revise la pratique et la procédure en ce qui concerne l'émission de passeports canadiens. Il a été établi que des certificats de naturalisation et de naissance avaient été frauduleusement obtenus.

Les députés libéraux de langue française font ajourner...

(Suite de la première page)

pour toutes et de donner au Canada un "Red Ensign" retouché conformément au désir de la majorité du comité parlementaire du drapeau.

Caucus

Le caucus du parti libéral et le comité du drapeau furent tous deux convoqués mercredi. On prévoyait que le premier ministre King profiterait du caucus pour faire connaître la décision du gouvernement et demander à tous les députés ministériels de se rallier au "Red Ensign". On prévoyait que le comité parlementaire choisirait un "Red Ensign" où l'on aurait remplacé les armoiries du Canada par une feuille d'érable d'or. On prévoyait surtout que l'habileté de M. King aurait raison de la résistance des députés ministériels de langue française qu'il réduirait à une poignée de dissidents.

Résistance plus forte

Ces prévisions ne se sont pas réalisées pour la plupart. Au caucus du parti libéral, ce n'est pas M. King mais les députés libéraux québécois eux-mêmes qui ont soulevé la question du drapeau. Le premier ministre a fait un long plaidoyer en faveur du "Red Ensign" en réponse à M. Gleason Belzile, député de Chicoutimi, qui avait demandé de remettre l'affaire à plus tard. M. Bona Arsenault, député de Bonaventure a répondu assez vigoureusement au premier ministre et M. Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet, a demandé l'ajournement du caucus qui avait duré trois heures pour reprendre la question du drapeau. Au lieu de briser la résistance, le caucus a plutôt eu pour effet de la stimuler et mercredi soir une quarantaine de députés ministériels de langue française s'organisaient pour lutter jusqu'au bout contre l'inclusion de l'"Union Jack".

Le drapeau "canadien" rejeté

Le comité du drapeau qui a siégé quelques heures seulement après le caucus a rejeté comme on le prévoyait par un vote de 15 à 8 le modèle soumis par la **Ligue du Drapeau national** de Québec. M. R.-W. Emmerson, député libéral de Westmorland au Nouveau-Brunswick, fut le seul représentant de langue anglaise à voter pour un modèle de drapeau qui ne renfermait pas l'"Union Jack". Malgré les efforts des présidents du comité pour se rendre au désir du premier ministre, le "Red Ensign" ne fut pas choisi dès cette séance. M. John-T. Hackett, député conservateur de la circonscription québécoise de Stanstead, fit adopter une motion qui demandait à un sous-comité de chercher une formule de compromis qui pourrait rallier tout le monde.

Compromis

Le comité se réunit de nouveau jeudi et accepta la formule de compromis de son sous-comité qui consistait à entourer de blanc la feuille d'érable pour symboliser la race française et à réduire le format de l'"Union Jack". M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, fut le seul membre du comité à voter contre cette résolution qui constituait la recommandation du comité au parlement.

La bataille se préparait pour le lendemain. Le groupe de la résistance se préparait à faire la lutte lorsque le président du comité, M. Walter Harris, présenterait son rapport et en recommanderait l'adoption. On affirmait couramment que le groupe de la résistance comptait plus de quarante députés, qu'ils s'apprêtaient à prononcer chacun un discours et qu'ils avaient bien l'intention de lutter jusqu'au bout.

Question remise

C'est alors, semble-t-il, que le gouvernement décida de composer avec la résistance pour éviter un débat qui s'annonçait orageux et une scission dans les rangs du parti libéral. Il n'y a rien eu d'officiel, mais il semble que les députés libéraux de langue française ont reçu des ministres l'assurance que le gouvernement ne ferait rien d'ici la fin de la session.

Le rapport relégué aux oubliettes

M. Harris a bien déposé le rapport du comité à l'ouverture de la séance de vendredi, mais il n'en a pas demandé l'adoption. Les députés de langue française étaient présents en grand nombre, prêts, à la bataille, mais on passa tout aussitôt à autre chose. Il semble que le fameux rapport sera relégué aux oubliettes.

C'est une victoire pour les députés ministériels de langue française qui ont fait preuve dans toute cette affaire d'une solidarité et d'un courage remarquables. Victoire négative, sans doute, mais victoire quand même. Ils n'ont pas obtenu le drapeau vraiment canadien que nous désirions, mais ils ont évité le drapeau colonial dont nous ne voulions pas.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion.

ON DEMANDE — Une ménagère sur ferme, pour trois mois. Pas d'enfant. $120.00. Ecrire à **Boite 680, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 680-13P.

A VENDRE — ½ section, située dans village canadien-français. Etable 60x26. Maison de 6 chambres; puits en ciment, citerne d'eau douce, laiterie, garage, machines agricoles, shed, remises à grain. A 1½ mille de l'école, 2 milles du village. Toutes les bâtisses sont neuves. Prix, $5,100.00 comptant. S'adresser à **Colonial Realty Co., 400-290, rue Garry, Winnipeg. Téléphone 96 721. Résidence, 34 017.**

MAISON A VENDRE—A Elie, Man., située sur 2 acres et demie, sur la rivière, près de l'église et du couvent. Pour plus de renseignements, écrire à **Mme Ed. Roy, Elie, Man.** 685-13P.

FERME A VENDRE — A Ste-Anne, Man., sur grand'route, 460 acres, dont 330 en culture. Très bonnes bâtisses, puits artésien près de la rivière. Possession immédiate. Avec ou sans mobilier. (Vaches laitières, machines agricoles, ameublement de maison, etc.) Prix et conditions très raisonnables. Si non vendue en date du 27 juillet courant, **un encan public**, couvrant le mobilier, ainsi que la récolte de foin, sera tenu sur place, à 11 h. a.m. de cette même date (27 juillet 1946). Pour renseignements, s'adresser à **M. E.-J.-R. Arpin, No 1, avenue Notre-Dame Est, Winnipeg, Man. Téléphone 96 227; résidence, 203 137.**

ON DEMANDE—Une jeune fille honnête, compétente, sachant parler le français et l'anglais, d'apparence agréable pour ouvrage de magasin. Pour plus amples renseignements, écrire à **Boite 687, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 687-13P.

A VENDRE — Une lieuse à tracteur Massey-Harris, no 10A, 10 pieds, toiles neuves. Prix, $200.00. Une écrémeuse Massey-Harris, 850 liv. A servi à peine un mois. Prix, $70.00. Un broyeur à grain (Feed Grinder) Massey-Harris, 10½", neuf. Prix, $73.50. S'adresser à **M. E. Brodeur, St-Adolphe, Man.**

COMMIS VOYAGEUR D'EXPERIENCE, de préférence un pharmacien, demandé pour Maison Pharmaceutique, pour les provinces de l'Ouest. Ecrire à **Boite 683, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 683-13C.

A VENDRE—Très joli bungalow, en stucco, de 5 grandes chambres, situé sur la rue Claremont, Norwood; site idéal, près de la rivière. Bungalow nouvellement construit, bonne construction, toutes commodités les plus récentes, joli cabinet de cuisine, planchers de bois dur no 1. Doit être vu pour être apprécié. $5,050 comptant. Balance, $43. par mois à 4½%. Possession 1er septembre. Adressez-vous en français, si vous le désirez. Téléphonez le soir **à M. L. Martin, 34 017.** Dans le jour s'adresser à **Colonial Realty Co., 400-290, rue Garry, Winnipeg, Man. Téléphone 96 721.** 682

ON DEMANDE—Une cuisinière pour emploi immédiat dans restaurant à St-Victor, Sask., 15 pensionnaires, pas d'ouvrage le soir. S'adresser à **Boite Postale 40, St-Victor, Sask.**

FERME-LAITERIE, District de St-Boniface, sur bon chemin. A quatre milles de la crèmerie. Transport gratuit aux écoles. Plus de 500 acres pour grain et fourrage. Bonne maison moderne, 8 pièces, grande étable moderne et dépendances. Lumière et pouvoir électriques. Bonne eau. Nombreux troupeau de vaches laitières pur sang. Outillage et roulant complet pour culture et industrie laitière. Tireuses mécaniques. Revenu mensuel $1,200., pouvant être augmenté. Propriétaire désire se retirer après succès assuré par 25 ans de fermage pratique et rémunérateur. A acheteur ayant $20,000. comptant, conditions très faciles seront données pour la balance. Idéal pour ménage actif et entreprenant ou deux associés. S'adresser à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre.** 636-13C.

PERDU—Un habit gris, pour hommes, dimanche après-midi 7 juillet, entre le boulevard Dollard, St-Boniface, la rue Taché et le chemin Piney. Prière de le rapporter à **183, boulevard Dollard,** ou à **l'hôtel Tourist, St-Boniface.** Récompense. 692-13P.

ENCANTEUR PROVINCIAL — Licence no 4623. Confiez-moi vos encans pour obtenir de bons résultats. Téléphonez à 3543 (bureau) ou à 3545 (résidence), ou écrivez à **Alex. Colleaux, Boite Postale 161, Bureau à l'ouest du Bureau de Poste, Prince-Albert, Sask.** 633-13C.

A VENDRE—Cottage, insulé, tout neuf, prêt à être transporté. S'adresser à **M. Ed. Boily, Richer, Man. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

A VENDRE—80 acres de terrain, bon cottage et étable, 50 acres en culture. Terrain sablonneux. 4 milles du village, sur un bon chemin. Prix, $8.00 de l'acre. S'adresser à **M. Ed. Boily, Richer, Man. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

ENCAN A RICHER—Samedi le 20 juillet, à 1 heure. 12 têtes d'animaux, machines agricoles, poules, poulets, 2 chevaux, 4,000 pieds de planche, etc. La terre de 160 acres, avec bonnes bâtisses, sera offerte à vendre. **Ed. Boily, encanteur. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

CANADIENS FRANCAIS! Quand vous faites encan, encouragez les nôtres, tout en ayant un bon prix pour vos marchandises. S'adresser à **Ed. Boily, encanteur, Richer, Man. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

A VENDRE—1 acre de terre avec cottage 14x24 près du village. Prix, $500.00. S'adresser à **Ed. Boily, Richer, Man. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

TRAVAIL POUR DAME — Voici une excellente occasion pour maîtresse de maison compétente, ou pour veuve âgée d'environ 40 ans. Travail agréable—temps entier ou partiel—pour démonstrations pour St-Boniface dans district canadien-français. Très bon salaire. Doit savoir parler le français et l'anglais. L'usage d'une auto aiderait. Pas de ventes à domicile. **Téléphoner à 94 885.**

A VENDRE—Lieuse (binder) McCormick, 10 pds, à peine usagée. $375.00. Aussi moissonneuse-batteuse (combine) Ellice Chamber, 6 pds; complète, $675.00. Téléphonez ou écrivez à **Penner's Garage, Steinbach, Man.**

A VENDRE—Un tracteur 10-20 McCormick-Deering, pneus en caoutchouc, $700.00. Un tracteur Wallace, en excellente condition, avec système de huilage amélioré, $375.00. Ecrivez ou téléphonez à **Penner's Garage, Steinbach, Man.**

GARAGE EQUIPE à vendre dans un bon district canadien-français de la Saskatchewan. Prix raisonnable. Ecrire à **Boite 570, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 570-13P.

A VENDRE—Cottage tout neuf, 20x20, insulé, prêt à être transporté. Prix, $1400.00. S'adresser à **Ed. Boily, Richer, Man. Téléphone 5-R-11.**

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à **C. Buffet, 302 édifice McIntyre. Téléphones 97-125 ou 204-507**

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

EMPLOI PERMANENT pour jeunes filles. Léger travail de machine à coudre. Facile à apprendre. Salaire payé tout en apprenant. S'adresser personnellement à **Kurzer's Limited, 2e étage, 332, avenue Bannatyne, Winnipeg, Man.** 631-13C.

ENCANTEUR PROVINCIAL — Licence no 4623. Confiez-moi vos encans pour obtenir de bons résultats. Téléphonez à 3543 (bureau) ou à 3545 (résidence), ou écrivez à **Boite Postale 161, Bureau à l'ouest du Bureau de Poste, Prince-Albert, Sask.** 633-13C.

FERMES A VENDRE ET PROPRIETES DE VILLE — Pour renseignements, s'adresser à **J.-B. Baribeau, agent d'assurance-vie,** ou écrire à **Case Postale 161, Prince-Albert, Sask. Téléphones: Bureau, 3543; résidence, 2278. (Bureaux à l'ouest du Bureau de Poste).** 633-13C.

A VENDRE — Dans centre français, boucherie et épicerie. Bonne bâtisse et équipement. Bonne école et couvent. Ecrire à **Case Postale 161, Prince-Albert, Sask., ou téléphoner à 3543 ou 2278.** 633-13C.

A VENDRE—Dans centre français, magasin à rayons. Bonne bâtisse et $2,500. de marchandise. Bonne école et couvent. Ecrire à **Case Postale 161, ou téléphoner à 3543 ou 2278, Prince-Albert, Sask.** 633-13C.

A VENDRE—Joli bungalow de 5 chambres. Chauffage automatique. Bonne location en face de l'église et de l'école. Ecrire à **Boite 161, Prince-Albert, Sask., ou téléphoner à 3543 (bureau) ou 2278 (résidence).** 633-13C.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

EPARGNEZ LE SUCRE—Tablettes de saccharine équivalant à 2 cuillerées à thé de sucre: 500, $1.00; 3,000 $5.00. Avez-vous le rhume? Empêchez-le! Prenez les "Oral Cold Vaccine Tablets". Pour enfants, adultes. Traitement complet. $2.00. Le tout envoyé franco. **GOLDEN DRUGS, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.**

Quatre générations



On voit sur cette photo une famille de 4 générations. De gauche à droite nous remarquons, Mme Alice Comartin, de St-Georges, Man., Mme Marie Grignard, de 527 rue Balmoral, âgée de 73 ans, Mme Léa Dupont, de St-Georges, Man., et la petite Viviane Dupont.

Au Sacré-Coeur
Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne organisent un pèlerinage à Ste-Anne des Chênes pour le vendredi 26 juillet.

Le voyage se fera en autobus, et le départ aura lieu à 8 h. 30 du matin, de l'église du Sacré-Coeur, coin Lydia et Bannatyne. Retour à 4 heures p.m. Les autres paroissiens qui voudront se joindre aux dames seront les bienvenus, mais il est très important de donner son nom dès cette semaine à Mme Jos. Carignan, téléphone 88446. Les membres devront revêtir l'insigne.

M.A.C.

L'hon. Antonio Talbot et M. Georges Héon au Manitoba

Deux de nos compatriotes de l'Est seront de passage au Manitoba la semaine prochaine. M. Antonio Talbot ministre de la Voirie dans Québec, et M. Georges Héon, député fédéral d'Argenteuil arriveront samedi le 20 courant, dans la matinée. Ils seront les hôtes de la Pensée française à un déjeuner samedi vers une heure, au Marlborough, puis le lendemain ils assisteront à la messe à la cathédrale. Dans l'après-midi ils prendront la parole à la réunion annuelle des municipalités de l'Ouest de Winnipeg à Lido Plage et il est possible qu'ils visitent un de nos centres français.

Lundi soir avant leur départ, MM. Talbot et Héon prendront la parole à Radio-St-Boniface. Nous annoncerons l'heure définitive de leur discours à la radio.

(Communiqué).

Petites notes

Mme J.-L. Provost est revenue à Winnipeg après un séjour de 15 mois à Montréal. Elle fera sa demeure chez M. et Mme B. Léveillé.

M. et Mme Phillippe Villeneuve, et leur fillette, Jacqueline, ont passé deux semaines en visite chez leurs parents, M. et Mme Philias Villeneuve. Ils sont maintenant retournés à Edmonton, Alta.

M. et Mme Philias Villeneuve partiront prochainement pour un voyage d'un mois dans l'est. Ils visiteront Montréal, Québec, Ste-Anne de Beaupré et la région du Lac St-Jean.

M. Achille Moreau, son épouse et ses deux nièces sont de passage à Winnipeg et à St-Boniface. Ils arrivent d'Alger, Afrique du Nord, après quelques semaines passées dans le Nord de l'Afrique. Leur intention est de s'établir au Manitoba. M. Moreau a la Croix de Guerre. Officier d'artillerie et en retraite, il a plusieurs décorations militaires et des citations militaires.

Oeuvre de secours à la France

Quelques personnes de la Saskatchewan et du Manitoba nous ont annoncé des envois de vêtements prochainement. Ils seront les bienvenus, comme toujours, et expédiés aussitôt que possible. Nous remercions ces donateurs de leurs contributions généreusement offertes pour venir en aide aux sinistrés de France. Nous avions pensé, durant les mois d'été, interrompre pour quelques semaines nos activités; cependant nous continuerons nos réunions de chaque semaine pour expédier de suite tout ce qui nous est parvenu ces dernières semaines.

Il y a une quinzaine de jours, plus de 250 paires de chaussures raccommodées, remises à neuf, ont été emballées et feront partie du prochain envoi. Voilà de quoi faire épanouir plusieurs sourires!

Nos remerciements s'adressent aussi, aujourd'hui, à Mme J. Bonnel, pour un don de $9.00, de la part du sous-comité de l'Oeuvre de Secours à la France de Gravelbourg, ainsi qu'à Mme A. Hamelin, de Lajord, Sask., secrétaire du Comité paroissial de l'A.C.F.C. de Sedley. Nous félicitons cette dernière de son initiative dans l'organisation d'une partie de cartes au profit de notre oeuvre. La jolie somme de $20.00 qu'elle nous envoie en fut l'heureux résultat.

Merci à tous ceux qui l'ont secondée.

Continuez l'envoi de vos dons et vêtements à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322, rue Main, Winnipeg, Man.

Mme Antoine GRIVEAU,
secrétaire.

Concert offert par le Dr Ernesto Vinci le lundi 22 juillet

I

Invocation of Orpheus .... (Euridice) .... Peri
Largo .... (Serce) .... Handel
If the heart of a man .... (Beggar's Opera) .... Pepusch
Peuvent-ils ordonner? .... (Iphigenia en Aulide) ..... Gluck

II

Non piu andrai .... (Marriage of Figaro) .... Mozart
Largo al factotum .... (Barber of Seville) .... Rossini

Intermède

III

Alas, no sleep or rest .... (Prince Igor) .... Borodine
Duetto de l'âne .... (Veronique) .... Messager (avec Mary Morrison)
The Song to the Evening Star. (Tannhauser) .... Wagner
Qual voce, come, tu donna ...... (Il Trovatore) .... Verdi (avec Louise Roy)

IV

Duet: Nedda, Silvio .... Pagliacci .... Leoncavallo (avec Diana Thomson)
Duo de l'oasis .... (Thais) .... Massenet (avec Simone Etsell)
Oh! how can I forget? .... (Schwanda) .... Weinberger
Bess you is my woman .... (Porgy and Bess) .... Gershwin

300 optométristes donnent leurs yeux

Pittsburgh — Trois cents optométristes réunis en congrès à Pittsburgh ont accepté de céder leurs yeux à une "banque d'yeux" de sorte que leur carrière consacrée à l'amélioration de la vue pourra se poursuivre même après leur mort.

Ces membres de la fraternité Beta Sigma Kappa, des optométristes, ont promis de donner leurs yeux, à leur mort, pour aider les personnes malades ou les victimes d'accidents. Ce projet fut soumis par le président de la fraternité, M. H.E. Pine, de Chicago.

Une tête de la Vierge sculptée

MARSEILLE — Une tête monumentale de la Vierge, haute de près de 20 pieds, est sculptée en bas-relief au pied d'une colline des environs du village de Rognes, commune située à une dizaine de milles de la ville d'Aix-en-Providence, dans le midi de la France, dont les carrières de belle pierre sont célèbres dans la région.

C'est pour témoigner leur reconnaissance à la Vierge que les habitants de ce pays, qui ne subit pendant la guerre aucune destruction importante, réalisèrent, par souscription publique, cette oeuvre d'art.

Les frais d'enquête s'élèvent à $15,862

OTTAWA — Les frais de la Commission royale Taschereau-Kellock sur l'espionnage russe au Canada s'élèvent à date à $15,862, d'après un rapport déposé à la Chambre des Communes par le ministre de la Justice, l'hon. Louis-Stephen Saint-Laurent. Le rapport indique cependant qu'il ne représente pas la totalité des frais de l'enquête.

La famille royale à Cantorbéry

CANTORBERY — Le roi Georges VI a visité jeudi dernier la cathédrale de Cantorbéry. C'est la première fois qu'un roi régnant en Angleterre, depuis Charles II, visite cette cathédrale.

Le roi, accompagné de la reine Elizabeth et de la princesse Elizabeth, est venu à la cathédrale pour assister à un service religieux d'actions de grâce pour la conservation de la cathédrale pendant la guerre.

La cathédrale de Cantorbéry n'a pas été atteinte directement par des bombes, mais sa bibliothèque a été détruite, son chapitre avarié et la maison du doyen fut démolie.

Au Manitoba



M. l'abbé J.-B. Georges, prêtre noir d'Haïti, qui poursuit actuellement ses études à Québec, reviendra au Manitoba cet été. Il assistera à une séance qui sera jouée en son honneur, le vendredi 19 juillet, dans l'Auditorium de l'hôpital de St-Boniface, à 7 h. 30. Le prix d'entrée est de 25 sous. On peut se procurer des billets en téléphonant à 59 564. La séance est sous le patronage de la société du Bienheureux Martin de Porres.

LE PROTESTANTISME A LA BAISSE EN FRANCE

PARIS — Une étude sur le protestantisme en France, qui accuse une perte notable de vitalité de cette Eglise, est publiée par la Revue catholique des études.

Outre les 350,000 Luthériens d'Alsace, il y aurait actuellement en France 237,000 personnes se rattachant à la Réforme par acte officiel, ce qui laisse en dehors de cette secte les personnes appartenant, par leur naissance, au milieu protestant. Sur ce chiffre, on compterait seulement 180,000 pratiquants alors qu'en 1872 le recensement officiel donnait le chiffre de 480,000 réformés pour une population de 10 p. c. inférieure. Pour 1943, les statistiques enregistrent 4,076 baptêmes contre 6,272 décès.

Malgré cette infériorité démographique, la revue souligne "la grande influence" de l'Eglise réformée en France depuis un siècle, les milieux protestants "formant une élite" qui permettait de dénombrer, il y a quelques années, à l'université de Paris, un recteur et 4 doyens sur 5 appartenant au protestatisme.

Malgré tout, le pasteur Boegner proclamait au synode de 1943: "Il serait criminel de faire comme si la situation n'en était pas une catastrophique", et il semble qu'on assiste en ce moment à une recrudescence de l'évangélisation protestante par des méthodes nouvelles, comme en témoignent les grandes assemblées qui viennent d'avoir lieu à Paris.

Un orangiste parle français

OTTAWA — Un député progressiste-conservateur de Toronto, orangiste notoire, connu pour son insistance à rester assis lorsqu'on chante "O Canada" à la Chambre des Communes, a causé toute une sensation le 12 juillet au soir, en disant quelques mots de français au cours du débat sur le budget.

Il s'agit de M. Douglas-Gooderham Ross, qui représente le comté de Toronto-Saint-Paul aux Communes, depuis 1935, et qui n'avait jamais jusqu'ici laissé soupçonné qu'il put savoir un mot de français. Il tenait à ajouter son nom à la liste croissante des députés anglophones qui, depuis une couple de sessions, se font un point d'honneur de s'exprimer en français à l'occasion.

Coïncidence pour le moins ironique, le député de St-Paul a choisi le jour de la Fête annuelle de l'Ordre d'Orange, le 12 juillet, anniversaire de la célèbre bataille de la Boyne, pour faire le geste de rapprochement le plus inattendu de sa part.

Les auditeurs étaient rares

Malheureusement pour lui, son effort imprévu est venu tout près de passer inaperçu, car il parlait vers la fin d'une séance plutôt terne, et il faut beaucoup de dynamisme pour retenir une assistance notable aux Communes, un vendredi soir d'été. La Chambre était presque déserte et il n'y avait à ce moment qu'une couple de correspondants anglophones à la tribune des courriéristes parlementaires. L'hon Gaspard Fauteux, orateur des Communes, s'était lui-même fait remplacer à ce moment dans le fauteuil présidentiel. Donc, personne qui fut en mesure d'apprécier son effort à sa juste valeur.

Cet effort s'est d'ailleurs limité à se plaindre de la chaleur dans les termes suivants:

"J'ai très chaud ce soir. Je regrette que monsieur l'orateur ne soit pas au fauteuil actuellement pour que je lui dise combien je le plains d'être obligé d'endosser un vêtement additionnel durant cette période de chaleur. Je ne puis lui faire aucune suggestion pour ce qui regarde son confort, mais je veux en faire, et je le ferai en anglais, au sujet des députés".

WASHINGTON — La population des Etats-Unis était de 140,386,509, le 1er janvier 1946, une augmentation de 6.6 pour cent depuis le recensement de 1940, estime le bureau de recensement.